

الطرق السيارة بالمغرب

Autoroutes du Maroc

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2023

RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL

SOMMAIRE

01. Comptes annuels sociaux et Rapport général des CAC P. 03

02. Comptes annuels consolidés et Rapport général des CAC P. 12

03. ETIC P. 21

04. Rapport spécial des contrôleurs des comptes P. 41

05. Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes P. 42

06. Liste des communiqués de presse publiés P. 43

07. Rapport de gestion P. 44

08. Rapport ESG (Environnement, Social et Gouvernance) P. 87

09. Commentaire des dirigeants P. 100

1 .COMPTES ANNUELS SOCIAUX ET RAPPORT GENERAL

الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc

Comptes Sociaux
au 31 décembre 2023

BILAN ACTIF					BILAN PASSIF				
A C T I F		Exercice N			Exercice N-1			P A S S I F	
	Exercice N	Exercice N-1	Différence	Exercice N-1		Exercice N	Exercice N-1		Exercice N-1
ACTIF IMMOBILISE					FINANCEMENT PERMANENT				
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)					CAPITAUX PROPRES				
A01	129 411 680,23	129 411 680,23	0,00	129 411 680,23	801	26 877 782 718,97	25 812 939 284,11	-	13 715 628 500,00
A02	2 103 140 822,80	2 000 690 973,34	102 449 851,46	153 254 224,44		-	-	-	-
A03	0,00	0,00	0,00	0,00	802	-	-	-	-
A04	112 720 084,52	80 409 749,19	32 310 335,33	33 987 973,38	803	-	-	-	-
A05	112 720 084,52	80 409 749,19	32 310 335,33	33 987 973,38	804	22 554 900 492,80	22 554 900 492,80	-	-
A06	0,00	0,00	0,00	0,00	805	558 341,72	558 341,72	-	-
A07	0,00	0,00	0,00	0,00	806	-	-	-	-
A08	140 941 412,04	60 500 413,69	79 540 998,35	84 937 075,00	807	-	-	-	-
A09	45 949 088,17	38 325 986,28	7 623 101,89	8 294 323,96	808	-	-	-	-
A10	4 283 082,83	1 727 710,04	2 555 372,81	2 899 724,61	809	-	-	-	-
A11	-	-	-	-		-	-	-	-
A12	27 629 941,26	20 447 617,37	7 182 323,89	9 743 160,88		-	-	-	-
A13	59 702 879,76	0,00	59 702 879,76	61 423 179,63		-	-	-	-
A14	80 990 233 988,72	10 963 909 124,13	69 433 924 864,59	68 738 117 328,41		-	-	-	-
A15	-	-	-	-		-	-	-	-
A16A	77 118 182 100,45	10 118 109 346,67	67 000 072 753,78	67 121 922 987,61		-	-	-	-
A16B	353 428 383,77	316 128 671,02	37 299 712,75	56 590 269,24		-	-	-	-
A17	24 645 570,92	24 645 570,92	0,00	0,00		-	-	-	-
A18	227 536 201,21	204 705 534,70	22 830 666,51	32 327 000,00		-	-	-	-
A19	0,00	0,00	0,00	0,00		-	-	-	-
A20	2 375 671 442,87	2 375 671 442,87	0,00	1 548 264 478,33		-	-	-	-
A21	2 302 248 045,56	0,00	2 302 248 045,56	3 206 900 44		-	-	-	-
A22	1 704,88	0,00	1 704,88	1 704,88		-	-	-	-
A23	2 302 267 142,66	0,00	2 302 267 142,66	2 265 105,16		-	-	-	-
A24	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00		-	-	-	-
A25	0,00	0,00	0,00	0,00		-	-	-	-
A26	352 487 596,79	352 487 596,79	0,00	846 909 532,84		-	-	-	-
A27	12 824,67	0,00	12 824,67	3 304,34		-	-	-	-
A28	352 474 672,12	352 474 672,12	0,00	846 894 128,50		-	-	-	-
A29	-	-	-	-		-	-	-	-
A30	-	-	-	-		-	-	-	-
A31	-	-	-	-		-	-	-	-
A32	-	-	-	-		-	-	-	-
A33	-	-	-	-		-	-	-	-
A34	-	-	-	-		-	-	-	-
A35	-	-	-	-		-	-	-	-
A36	-	-	-	-		-	-	-	-
A37	-	-	-	-		-	-	-	-
A38	-	-	-	-		-	-	-	-
A39	-	-	-	-		-	-	-	-
A40	-	-	-	-		-	-	-	-
A41	-	-	-	-		-	-	-	-
A42	-	-	-	-		-	-	-	-
A43	-	-	-	-		-	-	-	-
A44	-	-	-	-		-	-	-	-
A45	-	-	-	-		-	-	-	-
A46	-	-	-	-		-	-	-	-
A47	-	-	-	-		-	-	-	-
A48	-	-	-	-		-	-	-	-
A49	-	-	-	-		-	-	-	-
A50	-	-	-	-		-	-	-	-
A51	-	-	-	-		-	-	-	-
A52	-	-	-	-		-	-	-	-
A53	-	-	-	-		-	-	-	-
A54	-	-	-	-		-	-	-	-
A55	-	-	-	-		-	-	-	-
A56	-	-	-	-		-	-	-	-
A57	-	-	-	-		-	-	-	-
A58	-	-	-	-		-	-	-	-
A59	-	-	-	-		-	-	-	-
A60	-	-	-	-		-	-	-	-
A61	-	-	-	-		-	-	-	-
A62	-	-	-	-		-	-	-	-
A63	-	-	-	-		-	-	-	-
A64	-	-	-	-		-	-	-	-
A65	-	-	-	-		-	-	-	-
A66	-	-	-	-		-	-	-	-
A67	-	-	-	-		-	-	-	-
A68	-	-	-	-		-	-	-	-
A69	-	-	-	-		-	-	-	-
A70	-	-	-	-		-	-	-	-
A71	-	-	-	-		-	-	-	-
A72	-	-	-	-		-	-	-	-
A73	-	-	-	-		-	-	-	-
A74	-	-	-	-		-	-	-	-
A75	-	-	-	-		-	-	-	-
A76	-	-	-	-		-	-	-	-
A77	-	-	-	-		-	-	-	-
A78	-	-	-	-		-	-	-	-
A79	-	-	-	-		-	-	-	-
A80	-	-	-	-		-	-	-	-
A81	-	-	-	-		-	-	-	-
A82	-	-	-	-		-	-	-	-
A83	-	-	-	-		-	-	-	-
A84	-	-	-	-		-	-	-	-
A85	-	-	-	-		-	-	-	-
A86	-	-	-	-		-	-	-	-
A87	-	-	-	-		-	-	-	-
A88	-	-	-	-		-	-	-	-
A89	-	-	-	-		-	-	-	-
A90	-	-	-	-		-	-	-	-
A91	-	-	-	-		-	-	-	-
A92	-	-	-	-		-	-	-	-
A93	-	-	-	-		-	-	-	-
A94	-	-	-	-		-	-	-	-
A95	-	-	-	-		-	-	-	-
A96	-	-	-	-		-	-	-	-
A97	-	-	-	-		-	-	-	-
A98	-	-	-	-		-	-	-	-
A99	-	-	-	-		-	-	-	-
A100	-	-	-	-		-	-	-	-
A101	-	-	-	-		-	-	-	-
A102	-	-	-	-		-	-	-	-
A103	-	-	-	-		-	-	-	-
A104	-	-	-	-		-	-	-	-
A105	-	-	-	-		-	-	-	-
A106	-	-	-	-		-	-	-	-
A107	-	-	-	-		-	-	-	-
A108	-	-	-	-		-	-	-	-
A109	-	-	-	-		-	-	-	-
A110	-	-	-	-		-	-	-	-
A111	-	-	-	-		-	-	-	-
A112	-	-	-	-		-	-	-	-
A113	-	-	-	-		-	-	-	-
A114	-	-	-	-		-	-	-	-
A115	-	-	-	-		-	-	-	-
A116	-	-	-	-		-	-	-	-
A117	-	-	-	-		-	-	-	-
A118	-	-	-	-		-	-	-	-
A119	-	-	-	-		-	-	-	-
A120	-	-	-	-		-	-	-	-
A121	-	-	-	-		-	-	-	-
A122	-	-	-	-		-	-	-	-
A123	-	-	-	-		-	-	-	-
A124	-	-	-	-		-	-	-	-
A125	-	-	-	-		-	-	-	-
A126	-	-	-	-		-	-	-	-
A127	-	-	-	-		-	-	-	-
A128	-	-	-	-		-	-	-	-
A129	-	-	-	-		-	-	-	-
A130	-	-	-	-		-	-	-	-
A131	-	-	-	-		-	-	-	-
A132	-	-	-	-		-	-	-	-
A133	-	-	-	-		-	-	-	-
A134	-	-	-	-		-	-	-	-
A135	-	-	-	-		-	-	-	-
A136	-	-	-	-		-	-	-	-
A137	-	-	-	-		-	-	-	-
A138	-	-	-	-		-	-	-	-
A139	-	-	-	-		-	-	-	-
A140	-	-	-	-		-	-	-	-
A141	-	-	-	-		-	-	-	-
A142	-	-	-	-		-	-	-	-
A143	-	-	-	-		-	-	-	-
A144	-	-	-	-		-	-	-	-
A145	-	-	-	-		-	-	-	-
A146	-	-	-	-		-	-	-	-
A147	-	-	-	-		-	-	-	-
A148	-	-	-	-		-	-	-	-
A149	-	-	-	-		-	-	-	-
A150	-	-	-	-		-	-	-	-
A151	-	-	-	-		-	-	-	-
A152	-	-	-	-		-	-	-	-
A153	-	-	-	-		-	-	-	-
A154	-								

الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc

Comptes Sociaux
au 31 décembre 2023

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE				
F. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice		Variation (A-B)	
	A	B	C	D
Financement permanent	72 784 469 541,34	71 770 967 637,35	0,00	1 013 501 903,99
Actif immobilisé	72 305 982 494,08	69 881 463 055,13	2 424 519 438,95	0,00
Fonds de roulement fonctionnel	478 487 047,26	1 889 504 582,22	1 411 017 534,96	
Actif circulant	2 516 981 212,45	3 766 277 300,11	0,00	1 249 296 087,66
Passif circulant	2 133 110 058,71	1 980 292 424,55	0,00	144 817 634,16
Raison de financement global	383 871 153,74	1 777 984 875,56	0,00	1 394 113 721,82
Treorerie nette (actif - passif)	94 615 893,52	111 519 706,66	0,00	16 903 813,14

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. Ressources stables de l'exercice				
* Autofinancement (A)	0,00	795 565 228,36	-140 321 191,27	0,00
* Capacité d'autofinancement		795 565 228,36	-140 321 191,27	0,00
* Distribution des bénéfices				
* Cessions et réductions d'immobilisations (B)	1 947,10	0,00	4 998,41	0,00
* Cessions d'immobilisations incorporeelles				
* Cessions d'immobilisations corporeelles		0,00		0,00
* Cessions d'immobilisations financières				
* Récupération sur créances immobilisées	1 947,10		4 998,41	0,00
* Diminution des immobilisations en cours		0,00		0,00
* Augmentation des capitaux propres et assimilés (C)	147 044 797,84	0,00	9 260 000,00	
* Augmentation de capital/apports		0,00		0,00
* Subventions d'investissement	147 044 797,84		9 260 000,00	
* Augmentation des dettes de financement (D) (nettes de primes de remboursement)	622 442 474,85		728 503 374,37	
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	1 947,10	1 565 052 501,05	140 316 192,86	737 764 174,37
II. Emplois stables de l'exercice				
* Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	1 019 121 945,39	0,00	156 561 473,45	0,00
* Acquisitions d'immobilisations incorporeelles	8 685 818,73		16 602 548,41	
* Acquisitions d'immobilisations corporeelles	1 010 436 126,66		139 958 925,04	
* Acquisitions d'immobilisations financières	0,00		0,00	
* Augmentation des créances immobilisées				
* Remboursement des capitaux propres (F)				
* Remboursement des dettes de financement (G)	1 923 023 229,35		1 743 732 509,45	
* Emplois en non valeurs (H)	33 922 914,17		26 651 234,14	
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	2 976 068 088,91	0,00	1 926 365 217,04	0,00
III. Variation du besoin de financement global (B.F.G.)	0,00	1 394 113 721,82	0,00	1 039 983 134,59
IV. Variation de la trésorerie	0,00	16 903 813,14	0,00	8 301 715,22
Total général	2 976 070 036,01	2 976 070 036,01	1 786 049 024,16	1 786 049 024,16

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)				
		Exercice	Exercice N-1	
1	Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00	
2	- Achats revendus de marchandises	0,00	0,00	
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	0,00	0,00	
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4-5)	3 724 621 365,34	3 383 318 737,27	
3	* Ventes de biens et services produits	3 724 621 365,34	3 383 318 737,27	
4	* variation stocks de produits	0,00	0,00	
5	* immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00	0,00	
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6-7)	1 084 608 139,97	905 047 892,74	
6	* Achats consommés de matières et fournitures	264 543 408,75	221 610 155,46	
7	* Autres charges externes	820 064 731,22	683 437 737,28	
IV	= VALEUR AJOUTÉE (8-III)	2 640 013 225,37	2 478 270 844,53	
8	+ Subventions d'exploitation	0,00	0,00	
9	- Impôts et taxes	7 327 684,33	7 290 105,40	
10	- Charges de personnel	229 732 494,44	208 792 470,68	
V	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	2 402 953 046,60	2 262 188 268,45	
	= ou INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	0,00	0,00	
11	+ Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	
12	- Autres charges d'exploitation	0,00	0,00	
13	+ Reprises d'exploitation; transferts de charges	599 685 869,27	501 126 305,92	
14	- Dotations d'exploitation	1 059 106 774,29	1 052 583 543,39	
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	1 937 532 141,58	1 710 731 030,98	
VII	+/- RESULTAT FINANCIER	-783 567 003,74	-2 374 879 157,66	
VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	1 153 965 137,84	-664 148 126,68	
IX	+/- RESULTAT NON COURANT	-79 688 746,38	8 581 990,44	
15	* Impôts sur les résultats	9 452 956,60	13 886 937,83	
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	1 064 843 434,86	-669 453 074,07	

I. CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF - AUTOFINANCEMENT)				
		Exercice	Exercice N-1	
1	Résultat net de l'exercice	1 064 843 434,86	-669 453 074,07	
	* Bénéfice +	1 064 843 434,86	0,00	
	* Perte -	0,00	669 453 074,07	
2	+ Dotations d'exploitation (1)	1 032 627 098,80	1 034 538 063,95	
3	+ Dotations financières (1)	69 140 211,08		
4	+ Dotations non courantes (1)	0,00	0,00	
5	- Reprises d'exploitation (2)	589 712 431,24	497 462 039,88	
6	- Reprises financières (2)	781 333 085,14		
7	- Reprises non courantes (2) (3)	0,00	7 944 141,27	
8	- Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	
9	+ Valeurs nettes d'amort. des immo. Cédées	0,00	0,00	
I	= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	795 565 228,36	-140 321 191,27	
10	- Distributions de bénéfices	0,00	0,00	
II	= AUTOFINANCEMENT	795 565 228,36	-140 321 191,27	

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
 (2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
 (3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

TABLEAU DES PROVISIONS								
NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	6 395 360 637,22	599 662 483,44	0,00	0,00	589 712 431,24	781 333 085,14	0,00	5 623 977 604,28
SOUS TOTAL (A)	6 395 360 637,22	599 662 483,44	0,00	0,00	589 712 431,24	781 333 085,14	0,00	5 623 977 604,28
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	320 424 426,81	26 479 675,49						346 904 102,30
5. Autres Provisions pour risques et charge			0,00			0,00		
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	320 424 426,81	26 479 675,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	346 904 102,30
TOTAL (A+B)	6 715 785 064,03	626 142 158,93	0,00	0,00	589 712 431,24	781 333 085,14	0,00	5 970 881 706,58

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Adoption d'un amortissement progressif en fonction du trafic en 2016 au lieu d'un amortissement de calculé au fur et à mesure de la construction combiné au prolongement de la durée de la concession à 99 ans à partir de 1^{er} janvier 2016. Eligibilité en consolidation à la planification généralement décennale d'entretien des chaussées, la société soumise à partir de 2013 des provisions pour travaux réparatoires. En 2016, ADM a passé le rattachement des provisions pour travaux réparatoires sur les années antérieures. Le montant de la dotation aux provisions pour risques de change pour les dettes en devise a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents. 	<ul style="list-style-type: none"> La modification progressive en fonction du trafic provisionnel sur la nouvelle durée de la concession (99 ans) en l'état d'amortissement qui reflète le meilleur rythme d'usage des actifs en concession. Étalement du coût d'entretien des chaussées sur la durée d'utilisation. L'application de la durée d'amortissement progressif en fonction du trafic sur une durée de 99 ans a eu pour effet de réduire la charge d'amortissement de l'exercice 2016 vs. 2015 de 773 MMAD (121 MMAD en 2016 vs. 1086 MMAD selon l'engagement initial). Le montant de rattachement des provisions au titre des exercices antérieurs à 2016 s'élevait à 2 524 MMAD. Le montant de la provision au titre de l'exercice 2023 s'est élevé à 389 MMAD pour une reprise de provisions constatée en 2023 de 364 MMAD. L'impact de cette dérogation sur le résultat de l'exercice est de 116.556.000,01 dhfs.
II. Changements affectant les règles de présentation	<ul style="list-style-type: none"> La composition de la dette en devise d'ADM reflète la composition du panier de devises 40% Euro, 40% dollars et 20% autres devises sur la dette d'ADM lors de la facturation de ces deux devises, ce qui a fait la prise en compte des gains latents dans le calcul de la dotation pour provision pour risque de change donne une image fidèle de la situation financière de l'entreprise. 	

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	2 196 629 586,86	33 922 914,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 232 552 503,03
* Frais préliminaires	129 411 680,23	0,00						129 411 680,23
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 069 217 908,63	33 922 914,17					0,00	2 103 140 822,80
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	104 034 265,79	8 685 818,73						112 720 084,52
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	104 034 265,79	8 685 818,73						112 720 084,52
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROPRES	141 497 842,11	4 434 350,41	0,00	0,00	0,00	0,00	5 890 781,48	140 041 412,04
* Terrains	2 575 690,00	0,00						2 575 690,00
* Constructions	45 549 008,17	0,00						45 549 008,17
* Installat. techniques, matériel et outillage	4 271 892,85	12 000,00						4 283 892,85
* Matériel de transport	0,00	0,00						0,00
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	27 678 075,44	251 865,82						27 929 941,26
* Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00						0,00
* Immobilisations corporelles en cours	61 423 176,65	4 179 484,59					5 890 781,48	59 702 879,76
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CONCESSION	79 093 623 978,60	1 000 019 228,64	0,00	5 890 781,48	0,00	0,00	0,00	80 099 533 988,72
* Terrains								0,00
* Constructions	76 940 371 418,34	171 919 900,63		5 890 781,48				77 118 182 100,45
* Installat. techniques, matériel et outillage	352 948 300,92	530 282,85			0,00			353 478 583,77
* Matériel de transport	24 665 570,92	0,00			0,00			24 665 570,92
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	227 374 210,09	162 081,12						227 536 291,21
* Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00						0,00
* Immobilisations corporelles en cours	1 548 264 478,33	827 406 964,04						2 375 671 442,37

Les acquisitions des constructions intègrent le montant de la réévaluation (cf. changement de méthode)

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payés	Montants en devises	Montant vis à vis organismes publics	Montant vis à vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DETTES DE FINANCEMENT	39 474 412 458,09	37 756 932 458,09	1 717 480 000,00	0,00	22 927 235 516,89			
- Emprunts obligataires	18 764 824 000,00	17 047 344 000,00	1 717 480 000,00					
- Autres dettes de financement	20 709 588 458,09	20 709 588 458,09	0,00		22 927 235 516,89			
DU PASSIF CIRCULANT	2 132 521 965,28	0,00	2 132 521 965,28	41 583 259,93	18 828 729,16	156 729 257,58		
- Fournisseurs et comptes rattachés	822 430 986,57		822 430 986,57	41 583 259,93	18 828 729,16	5 985 073,73		
- Clients créditeurs, avances et acomptes	639 000,40		639 000,40					
- Personnel	38 405 351,82		38 405 351,82					
- Organismes sociaux	15 827 526,69		15 827 526,69			15 827 526,69		
- Etat	134 458 833,74		134 458 833,74			134 458 833,74		
- Comptes d'associés	457 823,42		457 823,42			457 823,42		
- Autres créditeurs	83 852 393,44		83 852 393,44					
- Compte de régularisation du passif	1 036 450 049,20		1 036 450 049,20					

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur les organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
CREANCES DE LACTIF IMMOBILISE	2 303 268 847,54	2 303 268 847,54	0,00				1 000 000,00	
- Prêts immobilisés	1 704,88	1 704,88						
- Autres créances financières	2 302 267 142,66	2 302 267 142,66						
- Titres de participation	1 000 000,00	1 000 000,00					1 000 000,00	
CREANCES DE LACTIF CIRCULANT	692 119 102,91	0,00	309 595 452,28	382 523 650,63	0,00	100 767 908,83	0,00	
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 893 743,73		1 893 743,73					
- Clients et comptes rattachés	568 420 304,94		185 896 654,31	382 523 650,63		30 547 924,65		
- Personnel	614 395,61		614 395,61					
- Etat	70 219 984,18	0,00	70 219 984,18			70 219 984,18		
- Comptes d'associés	0,00		0,00			0,00		
- Autres débiteurs	3 439 787,27		3 439 787,27					
- Comptes de régularisation actif	47 530 887,18		47 530 887,18					

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	La société ADM a procédé au 1er janvier 2016 à la réévaluation de l'ensemble de ses actifs en concession sur la base du rapport d'un expert indépendant.	Le montant de la réévaluation visé s'élève à 22 554 900 402,81 MAD. L'incidence sur le résultat de l'amortissement de l'écart de réévaluation en 2022 s'est élevé à 82 MMAD.
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Au 31 décembre 2019, la Société Nationale des Autoroutes du Maroc, et afin de présenter une image fidèle de la situation financière et des résultats de l'exercice, a dérogé, visé que précisons par le CGIC, aux principes et méthodes d'évaluation relatifs à l'évaluation des dettes à libelles en monnaies étrangères. En effet, le montant de la dérogation aux provisions pour risques de change a été limité à l'incident des pertes sur les gains de change libellés.	L'impact de cette dérogation sur le résultat de l'exercice est de 283 347 385,50
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT
Les biens mis en concession sont présentés à l'actif du bilan dans une rubrique intitulée " Immobilisations corporelles en concession "	Situation spécifique d'ADM	Aucun incidence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	-	481 503,27
* Valeurs remises au cédant	-	-
* Autres engagements donnés	0,00	7 944 141,27
Total (1)	0,00	8 425 644,54

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice
* Avals et cautions	-	-
* Cautions Reçues sur marché en dirhams	1 301 388 701,53	1 233 994 872,56
* Cautions Reçues sur marché en USD	1 207 002,75	1 291 251,85
* Cautions Reçues sur marché en EURO	27 243 945,36	189 819 324,10
* Autres engagements reçus	-	-
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts concessionnels contractés	16 170 980 248,89	17 499 415 978,57
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts obligataires émis	19 485 490 956,97	19 277 870 001,00
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts bancaires marocains	2 217 647 058,80	2 388 235 294,10
* Dépôts et cautionnements reçus	20 961 150,40	20 964 250,40
TOTAL	39 224 919 074,70	40 611 590 972,58

SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données					
Sûretés reçues					

(1) - Gage : 1 Hypothèque - 2 Nantissement - 3 Warrant - 4 Autres - 5 (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes physiques (sûreté donnée)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes physiques autres que le débiteur (sûreté reçue)

TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.F.C. de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
ADM - PARK	Service	500 000	99,69%	498 000	31/12/2023				
ADM - PROJET	Service	500 000	99,69%	498 000	31/12/2023				
TOTAL		1 000 000		996 000					

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I. ACTIF IMMOBILISE	
A. Evaluation à l'entrée	
1. Immobilisation en non valeurs	(Conforme CGNC)
2. Immobilisation incorporelles	(Conforme CGNC)
3. Immobilisations corporelles	(Voir Annexe N°1 règles d'évaluations des biens mis en concession)
4. Immobilisations financières	(Conforme CGNC)
B. Corrections de valeurs	
1. Méthodes d'amortissements	(Voir Annexe N°1 règles d'évaluations des biens mis en concession)
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciations	(Conforme CGNC)
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	(Conforme CGNC)
II. ACTIF CIRCULANT	
A. Evaluation à l'entrée	
1. Stocks	(Conforme CGNC)
2. Créances et autres actifs circulants	(Conforme CGNC et annexe n°1)
3. Titres et autres valeurs de placement	(Conforme CGNC)
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	(Conforme CGNC)
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	(Conforme CGNC)
III. FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	(Conforme CGNC)
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	(Conforme CGNC)
3. Dettes de financement permanentes	(Conforme CGNC)
4. Méthodes d'évaluation des provisions doubles pour risques et charges	(Conforme CGNC)
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	(Conforme CGNC)
IV. PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	(Conforme CGNC et annexe n°1)
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	(Conforme CGNC)
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	(Conforme CGNC)
V. TRÉSORERIE	
1. Trésorerie - Actif	(Conforme CGNC)
2. Trésorerie - Passif	(Conforme CGNC)
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	(Conforme CGNC)



Aux actionnaires

Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A BP 6526, Hay Riad, Rabat Maroc

Rapport général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) pour l'exercice clos au 31 décembre 2023. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 27 332 880 688 MAD dont bénéfice net de 1 064 843 435 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

1. Fraude péage autoroutier et perte sur chiffre d'affaires

L'audit du dispositif de pilotage, de gestion et de contrôle des risques de fraude et de corruption, qui a été confié au cabinet EY & Associés, a permis de ressortir, dans le cadre du rapport provisoire émis en date du 14/10/2022, une estimation de la fraude sur le réseau autoroutier, comprise entre 2,13% du chiffre d'affaires de l'activité péage (fourchette basse) et 4,95% du chiffre d'affaires de l'activité péage (fourchette haute), soit une perte du chiffre d'affaires annuelle comprise entre 67 365 638,54 MAD et 156 553 948,72 MAD.

ADM a contesté la fourchette haute. Par conséquent, le cabinet a retenu uniquement la fourchette basse (estimation prudente) dans son rapport définitif émis en date du 23/01/2023.



2. Litige avec la société FINETIS

ADM et FINETIS ont signé des conventions d'occupation temporaire du domaine public autoroutier, aux fins du déploiement par FINETIS d'un vaste réseau de fibre optique dans certains axes autoroutiers.

Ces conventions prévoyaient le paiement par FINETIS d'une redevance annuelle de 15 MAD par mètre linéaire. Cette tarification a été contestée par FINETIS comme étant excessive et contraire à l'arrêté conjoint du Ministre des Travaux Publics et du Ministre des Finances du 08/12/1997, qui fixait la redevance annuelle à 0,5 MAD par mètre linéaire, et a décidé de suspendre le paiement des redevances d'occupation temporaire au titre des trois conventions.

Suite à cette position, ADM a saisi le tribunal Administratif de Rabat le 15 novembre 2012.

ADM a eu gain de cause, en partie, auprès du tribunal administratif de Rabat et la Cour d'Appel Administrative de Rabat. Cependant, la Cour suprême a cassé l'arrêt de cette dernière. Sur cette base, la Cour d'Appel Administrative de Rabat a repris le dossier et s'est prononcé en faveur de FINETIS. ADM a introduit un recours en rétractation. La Cour suprême a donné son accord.

Sur la base du fondement de l'accord entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement de la République française sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements signés le 13 janvier 1996 et du droit international, FINETIS et ses actionnaires français ont demandé réparation dans le cadre de l'arbitrage CIRDI.

Cette observation a été émise lors de notre rapport d'opinion relatif aux comptes de l'exercice 2021. Selon le management de la société, l'arbitrage est en cours.

3. Méthode d'évaluation

La société a dérogé aux principes et méthodes d'évaluation, tels que préconisés par le Code Général de la Normalisation Comptable, relatifs à l'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en devises. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour pertes de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de changes latents. Cette dérogation est mentionnée au niveau de l'état A2 de l'Etat des Informations Complémentaires.

4. Remboursement du crédit de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

Dans le cadre d'un protocole d'accord conclu entre l'Etat marocain et ADM, la société a bénéficié du remboursement du crédit de TVA cumulé à hauteur de 2.300.000.000 de dhs, à travers la levée auprès du marché financier d'un prêt pour le financement dudit crédit de TVA, lequel prêt sera remboursé, principal et intérêts, par l'Etat. De sa part, ADM s'engage, entre autres, à respecter le programme d'investissement et à finaliser le contrat programme en décembre 2023.

5. Contrôle fiscal

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de 2023 portant sur la TVA, l'IS et l'IR au titre de la période 2019 à 2022. L'impact de ce contrôle sur les états financiers au 31/12/2023 est à hauteur de 83 millions de dirhams.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans



le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>▪ Evaluation des immobilisations corporelles en concessions.</p> <p>Le bilan de la société comprend des immobilisations corporelles en concession s'élevant à MMAD 69 436.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de perte de valeur lié à des facteurs internes ou externes, comme, par exemple, la détérioration de la performance, l'évolution de l'environnement économique, des conditions de marché défavorables, l'évolution du trafic et des changements de législation ou de réglementation.</p> <p>La société réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en concession en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits dans le paragraphe « Evaluation des immobilisations » de l'état A1 de l'ETIC « Etat des informations complémentaires ».</p> <p>Les immobilisations incorporelles du domaine concédé impactent de manière significative les comptes de la société et font par ailleurs appel au jugement et aux estimations de la Direction pour apprécier les indices de perte de valeur de ces actifs ainsi que leur valeur recouvrable. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations incorporelles du domaine concédé constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance des procédures mises en place par la direction pour la détermination des indices de perte de valeur et de la valeur actuelle. - Examiner par sondage les contrôles clés mis en place par la direction et analyser son appréciation sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur des immobilisations corporelles en concession. Comme indiqué au niveau de paragraphe « Evaluation des immobilisations » de l'état A1 de l'ETIC « Etat des informations complémentaires », aucun indicateur de perte de valeur impliquant la mise en œuvre d'un test de dépréciation n'a été identifié par la société au 31 décembre 2023.
<p>▪ Evaluation des provisions pour obligations de maintien en état de l'infrastructure</p> <p>Les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions pour maintien pour couvrir les dépenses de grosses réparations des chaussées attendues et jugées nécessaires. Ces provisions, d'un montant de MMAD 4 970 au 31 décembre 2023, sont estimées sur la base d'un programme pluriannuel révisé chaque année et comptabilisées comme présenté dans le paragraphe « Provisions pour risques et charges » de l'état A1 de l'ETIC « Etat des informations complémentaires ».</p> <p>Les provisions pour maintien en état des ouvrages concédés impactent de manière significative les comptes du Groupe et font par ailleurs appel, pour les besoins de leur évaluation, au jugement et aux estimations de la Direction. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance des procédures mises en œuvre par la Direction pour évaluer les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés ; - Examiner par sondage les contrôles clés mis en place par la Direction pour évaluer les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés ; - Procéder à l'analyse des dépenses prises en compte dans constitution des provisions, en examinant la cohérence des hypothèses et des données clés du programme pluriannuel des grosses réparations.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de nondétection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes

BDO, a Moroccan firm, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the International BDO network of independent member firms. BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.



tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Rabat, le 29 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

Horwath Maroc Audit

BDO Maroc

HORWATH MAROC AUDIT
11, Rue Al Khataouat Appt N°6
Agdal -Rabat
Tél: 0537.77.46.70.71
Fax : 0537.77.46.76

B.D.O Sarl
119, Bd Abdelmoumen
Bureau n°39 - Casablanca
- N.S -

Monsieur Adib BENBRAHIM
Associé

Monsieur Zakaria FAHIM
Associé

2 . COMPTES ANNUELS CONSOLIDES ET RAPPORT GENERAL

الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc

Comptes Consolidés
au 31 décembre 2023

BILAN ACTIF		
	31.12.2023	31.12.2022
Actif non courant		
Immobilisations corporelles et incorporelles	120 670	130 032
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	69 435 925	68 759 117
Participations dans les entreprises associées	0	0
Autres actifs financiers non courants	2 302 302	2 300
Impôts différés actifs	810 697	992 491
Instrumentés dérivés	0	0
Autres actifs non courants	0	1 967 388
Total actif non courant	72 669 593	71 851 327
Actif courant		
Autres actifs financiers	2 113 253	724 812
Stocks	36 034	30 394
Clients et autres débiteurs	232 276	220 459
Autres actifs courants	499 465	625 655
Trésorerie et équivalents de trésorerie	557 319	307 287
Total actif courant	3 438 367	2 188 806
TOTAL DE L'ACTIF	76 107 961	74 040 133

BILAN PASSIF		
	31.12.2023	31.12.2022
Capitaux propres		
Capital	15 715 629	15 715 629
Reserves consolidées	-9 566 683	-8 474 869
Ecart de réévaluation	15 126 659	15 178 565
Résultat de l'exercice	1 293 685	-909 967
Capitaux propres part du Groupe	22 569 290	21 509 358
Intérêts minoritaires	-	-
Total des capitaux propres	22 569 290	21 509 358
Passif non courant		
Emprunts non courants	37 282 037	36 884 865
Impôts différés	6 796 060	6 819 380
Provisions non courantes	4 373 967	3 817 631
Autres passifs non courants	455 346	309 905
Total passif non courant	48 907 411	47 831 781
Passif courant		
Fournisseurs et autres créanciers	807 290	753 572
Emprunts courants et dettes financières diverses	1 717 480	1 757 000
Dettes d'impôt sur le résultat	0	0
Provisions courantes	192 008	635 221
Autres passifs	1 896 423	1 517 118
Découvert	18 057	36 082
Total passif courant	4 631 259	4 698 993
TOTAL DU PASSIF	76 107 961	74 040 133

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES		
	31.12.2023	31.12.2022
Chiffre d'affaires dont :	4 730 531	4 014 789
- chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	3 724 621	3 383 319
- chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	1 005 910	631 470
Achats et charges externes	-2 056 643	-1 582 611
Charges de personnel	-249 060	-228 878
Impôts et taxes	-7 332	-7 296
Dotations aux amortissements	-901 915	-885 477
Dotation aux provisions (nettes des reprises)	885 678	754 237
Autres produits et charges d'exploitation	31 708	84 662
Résultat opérationnel courant	2 432 967	2 149 425
Autres produits et charges opérationnels	-81 641	6 802
Résultat opérationnel	2 351 326	2 156 227
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	0
Coût de financement financier brut	-1 639 398	-1 794 137
Coût de financement financier net	-1 639 398	-1 794 137
Autres produits et charges financiers	611 619	-1 245 404
Quote part du résultat des entreprises associées	0	0
Impôt sur le résultat	-29 862	-26 653
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	1 293 685	-909 967
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0
Résultat net	1 293 685	-909 967
- dont part du Groupe	1 293 685	-909 967
- dont intérêts minoritaires	-	-
Résultat revenant aux actionnaires de la société par action :		
- résultat de base par action (part du Groupe)	41	-29
- résultat dilué par action (part du Groupe)	41	-29

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ					
	31.12.2023		31.12.2022		
Flux de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 293 685	-909 967	1 293 685	-909 967	
Flux de trésorerie et d'équivalents de trésorerie liés aux activités opérationnelles	2 432 967	2 149 425	2 149 425	1 843 802	
Flux de trésorerie et d'équivalents de trésorerie liés aux activités d'investissement	-1 639 398	-1 794 137	-1 794 137	-1 245 404	
Flux de trésorerie et d'équivalents de trésorerie liés aux activités de financement	-1 639 398	-1 794 137	-1 794 137	-1 245 404	
Flux de trésorerie et d'équivalents de trésorerie liés aux activités de financement	1 293 685	-909 967	1 293 685	-909 967	

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS						
	Capital	Reserves	Résultat	Titre part du Groupe	Intérêts minoritaires	(en KMAD) Total des capitaux propres
Capital propre au 31/12/2022	15 715 629	632 478	439 256	22 479 999	-	22 479 999
Affectation du résultat précédent	-	-63 284	-63 284	-	-	-126 568
Frais d'augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions versées aux actionnaires	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation net	-	56 624	-	-	-	56 624
Résultat net	-	-	-909 967	-	-	-909 967
Impact PDR	-	-	-	-	-	-
Impact TVA	-	-	-	-	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Divers	-	-51	-	-51	-	-102
Capital propre au 31/12/2023	15 715 629	670 396	-909 967	21 509 358	-	21 509 358
Capital propre au 31/12/2023	15 715 629	670 396	-909 967	21 509 358	-	21 509 358
Affectation du résultat précédent	-	-63 284	-63 284	-	-	-126 568
Frais d'augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions versées aux actionnaires	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation net	-	51 905	-	-	-	51 905
Résultat net	-	-	1 293 685	-	-	1 293 685
Impact	-	-	-	-	-	-
Impact impôt différé actif	-	-181 786	-	-	-	-181 786
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Divers	-	-51	-	-51	-	-102
Capital propre au 31/12/2023	15 715 629	559 927	1 293 685	22 509 291	-	22 509 291

TABLEAU FLUX DE TRESORERIE

	31.12.2023	31.12.2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 112 098	1 703 409
Résultat net	1 293 685	- 909 967
Dotations nettes aux amortissements et provisions	- 270 790	86 114
Gains et pertes de change latente	-	-
Résultat sur cessions	-	-
Autofinancement	1 022 895	- 823 853
Charge nette d'intérêts	1 639 398	1 894 287
Variation des impôts différés	158 475	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	723 911	485 107
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)	3 544 678	1 555 542
Acquisition d'immobilisations	- 1 013 612	- 638 076
Actifs et passifs financiers non courants	- 332 614	9 256
Total des acquisitions d'actifs non courant	- 1 346 227	- 628 820
Cessions d'immobilisations	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)	- 1 346 227	- 628 820
Dividendes versés aux actionnaires	-	-
Remboursement d'emprunts	- 1 923 023	- 1 216 486
Emission d'emprunts	622 442	1 412 900
Remboursement du crédit de TVA	2 300 000	-
Somme reçues/payées à la suite d'augmentation/réduction de capital	-	-
Intérêts financiers nets versés	- 1 639 398	- 1 714 449
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)	- 639 979	- 1 518 034
Variation de trésorerie (I + II + III)	1 558 473	- 591 312
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 670 571	1 112 097

الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc

Comptes Consolidés
au 31 décembre 2023

RESUME DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2023

REFERENCIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés de groupe ADM sont établis en conformité avec les normes comptables internationales publiées par l'IASB et telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2023, modalité permise par l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et est conforme aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (AMMC) entrée en vigueur le 01/04/2012.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

NOTE 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 décembre 2022 et 31 décembre 2023

Société	Forme Juridique	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	SA	100%	Société consolidante
ADM-PARK S.A	SA	99,92%	Intégration globale
ADM-PROJET S.A	SA	99,92%	Intégration globale

NOTE 2. IFRIC12 ET CONTRAT DE CONCESSION

Le contrat de concession est traité par l'interprétation IFRIC 12 publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 25 mars 2009. Cette interprétation prévoit que dans le cas où le concessionnaire reçoit un droit de facturer une rémunération pour l'utilisation d'un actif et pour lequel il supporte, in fine, le risque d'exploitation, cet actif, représentant le droit du concessionnaire à percevoir une rémunération auprès des usagers et inscrit en immobilisation incorporelle. Ce modèle de l'actif incorporel s'applique particulièrement aux infrastructures autoroutières actuellement gérées par ADM car elle dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien de l'infrastructure.

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe correspondent pour leur quasi-totalité aux immobilisations incorporelles du domaine concédé; pour l'essentiel, elles reviennent gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession. La concession s'étend aux autoroutes ou sections d'autoroutes exploitées par le Groupe, ainsi qu'à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'entretien et à l'exploitation de chaque autoroute ou section d'autoroute soumise, y compris les raccordements aux voies existantes, les dépendances et installations annexes directement nécessaires au service des usagers ou réalisés en vue d'améliorer l'exploitation.

NOTE 3. PRINCIPALES METHODES ET REGLES COMPTABLES

3.1 BASE D'EVALUATION

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (MMD) arrondis au millier le plus proche. Les actifs et les passifs sont comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amortis, sous réserve des cas particuliers suivants:

- Les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur;
- Les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés.

1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent au droit d'ADM d'exploiter le réseau d'autoroutes que lui concède l'Etat en contrepartie de la réception des usagers du péage. Ce droit est évalué à la juste valeur des investissements nécessaires à la conception et à la construction des autoroutes ainsi qu'aux travaux complémentaires relatifs aux améliorations ultérieures.

2. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à la construction d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif. Dans le cas du Groupe, les actifs éligibles sont les immobilisations incorporelles du domaine concédé dont la construction s'étale sur une période de plus de douze mois.

3. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances à court terme, à l'exception du crédit de TVA. Les créances clients et autres débiteurs sont valorisés à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation; les ajustements étant portés au compte de résultat.

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances à court terme, à l'exception du crédit de TVA.

En effet, historiquement et jusqu'à 2015 le crédit de TVA au niveau de la société était une situation structurelle et en augmentation continue, cela était dû à:

- Le montant important de la TVA récupérable au taux de 20% généré essentiellement par les investissements inscrits dans le cadre des contrats programmes couvrant 2015 et antérieurs;
- Un niveau de TVA collecté à 10% jusqu'à 2015 ne permettant pas d'absorber cette récupération au vu de décalage entre le niveau de l'investissement et le CA généré ainsi que par le différentiel de taux.

Conséquence de cette problématique ADM a entrepris plusieurs actions pour agir sur ses causes à savoir:

- Révision du taux de TVA sur le Chiffre d'Affaires qui passe de 10 à 20% à partir de 2015
- Signature de conventions d'investissement à partir de 2018 permettant d'ioner tous les projets d'investissements de la TVA. Ces conventions couvrent les investissements dont les réalisations s'étalent sur les 3 prochains exercices (y compris 2021) et ADM continue à mettre en place des conventions d'ionations des investissements futurs jusqu'à absorption totale du crédit de TVA.

Cette politique a permis d'agir efficacement sur le crédit de TVA.

En décembre 2023, le crédit de la TVA a été remboursé à la hauteur de 2.3 MM Dh.

4. Emprunts et dettes de financement

Les emprunts ordinaires, obligataires et les autres dettes de financement sont évalués au coût amorti au taux d'intérêt effectif, intégrant les primes d'émission et de remboursement, ainsi que les frais d'émission et les commissions de garantie.

5. Provisions pour maintien en état de l'infrastructure

Les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions pour maintien. Elles sont constituées principalement par le montant des dépenses de grosses réparations des chaussées attendues et jugées nécessaires pour éteindre l'obligation dans les 15 prochaines années et calculées sur la base d'un programme pluriannuel révisé chaque année.

La part à plus d'un an des provisions pour maintien en état de l'infrastructure sont comptabilisées en provisions non courantes pour leur montant actualisé. Le coût d'actualisation étant comptabilisé en charges financières.

6. Chiffre d'affaires

Conformément à l'IFRIC 12, le chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession couvre l'activité d'ADM au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement d'un ouvrage qu'il met à disposition du concédant. Ce chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, conformément à la norme IAS 11. Le chiffre d'affaires lié à l'exploitation est comptabilisé selon la norme IAS 18.

A noter également que IFRS 16 et IFRIC 23 sont entrés en vigueur en 2019 mais leurs impacts sur les comptes d'ADM n'ont pas été significatifs.

7. Dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue de taille afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes...).

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux d'entrée de trésorerie identifiables et autonomes. La société a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était une activité. En effet, le réseau autoroutier est géré dans le cadre d'un contrat de concession unique regroupant tous les tronçons autoroutiers et constitue par conséquent une seule UGT.

Conformément à la norme IAS 36, les critères retenus pour apprécier les indices de perte de valeur sont indifféremment des critères externes (ex.: évolution significative des données de trafic...) ou internes (ex.: diminution significative du chiffre d'affaires...). Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, la société examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur diminuée des coûts de vente.

Conformément à la norme IAS 36, les provisions pour dépréciation relatives aux autres immobilisations corporelles sont réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif.

« Aucun indicateur de perte de valeur impliquant la mise en œuvre d'un test de dépréciation n'a été identifié par la société au 31 décembre 2023 »

3.2 COMMENTAIRE DES PRINCIPALES VARIATIONS SUR LES COMPTES

1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions de dh)	31.12.2022	Augmentation	Diminution	31.12.2023
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	70 549,71	1 005,91	-	71 555,62
Amortissement des immobilisations incorporelles du domaine concédé	1 790,59	329,10	-	2 119,69
Valeurs nettes	68 759,12	676,81	-	69 435,92

Les immobilisations incorporelles en concession ont connu une augmentation nette de de 677 MMD durant 2023.

2. Autres Actifs non courants

(en millions de dh)	déc-22	déc-23	%
Impôts différés actifs	992,49	810,70	22,4%
Instruments dérivés (trading)	-	-	-
Autres débiteurs non courants	1 969,69	2 302,30	16,9%
TOTAL	2 962,18	3 113,00	5%

a. Les impôts différés actifs

Au 31.12.2023, ils comprennent essentiellement l'impôt sur l'amortissement fiscalement différé avec la nouvelle base de l'amortissement indéfiniment reportable revue suite au contrôle fiscal.

(en milliers de dirhams)	DEC-2022	DEC-2023
Amortissement fiscalement différé	992 491	810 697

b. Crédit de TVA :

Le crédit TVA a été remboursé par l'Etat à la hauteur de 2.3 MMMD. Ainsi, son actualisation n'a plus lieu d'être.

3. Autres actifs courants

(en millions de dh)	déc-22	déc-23	%
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	724,8	2 113,3	191,6%
Autres débiteurs courants	825,9	499,5	-39,5%
TOTAL	1 550,7	2 612,74	68%

Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat comprennent les excédents de trésorerie placés et valorisés à leur juste valeur à la date de clôture. Les autres débiteurs courants comprennent essentiellement les créances sur l'Etat dont la part < 1 an de la créance TVA.

4. Provisions

(en millions de dh)	Au 31.12.2022	Dotations nettes des reprises	Effet Actualisation	Au 31.12.2023
Provision pour maintien en état de l'infrastructure (*)	4 371,5	- 295,8	- 335,1	4 410,8
Provisions pour risques et charges	81,3	73,8	-	155,2
TOTAL	4 452,85	- 221,94	- 335,07	4 565,98

(*) dont part > 1 an 4 219 MMDhs au 31.12.2023.

La provision pour maintien en l'état de l'infrastructure pour un brut au 31/12/2023 de 4 964 MMAD a été calculée sur la base des prévisions de dépenses de grosses réparations par tronçon mis en service et pendant les 15 prochaines années pour tous les tronçons.

Le montant actualisé de cette provision au 31/12/2023 est de 4 411 MMAD avec un impact résultant de - 39 millions de dh.

5. Information sur les actifs et passifs financiers

(en millions de dh)	Dec-2023	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	2 113	2 113	-	-
Trésorerie	557	557	-	-
Sous-total actifs financiers	2 670,57	2 670,57	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	39 000	1 717	6 586	30 696
Fournisseurs	807	807	-	-
Decouvert	18	18	-	-
Sous-total passifs financiers	39 824,86	2 542,83	6 585,80	30 696,24

6. Passifs éventuels

Conformément à la législation fiscale au Maroc, les déclarations de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt sur les revenus (IR) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre des exercices 2020 à 2023 peuvent faire l'objet d'un contrôle fiscal.

En effet, ADM a eu un contrôle fiscal au cours de l'année 2023.

7. Chiffre d'affaires

en millions de dh	déc-22	déc-23	%
Chiffres d'affaires	4 014,79	4 730,53	17,83%
Dont:			
Chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	3 383,32	3 724,62	10,1%
Chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	631,47	1 005,91	59,30%
Autres produits	84,66	118,41	39,86%
Intéress	-	- 86,70	
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	4 099,45	4 762,24	16,17%

L'augmentation du C A péage de 10,1% est directement liée à la hausse du trafic sur le réseau autoroutier.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

8. Charges d'exploitation

(en millions de dh)	déc-22	déc-23	%
Charges liées à la construction des infrastructures en concession	631,5	1 005,9	59%
Energies et Fournitures	21,4	21,8	2%
Achat de travaux, études et prestations de services	181,8	220,1	21%
Entretien routier	576,0	680,5	18%
Entretien et réparation des biens mobiliers	15,2	16,1	6%
Divers	156,7	198,9	27%
Intéress	-	86,7	-
TOTAL	1 582,6	2 056,6	30%

Les achats et charges externes ont connu une augmentation de 30% expliquée essentiellement par l'augmentation des charges liées à la construction des infrastructures en concession.

9. Coût de l'endettement

(en millions de dh)	DEC 2022	DEC-2023	%
Intérêts et charges financières assimilées	1 561	1 461	-7%
Variation de juste valeur des instruments financiers	33	1	-5 621%
Effet actualisation	201	108	-86%
Autres retraitements	- 1	70	101%
Coût de l'endettement	1 794	1 639	-8,6%

Les intérêts et charges financières comprennent les intérêts de l'exercice sur les emprunts en cours et l'amortissement en application des normes IFRS de la commission de garantie relative aux prêts. Cette commission s'analyse en IFRS comme un coût d'emprunt et rentre dans le calcul du taux d'intérêt effectif.

Le coût d'endettement affiche une baisse de 8,6% par rapport à l'exercice antérieur expliqué principalement par l'effet Forex.

10. Gestion des risques

• Engagements donnés :

Le Conseil d'Administration d'ADM a approuvé en date du 30 mars 2016 une convention de partenariat conclue par la société avec le Ministère du Transport et de la Logistique pour l'aménagement de deux pénières entre l'autoroute de contournement de Rabat et la ville de Rabat.

Elle s'inscrit dans le cadre de la convention globale, Rabat ville lumière, signée devant sa Majesté le ROI le 12 mai 2014.

Le management d'ADM a accepté d'engager ces dépenses, car ils génèrent une augmentation certaine du trafic.

• Engagements reçus :

en dh	DEC -2023	DEC 2022
* Avals et cautions		
* Cautions Reçues sur marché en dirhams	1 301 388 701,53	1 233 994 872,56
* Cautions Reçues sur marché en USD	1 207 002,75	1 291 251,85
* Cautions Reçues sur marché en EURO	27 243 945,36	189 819 324,10
* Autres engagements reçus		
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts concessionnels contractés	16 170 980 248,89	17 469 415 978,57
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts obligataires émis	19 485 490 966,97	19 277 870 001,00
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts bancaires marocains	2 217 647 058,80	2 388 235 294,10
* Dépôts et cautionnements reçus	20 961 150,40	20 964 250,40
TOTAL	39 224 919 074,70	40 611 590 972,58

11. Gestion des risques

L'activité gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de traiter et de suivre les risques du groupe ADM. Les risques pris en charge sont de toutes natures : risques opérationnels, financiers, stratégiques, humains, réglementaires ou de réputation.

La gestion des risques s'appuie sur un processus structuré et documenté, ainsi que sur une « politique de gestion des risques » approuvée par la direction générale.

ADM a souscrit diverses polices d'assurances et estime satisfaisant le niveau de couverture des risques potentiels significatifs.



Aux actionnaires

Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A
BP 6526, Hay Riad, Rabat
Maroc

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés au 31 décembre 2023 de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres consolidés et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **22 569 290 KMAD** dont un bénéfice consolidé de **1 293 685 KMAD**.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Normes Internationales d'information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

1. Fraude péage autoroutier et perte sur chiffre d'affaires

L'audit du dispositif de pilotage, de gestion et de contrôle des risques de fraude et de corruption, qui a été confié au cabinet EY & Associés, a permis de ressortir, dans le cadre du rapport provisoire émis en date du 14/10/2022, une estimation de la fraude sur le réseau autoroutier, comprise entre 2,13% du chiffre d'affaires de l'activité péage (fourchette basse) et 4,95% du chiffre d'affaires de l'activité péage (fourchette haute), soit une perte du chiffre d'affaires annuelle comprise entre 67 365 638,54 MAD et 156 553 948,72 MAD.

ADM a contesté la fourchette haute. Par conséquent, le cabinet a retenu uniquement la fourchette basse (estimation prudente) dans son rapport définitif émis en date du 23/01/2023.

2. Litige avec la société FINETIS

ADM et FINETIS ont signé des conventions d'occupation temporaire du domaine public autoroutier, aux fins du déploiement par FINETIS d'un vaste réseau de fibre optique dans certains axes autoroutiers.

Ces conventions prévoyaient le paiement par FINETIS d'une redevance annuelle de 15 MAD par mètre linéaire. Cette tarification a été contestée par FINETIS comme étant excessive et contraire à l'arrêté

BDO, a Moroccan firm, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms. BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.



HORWATH MAROC AUDIT
Adresse : 90, Avenue Mehdi Ben
Barka, Hay RIAD – Rabat



BDO MAROC
Adresse : 119, Bd Abdelmoumen
5ème Etage N° 39- Casablanca 20360

conjoint du Ministre des Travaux Publics et du Ministre des Finances du 08/12/1997, qui fixait la redevance annuelle à 0,5 MAD par mètre linéaire, et a décidé de suspendre le paiement des redevances d'occupation temporaire au titre des trois conventions.

Suite à cette position, ADM a saisi le tribunal Administratif de Rabat le 15 novembre 2012.

ADM a eu gain de cause, en partie, auprès du tribunal administratif de Rabat et la Cour d'Appel Administrative de Rabat. Cependant, la Cour suprême a cassé l'arrêt de cette dernière. Sur cette base, la Cour d'Appel Administrative de Rabat a repris le dossier et s'est prononcé en faveur de FINETIS. ADM a introduit un recours en rétractation. La Cour suprême a donné son accord.

Sur la base du fondement de l'accord entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement de la République française sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements signés le 13 janvier 1996 et du droit international, FINETIS et ses actionnaires français ont demandé réparation dans le cadre de l'arbitrage CIRDI.

Cette observation a été émise lors de notre rapport d'opinion relatif aux comptes de l'exercice 2021. Selon le management de la société, l'arbitrage est en cours

3. Méthode d'évaluation

La société a dérogé aux principes et méthodes d'évaluation, tels que préconisés par le Code Général de la Normalisation Comptable, relatifs à l'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en devises. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour pertes de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de changes latents. Cette dérogation est mentionnée au niveau de l'état A2 de l'Etat des Informations Complémentaires.

4. Remboursement du crédit de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

Dans le cadre d'un protocole d'accord conclu entre l'Etat marocain et ADM, la société a bénéficié du remboursement du crédit de TVA cumulé à hauteur de 2.300.000.000 DH, à travers la levée auprès du marché financier d'un prêt pour le financement dudit crédit de TVA, lequel prêt sera remboursé, principal et intérêts, par l'Etat. De sa part, ADM s'engage, entre autres, à respecter le programme d'investissement et à finaliser le contrat programme en décembre 2023.

5. Contrôle fiscal

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de 2023 portant sur la TVA, l'IS et l'IR au titre de la période 2019 à 2022. L'impact de ce contrôle sur les états financiers au 31/12/2023 est à hauteur de 83 millions de dirhams.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation des immobilisations corporelles en concessions. 	

BDO, a Moroccan firm, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms. BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.



HORWATH MAROC AUDIT
 Adresse : 90, Avenue Mehdi Ben
 Barka, Hay RIAD – Rabat



BDO MAROC
 Adresse : 119, Bd Abdelmoumen-
 5ème Etage N° 39, Casablanca 20360

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Le bilan de la société comprend des immobilisations corporelles en concession s'élevant à MMAD 69 436.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de perte de valeur lié à des facteurs internes ou externes, comme, par exemple, la détérioration de la performance, l'évolution de l'environnement économique, des conditions de marché défavorables, l'évolution du trafic et des changements de législation ou de réglementation.</p> <p>Le groupe réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en concession en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits au point « Dépréciation et pertes de valeur » de la note 3.1 de l'annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Les immobilisations incorporelles du domaine concédé impactent de manière significative les comptes du groupe et font par ailleurs appel au jugement et aux estimations de la Direction pour apprécier les indices de perte de valeur de ces actifs ainsi que leur valeur recouvrable. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations incorporelles du domaine concédé constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance des procédures mises en place par la direction pour la détermination des indices de perte de valeur et la valeur recouvrable. - Examiner par sondage les contrôles clés mis en place par la direction et analyser son appréciation sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur des immobilisations corporelles en concession. Comme indiqué au point 7 « Dépréciation et pertes de valeur » de l'état A1 de la note point 3.1 de l'annexe aux états financiers consolidés, aucun indicateur de perte de valeur impliquant la mise en œuvre d'un test de dépréciation n'a été identifié par la société au 31 décembre 2023.
<p>▪ Evaluation des provisions pour obligations de maintien en état de l'infrastructure</p> <p>Les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions pour maintien pour couvrir les dépenses de grosses réparations des chaussées attendues et jugées nécessaires. Ces provisions, d'un montant de MMAD 4 970 au 31 décembre 2023, sont estimées sur la base d'un programme pluriannuel révisé chaque année et comptabilisées comme présenté au point 5 « Provisions pour risques et charges » de l'annexe aux états financiers consolidés</p> <p>Les provisions pour maintien en état des ouvrages concédés impactent de manière significative les comptes du Groupe et font par ailleurs appel, pour les besoins de leur évaluation, au jugement et aux estimations de la Direction. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance des procédures mises en œuvre par la Direction pour évaluer les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés ; - Examiner par sondage les contrôles clés mis en place par la Direction pour évaluer les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés ; - Procéder à l'analyse des dépenses prises en compte dans la constitution des provisions, en examinant la cohérence des hypothèses et des données clés du programme pluriannuel des grosses réparations.

BDO, a Moroccan firm, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the International BDO network of independent member firms. BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

BDO, a Moroccan firm, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms. BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.



- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rabat, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Horwath Maroc Audit

BDO Maroc

HORWATH MAROC AUDIT
 11, Rue Al Khataouat Apt N°6
 Agdal - Rabat
 Tél: 0537.77.46.70, 71
 Fax : 0537.77.46.76



B.D.O Sarl
 119, Bd Abdelmoumen
 Bureau n°39 - Casablanca
 - N.S -



Monsieur Adib BENBRAHIM
 Associé

Monsieur Zakaria FAHIM
 Associé

BDO, a Moroccan firm, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms. BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.



COMMENTAIRE DU MANAGEMENT

Performance financière :

- ✓ Le chiffre d'affaires social a augmenté de 10% en 2023 affichant 3 727 millions de MAD. Le chiffre d'affaires consolidé affiche quant à lui une croissance de 18% grâce à l'augmentation de 59% du chiffre d'affaires lié à la construction des infrastructures en concession.
- ✓ En social, le niveau de la dette a baissé de 5% affichant 37 174 millions de MAD à fin décembre 2023.
- ✓ L'investissement net affiche un total de 69 435 millions de MAD en amélioration de 1% par rapport à 2022.
- ✓ Le résultat net social fortement impacté par le FOREX s'établit positivement à 1 064 millions, il serait hors impact FOREX de 353 millions de dhs.
- ✓ Le résultat net consolidé en normes IFRS est à 1 294 millions de dhs.

Activité de la société 2023 :

Sur le plan développement du réseau autoroutier national, l'année 2023 a été marquée par l'avancement du grand chantier de triplement de l'autoroute Casablanca- Berrechid et de l'autoroute de Contournement de Casablanca, d'une part, et par le lancement du projet de construction de l'Autoroute Tit Mellil-Berrechid, d'autre part. ADM a parallèlement poursuivi la réalisation des travaux des grosses réparations au niveau de plusieurs axes autoroutiers, et ce dans le cadre du programme 2021-2023.

S'agissant des coopérations développées par ADM dans l'objectif de partager son savoir et savoir-faire en tant que leader Africain, l'année 2023 a connu la concrétisation par ADM Académie, l'entité chargée de la formation d'ADM, du projet de renforcement des capacités des ressources humaines des pays africains dans le secteur du transport, et ce à travers l'organisation d'un premier cycle de formation au profit d'une délégation africaine de 11 pays différents, et ce dans le cadre de la coopération tripartite entre le Maroc-Japon-Afrique en partenariat avec le Ministère de l'Équipement et de l'Eau, l'Agence Marocaine de la Coopération Internationale (AMCI), l'Agence Marocaine de la Coopération Internationale (JICA) et Hanshin Express Way.

Enfin, dans le cadre du « programme J/Jeunes Espoirs », un programme RSE déployé par ADM pour soutenir les écoles primaires limitrophes au réseau autoroutier, de nombreuses actions ont été concrétisées en 2023, dont principalement la réhabilitation de 9 écoles et l'organisation d'une caravane de consultations, de sensibilisation et de soins dentaires en partenariat avec l'association « Operation Smile Morocco ».

Le Rapport Annuel Financier, y compris l'ETIC, est consultable sur le lien suivant :

<https://www.adm.co.ma/ADM/Communication/Pages/Communications-financieres.aspx>

3 .ETIC

BILAN ACTIF

leau n° 1	A C T I F	Exercice clos le			31/12/2023
		Exercice		Exercice N-1	
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
	IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)	2 232 552 503,03	2 130 102 651,55	102 449 851,48	153 254 224,46
A01	- Frais préliminaires	129 411 680,23	129 411 680,21	0,02	0,02
A02	- Charges à répartir	2 103 140 822,80	2 000 690 971,34	102 449 851,46	153 254 224,44
A03	- Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	112 720 084,52	80 409 749,19	32 310 335,33	33 987 973,38
A04	- Immobilisations en recherche & développement	0,00	0,00	0,00	0,00
A05	- Brevets, marques, droits et val.similaires	112 720 084,52	80 409 749,19	32 310 335,33	33 987 973,38
A06	- Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
A07	- Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C1)	140 041 412,04	60 500 413,69	79 540 998,35	84 937 075,60
A08	- Terrains	2 575 690,00	0,00	2 575 690,00	2 575 690,00
A09	- Constructions	45 549 008,17	38 325 086,28	7 223 921,89	8 294 323,96
A10	- Installations techniques, mat. & outil.	4 283 892,85	1 727 710,04	2 556 182,81	2 898 724,91
A11	- Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
A12	- Mobilier, mat.de bureau & aménagements divers	27 929 941,26	20 447 617,37	7 482 323,89	9 745 160,08
A13	- Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
A14	- Immobilisations corporelles en cours	59 702 879,76		59 702 879,76	61 423 176,65
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CONCESSION (C2)	80 099 533 988,72	10 663 609 124,13	69 435 924 864,59	68 759 117 328,41
	- Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Constructions	77 118 182 100,45	10 118 109 346,67	67 000 072 753,78	67 121 922 987,81
	- Installations techniques, mat. & outil.	353 478 583,77	316 128 671,92	37 349 911,85	56 592 099,94
	- Matériel de transport	24 665 570,92	24 665 570,84	0,08	0,08
	- Mobilier, mat.de bureau & aménagements divers	227 536 291,21	204 705 534,70	22 830 756,51	32 337 762,25
	- Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Immobilisations corporelles en cours	2 375 671 442,37		2 375 671 442,37	1 548 264 478,33
	IMMOBILISATIONS FINANCIERS (D)	2 303 268 847,54	0,00	2 303 268 847,54	3 266 900,44
A15	- Prêts immobilisés	1 704,88	0,00	1 704,88	1 704,88
A16	- Autres créances financières	2 302 267 142,66	0,00	2 302 267 142,66	2 265 195,56
A17	- Titres de participation	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
A18	- Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	352 487 596,79		352 487 596,79	846 899 552,84
A19	- Diminution des créances immobilisées	12 924,67		12 924,67	5 394,34
A20	- Augmentation des dettes de financement	352 474 672,12		352 474 672,12	846 894 158,50
	TOTAL I (A+B+C1+C2+D+E)	85 240 604 432,64	12 934 621 938,56	72 305 982 494,08	69 881 463 055,13
	STOCKS	40 723 936,32	4 831 751,31	35 892 185,01	30 252 164,01
A21	- Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
A22	- Matières et fournitures consommables	40 723 936,32	4 831 751,31	35 892 185,01	30 252 164,01
A23	- Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
A24	- Produits intermédiaires produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
A25	- Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00
	CREANCES DEL'ACTIF CIRCULANT (G)	692 119 102,91	320 424 426,81	371 694 676,10	3 015 464 321,85
A26	- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	1 893 743,73	0,00	1 893 743,73	1 361 568,26
A27	- Clients et comptes rattachés	568 420 304,94	318 744 253,99	249 676 050,95	220 458 390,95
A28	- Personnel	614 395,61	0,00	614 395,61	518 260,57
A29	- Etat	70 219 984,18	0,00	70 219 984,18	2 750 282 567,78
A30	- Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
A31	- Autres débiteurs	3 439 787,27	1 680 172,82	1 759 614,45	1 885 069,15
A32	- Comptes de régularisation actif	47 530 887,18	0,00	47 530 887,18	40 958 465,14
A33	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	2 108 867 495,80	0,00	2 108 867 495,80	719 849 620,34
A34	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (II) (Élé.m.circ.)	526 855,54		526 855,54	711 193,91
	TOTAL II (F+G+H+I)	2 842 237 390,57	325 256 178,12	2 516 981 212,45	3 766 277 300,11
	TRESORERIE ACTIF	112 673 001,50	0,00	112 673 001,50	147 601 863,60
A35	- Chèques et valeurs à encaisser	4 868 122,68	0,00	4 868 122,68	4 581 972,69
A36	- Banques, T.Get C.P	54 715 123,28	0,00	54 715 123,28	92 963 599,14
A37	- Caisses, Régies d'avances et accrédiitifs	53 089 755,54	0,00	53 089 755,54	50 056 291,77
	TOTAL III	112 673 001,50	0,00	112 673 001,50	147 601 863,60
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	88 195 514 824,71	13 259 878 116,68	74 935 636 708,03	73 795 342 218,84

BILAN PASSIF

Tableau n° 1		P A S S I F		Exercice clos le		31/12/2023	
				Exercice N		Exercice N-1	
		CAPITAUX PROPRES		26 877 782 718,97		25 812 939 284,11	
	B01	- Capital social ou personnel (1)		15 715 628 500,00		15 715 628 500,00	
	B02	- (-) :actionnaires, CSNA, C.App;dont Versé					
F	B03	- Primes d'émission, de fusion, d 'apport		0,00		0,00	
I	B04	- Ecart de réévaluation		22 554 900 492,80		22 554 900 492,80	
N	B05	- Réserve légale		558 341,72		558 341,72	
A							
N	B06	- Autres réserves		0,00		0,00	
C	B07	- Report à nouveau (2)		-12 458 148 050,40		-11 788 694 976,33	
E	B08	- Résultats nets en instance d'affectation		-0,01		-0,01	
M	B09	- Résultat net de l'exercice (2)		1 064 843 434,86		-669 453 074,07	
E		TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		26 877 782 718,97		25 812 939 284,11	
N							
T		CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		455 097 969,30		309 904 531,34	
	B10	- Subventions d'investissement		455 097 969,30		309 904 531,34	
P	B11	- Provisions réglementées		0,00		0,00	
E	B12	- Compte de liaison					
R							
M		DETTES DE FINANCEMENT (C)		39 474 412 458,09		39 186 485 523,07	
A	B13	- Emprunts obligataires		18 764 824 000,00		19 277 870 000,00	
N	B14	- Autres dettes de financement		20 709 588 458,09		19 908 615 523,07	
E							
N		PROVISION DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)		5 693 829 009,27		6 395 360 637,22	
T	B15	- Provisions pour risques		177 642 162,99		884 473 211,12	
		- Provisions pour charges		5 516 186 846,28		5 510 887 426,10	
		ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		283 347 385,71		66 277 661,61	
	B17	- Augmentation des créances immobilisées		0,00		0,00	
	B18	- Diminution des dettes de financement		283 347 385,71		66 277 661,61	
		TOTAL I (A+B+C+D+E)		72 784 469 541,34		71 770 967 637,35	
P	B19	- Fournisseurs et compte rattachés		2 132 521 965,28		1 987 535 034,70	
A	B20	- Clients créditeurs, avances et acomptes		822 430 986,57		742 818 319,44	
S	B21	- Personnel		639 000,40		639 000,40	
S	B22	- Organismes sociaux		38 405 351,82		24 952 854,87	
I	B23	- Etat		15 827 526,69		15 811 114,42	
F	B24	- Comptes d'associés		134 458 833,74		72 619 353,07	
T	B25	- Autres créanciers		457 823,42		457 823,42	
C	B26	- Comptes de régularisation passif		83 852 393,44		83 296 454,48	
R	B27	- Autres créanciers		1 036 450 049,20		1 046 940 114,60	
S							
C							
O							
U							
R							
L							
E							
A							
R							
N							
I							
T							
E							
N							
		TOTAL II (F+G+H+I)		2 133 110 058,71		1 988 292 424,55	
T	B29	- Crédits d'escompte		18 057 107,98		36 082 156,94	
R	B30	- Crédits de trésorerie		0,00		0,00	
S	B31	- Banques (soldes créditeurs)		0,00		0,00	
O				18 057 107,98		36 082 156,94	
E							
		TOTAL III		18 057 107,98		36 082 156,94	
		TOTAL GENERAL (I+II+III)		74 935 636 708,03		73 795 342 218,84	

(1) Capital personnel débiteur (-)

(2) Bénéficiaire (+); Déficitaires (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

Tableau n° 2		Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023			
		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice	Concernant exerc. preced.	3	4
		1	2		
*****EXPLOITATION*****					
	I	PRODUITS D'EXPLOITATION			
D01		* Ventes de marchandises en l'état	-	-	-
D02		* Ventes de biens et services produits	3 710 766 061,09	13 855 304,25	3 724 621 365,34
		Chiffre d'affaires	3 710 766 061,09	13 855 304,25	3 724 621 365,34
D03		* Variation de stocks de produits (1)	-	-	-
D04		* Immobilisations produites par l'exploitation	-	-	-
D05		* Subventions d'exploitation	-	-	-
D06		* Autres produits d'exploitation	-	-	-
D07		* Reprises d'exploitation : transferts	593 625 987,08	59 882,19	593 685 869,27
		TOTAL I	4 304 392 048,17	13 915 186,44	4 318 307 234,61
	II	CHARGES D'EXPLOITATION			
C01		* Achats revendus (2) de marchandises	-	-	-
C02		* Achats consommés (2) de matières premières	263 519 146,12	1 024 262,63	264 543 408,75
C03		* Autres charges externes	814 807 327,16	5 257 404,06	820 064 731,22
C04		* Impôts et taxes	7 327 684,33	-	7 327 684,33
C05		* Charges de personnel	229 620 635,11	111 859,33	229 732 494,44
C06		* Autres charges d'exploitation	-	-	-
C07		* Dotations d'exploitation	1 059 106 774,29	-	1 059 106 774,29
		TOTAL II	2 374 381 567,01	6 393 526,02	2 380 775 093,03
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 937 532 141,58
*****FINANCIER*****					
		PRODUITS FINANCIERS			
D08		* Prod. des titres de partic. & autres	-	-	-
D09		* Gains de change	28 887 029,43	76 026,00	28 963 055,43
D10		* Intérêts et autres produits financiers	24 437 158,34	203 953,17	24 641 111,51
D11		* Reprises financières: transferts	781 333 085,14	-	781 333 085,14
		TOTAL IV	834 657 272,91	279 979,17	834 937 252,08
	V	CHARGES FINANCIERES			
C08		* Charges d'intérêts	1 488 975 238,29	-	1 488 975 238,29
C09		* Pertes de change	59 836 439,35	25 319,53	59 861 758,88
C10		* Autres charges financières	192,03	-	192,03
C11		* Dotations financières	69 667 066,62	-	69 667 066,62
		TOTAL V	1 618 478 936,29	25 319,53	1 618 504 255,82
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			- 783 567 003,74
	VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			1 153 965 137,84

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial; augmentation (+) diminution (-)
(2) Achats revendus ou consommés: achats - variation de stocks

Tableau n° 2		Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023			
		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice	Concernant exerc. preced.	3	4
		1	2		
VII RESULTAT COURANT (reports)				1 166 465 137,84	- 664 148 126,68
*****NON COURANT*****					
	VIII	PRODUITS NON COURANTS			
D12		* Produits des cessions d'immobilisation	0,00	0,00	0,00
D13		* Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00
D14		* Reprises sur subventions d'investissement	1 851 359,88	0,00	1 851 359,88
D15		* Autres produits non courants	2 959 134,86	262 898,42	3 222 033,28
D16		* Reprises non courantes ; transferts de charges	0,00	0,00	7 944 141,27
		TOTAL VIII	4 810 494,74	262 898,42	5 073 393,16
	IX	CHARGES NON COURANTES			
C12		* Val. nettes d'amortissements des immo.cédées	0,00	0,00	0,00
C13		* Subventions accordées	0,00	0,00	0,00
C14		* Autres charges non courantes	84 458 362,67	283 776,87	84 742 139,54
C15		* Dotations non courantes aux amortissement et	0,00	0,00	0,00
		TOTAL IX	84 458 362,67	283 776,87	84 742 139,54
		RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			- 79 668 746,38
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)			1 074 296 391,46
C16	XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	9 452 956,60	0,00	13 886 937,83
	XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			1 064 843 434,86
				-	0,00
XIV		TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			5 158 317 879,85
XV		TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			4 093 474 444,99
XVI		RESULTAT NET (Total des produits-Total des charges)			1 064 843 434,86

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)				
Exercice du 01-01-23 au 31-12-23				
			Exercice	Exercice N-1
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
	2	- Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L 'ETAT	0,00	0,00
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	3 724 621 365,34	3 383 318 737,27
	3	* Ventes de biens et services produits	3 724 621 365,34	3 383 318 737,27
	4	* variation stocks de produits	0,00	0,00
	5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00	0,00
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	1 084 608 139,97	905 047 892,74
	6	* Achats consommés de matières et fournitures	264 543 408,75	221 610 155,46
	7	* Autres charges externes	820 064 731,22	683 437 737,28
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	2 640 013 225,37	2 478 270 844,53
	8	+ Subventions d'exploitation	0,00	0,00
	9	- Impôts et taxes	7 327 684,33	7 290 105,40
	10	- Charges de personnel	229 732 494,44	208 792 470,68
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	2 402 953 046,60	2 262 188 268,45
	=	ou INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	0,00	0,00
	11	+ Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
	12	- Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
	13	+ Reprises d'exploitation; transferts de charges	593 685 869,27	501 126 305,92
	14	- Dotations d'exploitation	1 059 106 774,29	1 052 583 543,39
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	1 937 532 141,58	1 710 731 030,98
VII	+/-	RESULTAT FINANCIER	-783 567 003,74	-2 374 879 157,66
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	1 153 965 137,84	-664 148 126,68
IX	+/-	RESULTAT NON COURANT	-79 668 746,38	8 581 990,44
	15	- Impôts sur les résultats	9 452 956,60	13 886 937,83
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	1 064 843 434,86	-669 453 074,07
II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT				
	1	Résultat net de l'exercice	1 064 843 434,86	-669 453 074,07
		* Bénéfice +	1 064 843 434,86	0,00
		* Perte -	0,00	669 453 074,07
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	1 032 627 098,80	1 034 538 063,95
	3	+ Dotations financières (1)	69 140 211,08	
	4	+ Dotations non courantes (1)	0,00	0,00
	5	- Reprises d'exploitation (2)	589 712 431,24	497 462 039,88
	6	- Reprises financières (2)	781 333 085,14	
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	0,00	7 944 141,27
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
	9	+ Valeurs nettes d'amort. des immo. Cédées	0,00	0,00
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	795 565 228,36	-140 321 191,27
	10	- Distributions de bénéfices	0,00	0,00
II	11	AUTOFINANCEMENT	795 565 228,36	-140 321 191,27
<p>(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie (2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie (3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.</p>				

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

Exercice du 01-01-23 au 31-12-23				
I- Synthèse des masses du bilan				
	Exercice A	Exercice précédent B	Variation (A-B)	
			Emplois C	Ressources D
Financement permanent	72 784 469 541,34	71 770 967 637,35	0,00	1 013 501 903,99
Actif immobilisé	72 305 982 494,08	69 881 463 055,13	2 424 519 438,95	0,00
Fonds de roulement fonctionnel	478 487 047,26	1 889 504 582,22	1 411 017 534,96	
Actif circulant	2 516 981 212,45	3 766 277 300,11	0,00	1 249 296 087,66
Passif circulant	2 133 110 058,71	1 988 292 424,55	0,00	144 817 634,16
Besoin de financement global	383 871 153,74	1 777 984 875,56	0,00	1 394 113 721,82
Tresorerie nette (actif - passif)	94 615 893,52	111 519 706,66	0,00	16 903 813,14
II- Emplois et ressources				
Masses	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I- Ressources stables de l'exercice				
* Autofinancement (A)	0,00	795 565 228,36	-140 321 191,27	0,00
* Capacité d'autofinancement		795 565 228,36	-140 321 191,27	0,00
* Distribution des bénéfices		0,00		
* Cessions et réductions d'immobilisations (B)	1 947,10	0,00	4 998,41	0,00
* Cessions d'immobilisations incorporelles				
* Cessions d'immobilisations corporelles		0,00		0,00
* Cessions d'immobilisations financières				
* Récupération sur créances immobilisées	1 947,10		4 998,41	0,00
* Diminution des immobilisations en cours				0,00
* Augmentation des capitaux propres et assimilés (C)		147 044 797,84		9 260 800,00
* Augmentation du capital, apports		0,00		0,00
* Subventions d'investissement		147 044 797,84		9 260 800,00
* Augmentation des dettes de financement (D) (nettes de primes de remboursements)		622 442 474,85		728 503 374,37
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	1 947,10	1 565 052 501,05	-140 316 192,86	737 764 174,37
II- Emplois stables de l'exercice				
* Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	1 019 121 945,39	0,00	156 561 473,45	0,00
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	8 685 818,73		16 602 548,41	
* Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 010 436 126,66		139 958 925,04	
* Acquisitions d'immobilisations financières	0,00		0,00	
* Augmentation des créances immobilisées				
* Remboursement des capitaux propres (F)				
* Remboursement des dettes de financement (G)	1 923 023 229,35		1 743 752 509,45	
* Emplois en non valeurs (H)	33 922 914,17		26 051 234,14	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	2 976 068 088,91	0,00	1 926 365 217,04	0,00
III- Variation du besoin de financement global (B.F.G.)	0,00	1 394 113 721,82		1 039 983 134,59
IV- Variation de la trésorerie	0,00	16 903 813,14		8 301 715,22
Total général	2 976 070 036,01	2 976 070 036,01	1 786 049 024,18	1 786 049 024,18

ETAT A1 (ANNEXE N° 1) : REGLES D'EVALUATION DES BIENS EN CONCESSION

Au 31 décembre 2023

<p>Les Règles d'évaluation découlent de l'application des conventions de concession et des cahiers des charges liant l'Etat et la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (A.D.M). Ces textes prévoient les dispositions ci-après:</p> <p>§ L'entretien et l'exploitation de l'autoroute Casablanca-Rabat</p> <p>§ La construction, l'entretien et l'exploitation d'autres tronçons autoroutiers concédés à ADM autre que l'autoroute Casablanca-Rabat.</p> <p>§ Le financement des opérations citées ci-dessus.</p> <p>L'assiette de la concession s'étend à tous les terrains, ouvrages nécessaires à l'exploitation et au service des usagers y compris les raccordements aux voiries existantes et les dépendances.</p> <p>Les tronçons déjà construits par le concédant font partie de la concession à la date de leur remise par le concédant au concessionnaire.</p> <p>Les terrains nécessaires à la concession seront acquis par le concédant et mis à la disposition du concessionnaire. Il en est de même des terrains nécessaires au rétablissement des voies sans toutes fois qu'ils fassent partie de la concession.</p> <p>La durée de la concession était initialement fixée par ces conventions à 50 ans. Depuis le 1er janvier 2016, la valeur nette comptable des concessions est amortie sur une nouvelle durée de concession de 99 ans applicable à toutes les concessions compte tenu de l'accord des autorités de tutelles .</p> <p>A la fin de la concession, l'Etat se trouve subrogé à tous les droits d'ADM afférents à la concession il entrera en possession des biens meubles et immeubles faisant partie de la concession et tous les produits de la concession seront repris par le concédant.</p> <p>I. IMMOBILISATIONS MISES DANS LA CONCESSION PAR LE CONCEDANT :</p> <p>Les biens qui sont mis à la disposition d'ADM par l'ETAT sont valorisés sur la base de leur valeur estimée au moment de leur mise à sa disposition. Les biens réalisés au cours de la concession et financés par le concédant sont valorisés sur la base de leur coût d'acquisition ou de production.</p> <p>II. IMMOBILISATIONS REALISEES PAR ADM ET MISES EN CONCESSION</p> <p>Les biens mis dans la concession par ADM sont valorisés sur la base de leur coût de production. Ce coût de production comprend le montant des intérêts relatifs aux dettes contractées pour le financement de chaque tronçon autoroutier depuis le "préfinancement" spécifique jusqu'à la date normale d'achèvement de ce tronçon ou de sa mise en service si elle est exceptionnellement antérieure à cette date.</p> <p>Au titre de l'exercice 2016, les intérêts intercalaires transférés aux immobilisations s'élèvent à environ 32 millions de dirhams.</p> <p>III. IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION REEVALUEES:</p> <p>Toutes les concessions antérieures au 1er janvier 2016 et mises en service avant cette date ont fait l'objet d'une réévaluation faite par un cabinet externe indépendant. Le montant de l'écart de réévaluation d'élève à 22 554 900 492,81 dhs,</p> <p>IV. MODALITES D'AMORTISSEMENT DES BIENS MIS EN CONCESSION</p> <p>Ayant l'obligation d'entretenir le réseau autoroutier concédé ainsi que la construction des tronçons autoroutiers, ADM doit pratiquer les amortissements ci-après.</p> <p>1. Amortissement pour dépréciation des biens autres que la construction d'autoroute</p> <p>L'amortissement pour dépréciation est un amortissement de la valeur des éléments d'actif. Cette dépréciation peut résulter soit de l'usage, de l'usure, de l'obsolescence ou toute autre clause dont les effets sont jugés irréversibles.</p> <p>Cet amortissement consiste donc à étaler le montant amortissable de l'immobilisation sur sa durée prévisionnelle d'utilisation fixée selon un plan d'amortissement.</p> <p>2. Amortissement de la construction d'autoroute avant le 1er janvier 2016</p> <p>L'investissement relatif à la construction d'autoroute réalisé par ADM faisait l'objet d'un amortissement au fur et à mesure de la construction de ladite autoroute et concernait les investissements réalisés dans l'année.</p> <p>Le taux d'amortissement était déterminé en fonction de la durée restant à courir de la concession.</p> <p>3. Amortissement de la construction d'autoroute à partir du 1er janvier 2016</p> <p>A partir du 1er janvier 2016, ADM a adopté un amortissement des immobilisations en concession sur 99 ans suivant une méthode d'amortissement progressif basé sur le trafic effectif, Cette méthode s'applique aux actifs réévalués au 1er janvier 2016</p> <p>V-IMMOBILISATIONS CORPORELLES</p> <p>Conformément aux dispositions du CGNC, à la date d'inventaire, les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont examinées afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur ; Si un tel indice existe, la valeur actuelle de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu le montant de la perte de valeur.</p> <p>Au 31 décembre 2020, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.</p> <p>VI-CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS</p>

ETAT A1 : PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

<u>Exercice clos le 31/12/2023</u>	
ETAT A1 : PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE	
Au 31 décembre 2023	
INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
I. ACTIF IMMOBILISE	
A. Evaluation à l'entrée	
1. Immobilisation en non-valeurs	(Conforme CGNC)
2. Immobilisation incorporelles	(Conforme CGNC)
3. Immobilisations corporelles	(Voir Annexe N°1 règles d'évaluations des biens mis en concession)
4. Immobilisations financières	(Conforme CGNC)
B. Corrections de valeurs	
1. Méthodes d'amortissements	(Voir Annexe N°1 règles d'évaluations des biens mis en concession)
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	(Conforme CGNC)
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	(Conforme CGNC)
II. ACTIF CIRCULANT	
A. Evaluation à l'entrée	
1. Stocks	(Conforme CGNC)
2. Créances et autres actifs circulants	(Conforme CGNC et annexe n°1)
3. Titres et autres valeurs de placement	(Conforme CGNC)
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	(Conforme CGNC)
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	(Conforme CGNC)
III. FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	(Conforme CGNC)
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	(Conforme CGNC)
3. Dettes de financement permanent	(Conforme CGNC)
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	(Conforme CGNC)
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	0 (Conforme CGNC)
IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	(Conforme CGNC et annexe n°1)
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	(Conforme CGNC)
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	(Conforme CGNC)
V. TRESORERIE	
1. Trésorerie - Actif	(Conforme CGNC)
2. Trésorerie - Passif	(Conforme CGNC)
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	(Conforme CGNC)

ETAT A 2 : ETAT DES DEROGATIONS

ETAT A 2 : ETAT DES DEROGATIONS		
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
Au 31 décembre 2023		
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	La société ADM a procédé au 1er janvier 2016 à la réévaluation de l'ensemble de ses actifs en concession sur la base du rapport d'un expert indépendant.	Le montant de la réévaluation s'est élevé à 22 554 900 492,81 MAD. L'incidence sur le résultat de l'amortissement de l'écart de réévaluation en 2022 s'est élevé à 82 MMAD.
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Au 31 décembre 2019, la Société Nationale des Autoroute du Maroc, et afin de présenter une image fidèle de la situation financière et des résultats de l'entreprise, a dérogé, tels que préconisés par le CGNC, aux principes et méthodes d'évaluation relatifs à l'évaluation des dettes libellés en monnaies étrangères. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour risques de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents	Impact de cette dérogation sur le résultat de l'exercice est de 283 347 385dhs
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT
Les biens mis en concession sont présentés à l'actif du bilan dans une rubrique intitulée " Immobilisations corporelles en concession "	Situation spécifique d'ADM financière	Amélioration de l'information Aucun incidence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats

ETAT A 3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

ETAT A 3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
Au 31 décembre 2023		
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
- Adoption d'un amortissement progressif en fonction du trafic en 2016 au lieu d'un amortissement de caducité au fur et à mesure de la construction combiné au prolongement de la durée de la concession à 99 ans à partir du 1 er janvier 2016, - Pour prendre en considération le planning généralement décennal d'entretien des chaussées, la société constitue à partir de 2015 des provisions pour grosses réparations. En 2016, ADM a passé le rappel de provisions pour grosses réparations sur les années antérieures. - Le montant de la dotation aux provisions pour risques de change pour les dettes en devise a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents	- L'amortissement progressif en fonction du trafic prévisionnel sur la nouvelle durée de la concession (99 ans) est le rythme d'amortissement qui reflète le meilleur rythme d'usure des actifs en concessions. - Etalement du coût d'entretiens des chaussées sur la durée d'utilisation. - LA composition de la dette en devise d'ADM reflète la composition du panier de dirhams 60% Euro , 40% dollars ce qui donne des impacts divers sur la dette d'ADM lors de la fluctuation de ces deux devises , de ce fait la prise en compte des gains latents dans le calcul de la dotation pour provision pour risque de change donne une image fidèle de la situation financière de l'entreprise	- L'application de la durée d'amortissement progressif en fonction du trafic sur une durée de 99 ans a eu pour effet de minorer la charge d'amortissement de l'exercice 2016 vs. 2015 de 773 MMAD (323 MMAD en 2016 vs. 1096 MMAD selon l'ancienne méthode). - Le montant du rattrapage de provision au titre des exercices antérieurs à 2016 s'élevé à 2 524 MMAD. Le montant de la provision au titre de l'exercice 2023 s'est élevé à 589 MMAD pour une reprise de provision constatée en 2023 de 586 MMAD. - Impact de cette dérogation sur le résultat de l'exercice est de 116356200,01 dhs
II. Changements affectant les règles de présentation		

ETAT B1: DETAIL DES NON-VALEURS

Au 31 décembre 2023		
COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT
211300	FRAIS D'Augmentation CAPITAL	129 411 680,23
212100	FRAIS D'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS	67 264,00
212500	COMMISSIONS DE GARANTIE /PRÉT OECF C-S	22 406 342,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT OECF C-C	14 682 877,56
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BID SY- AS	11 824 307,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES CJ	17 299 125,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FKDEA C-J	17 263 350,00
212500	Commission de garantie des emprunts 2021	46 170 317,80
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BID TETOUAN-FNIDEQ	10 262 912,88
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BEI AS-TANGER	30 673 500,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FKDEA SETTAT-MARRAKECH	11 183 040,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BEI SETTAT-MARRAKECH	36 108 600,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES SETTAT-MARRAKECH	27 413 100,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES TETOUAN-FNIDEQ	12 792 780,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FAD CONTOURNEMENT DE SETTAT	5 891 638,92
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES PORT DE TANGER MED	32 334 750,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES TANGER- PORT DE TANGER MED	17 364 900,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BEI SETTAT-MARRAKECH	23 074 800,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FKDEA TANGER-PORT OUED RMEL	22 572 030,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES MARRAKECH-AGADIR	27 588 570,00
212500	COMMISSIONS D'EMISSION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	6 232 500,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BID MARRAKECH-AGADIR	29 046 141,76
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES MARRAKECH-AGADIR	29 188 050,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT KKDEA MARRAKECH-AGADIR	14 091 300,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FKDEA FES-OUIDA	13 146 525,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BAD MARRAKECH-AGADIR	39 540 054,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT JBIC MARRAKECH-AGADIR	40 639 478,45
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BID FES-TAZA	30 866 460,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES FES-TAZA	26 099 100,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BEI FES-TAZA	61 022 700,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FAD FES-OUIDA	11 573 255,70
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BID TAZA-OUIDA	34 143 900,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT OFID TAZA-OUIDA	6 529 065,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FKDEA TAZA-OUIDA	14 049 000,00
212500	COMMISSION DE GARANTIE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°2	15 000 000,00
212500	COMMISSION DE GARANTIE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°3	12 000 000,00
212500	COMMISSION DE GARANTIE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°4	8 000 000,00
212500	COMMISSION DE GARANTIE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°5	12 800 000,00
212500	COMMISSION DE GARANTIE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°6	25 800 000,00
212500	COMMISSION DE GARANTIE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°7	9 600 000,00
212500	COMMISSION DE GARANTIE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°8	23 600 000,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES FES-OUIDA	22 700 250,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES EXTENTION CASABLANCA-RABAT	16 815 000,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BEI CONTOURNEMENT DE RABAT	76 889 250,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT CGD TETOUAN-FNIDEQ	3 489 041,83
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT CGD MARRAKECH-AGADIR	10 104 103,47
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES BERECHID BEN-IMELLAL	47 033 250,00
212500	COMMISSIONS D'EMISSIONS D'OBLIGATAIRES 2010	4 500 000,00
212500	COMMISSION DE GARANTIE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°9	60 000 000,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BEI BERECHID BEN-IMELLAL	74 141 100,00
212500	COMMISSION DE GARANTIE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°10	30 000 000,00
212500	COMMISSION DE GARANTIE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°11	20 000 000,00
212500	COMMISSION DE GARANTIE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°12	30 000 000,00
212500	COMMISSIONS D'EMISSIONS D'OBLIGATAIRES 2011	7 844 476,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT EXIMBANK BERECHID BEN-IMELLAL	39 856 824,00
212500	COMMISSION DE GARANTIE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°13	42 300 600,00
212500	COMMISSION DE GARANTIE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°14	12 536 465,24
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BID EL JADIDA - SAFI	21 809 771,39
212500	COMMISSIONS CFG GROUP	132 516,00
212500	COMMISSIONS CFG GROUP	761 700,00
212500	COMMISSIONS GROUPEMENT CDG CAPITAL-BMCE CAPITAL CONSEIL-BCP	88 000,00
212500	COMMISSIONS CFG GROUP	207 600,00
212500	COMMISSION EMPRUNT OBLIGATAIRE DE 1200MDHS TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME	19 000 000,00
212500	COMMISSIONS EXIM BANK	1 092 421,01
212500	COMMISSIONS EXIM BANK	993 017,58
212500	FADES EL JADIDA - SAFI	19 039 500,00
212500	COMMISSION DE GARANTIE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N° 15	12 000 000,00
212500	COMMISSION CFG GROUP	450 000,00
212500	COMMISSION DE GARANTIE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N° 16	22 195 000,00
212500	COMM D'ENGAGEMENT THE EXIM BANK	978 798,61
212500	COMM D'ENGAGEMENT THE EXIM BANK	828 000,51
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BEI EL JADIDA - SAFI	52 353 600,00
212500	COMM D'ENGAGEMENT THE EXIM BANK	689 645,63
212500	COMM D'ENGAGEMENT THE EXIM BANK	604 157,16
212500	COMM D'ENGAGEMENT THE EXIM BANK	831 500,00
212500	COMMISSIONS CFG GROUP	284 760,00
212500	COMMISSIONS CFG GROUP	194 940,00
212500	COMMISSION D'ENGAGEMENT CHINA EXIMBANK CON (2011)N°21	187 006,32
212500	COMMISSION BP0050	40 000 000,00
212500	COMMISSIONS GR CFG BANK EX CFG GROUP-SGMB-CDM	31 500,00
212500	COMMISSIONS DIVERS	77 731 655,43
212800	AUTRES CHARGES A REPARTIR (Etudes à caractère général)	482 503 637,55
	TOTAL	2 232 552 503,03

ETAT B2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT	AUGMENTATION		Virement	DIMINUTION		Virement	MONTANT BRUT FIN
		Acquisition	Production par		Cession	Retrait		
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	2 198 629 588,86	33 922 914,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 232 552 503,03
* Frais préliminaires	129 411 680,23	0,00						129 411 680,23
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 069 217 908,63	33 922 914,17					0,00	2 103 140 822,80
* Primes de remboursement obligations								0,00
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	104 034 265,79	8 685 818,73						112 720 084,52
* Immobilisation en recherche et développement								0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	104 034 265,79	8 685 818,73						112 720 084,52
* Fonds commercial								0,00
* Autres immobilisations incorporelles								0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROPRES	141 497 843,11	4 434 350,41	0,00	0,00	0,00	0,00	5 890 781,48	140 041 412,04
* Terrains	2 575 690,00	0,00						2 575 690,00
* Constructions	45 549 008,17	0,00						45 549 008,17
* Installat. techniques, matériel et outillage	4 271 892,85	12 000,00						4 283 892,85
* Matériel de transport	0,00	0,00						0,00
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	27 678 075,44	251 865,82						27 929 941,26
* Autres immobilisations corporelles	0,00							0,00
* Immobilisations corporelles en cours	61 423 176,65	4 170 484,59					5 890 781,48	59 702 879,76
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CONCESSION	79 093 623 978,60	1 000 019 228,64	0,00	5 890 781,48	0,00	0,00	0,00	80 099 533 988,72
* Terrains								0,00
* Constructions	76 940 371 418,34	171 919 900,63		5 890 781,48				77 118 182 100,45
* Installat. techniques, matériel et outillage	352 948 300,92	530 282,85			0,00			353 478 583,77
* Matériel de transport	24 665 570,92							24 665 570,92
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	227 374 210,09	162 081,12						227 536 291,21
* Autres immobilisations corporelles	0,00							0,00
* Immobilisations corporelles en cours	1 548 264 478,33	827 406 964,04						2 375 671 442,37

Les acquisitions des constructions intègrent le montant de la réévaluation (cf. changement de méthode)

ETAT B2 BIS : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations Sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON - VALEURS	2 232 552 503,03	84 813 098,66	0,00	2 317 365 601,69
. Frais préliminaires	129 411 680,23	0,00		129 411 680,23
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 103 140 822,80	84 813 098,66		2 187 953 921,46
. Primes de remboursement des obligations	0,00			0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	112 720 084,52	10 468 097,26	0,00	123 188 181,78
. Immobilisations en recherche et développement	0,00			0,00
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	112 720 084,52	10 468 097,26		123 188 181,78
. Fonds commercial	0,00			0,00
. Autres immobilisations incorporelles	0,00			0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROPRES	77 762 842,28	3 943 998,90	0,00	81 706 841,18
. Terrains	0,00			0,00
. Constructions *	45 549 008,17	1 074 754,79		46 623 762,96
. Installations techniques, matériel et outillage	4 283 892,85	354 542,10		4 638 434,95
. Matériel de transport	0,00			0,00
. Mobilier, matériel de bureau	27 929 941,26	2 514 702,01		30 444 643,27
. Autres immobilisations corporelles	0,00			0,00
. Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES MISES EN CONCESSION	77 723 862 546,35	329 102 473,94	0,00	78 052 965 020,29
. Terrains	0,00			0,00
. Constructions	77 118 182 100,45	299 660 916,14		77 417 843 016,59
. Installations techniques, matériel et outillage	353 478 583,77	19 772 470,94		373 251 054,71
. Matériel de transport	24 665 570,92	0,00		24 665 570,92
. Mobilier, matériel de bureau	227 536 291,21	9 669 086,86		237 205 378,07
. Autres immobilisations corporelles	0,00			0,00
. Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00

78 134 671 861,47

ETAT B3 : TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES

Exercice du 01-01-23 au 31-12-23							
Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values

ETAT B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Tableau n° 11									
Exercice du 01-01-22 au 31-12-23									
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
ADM - PARK	Service	500 000	99,60%	498 000		31/12/2023			
ADM - PROJET	Service	500 000	99,60%	498 000		31/12/2023			
TOTAL		1 000 000		996 000					

ETAT B5 : TABLEAU DES PROVISIONS

Tableau n° 9									
Exercice du 01-01-23 au 31-12-23									
NATURE	Montant débit exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice	
		D'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes		
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé									
2. Provisions réglementées									
3. Provisions durables pour risques et charges	6 395 360 637,22	599 662 483,44		0,00	589 712 431,24	781 333 085,14	0,00	5 623 977 604,28	
SOUS TOTAL (A)	6 395 360 637,22	599 662 483,44		0,00	0,00	589 712 431,24	781 333 085,14	0,00	5 623 977 604,28
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	320 424 426,81	26 479 675,49						346 904 102,30	
5. Autres Provisions pour risques et charge				0,00		0,00			
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie									
SOUS TOTAL (B)	320 424 426,81	26 479 675,49		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	346 904 102,30
TOTAL (A+B)	6 715 785 064,03	626 142 158,93		0,00	0,00	589 712 431,24	781 333 085,14	0,00	5 970 881 706,58

ETAT B6 : TABLEAU DES CREANCES

Exercice clos le 31/12/2023								
CREANCES	ANALYSE PAR ECHANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur les organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
CREANCES DEL'ACTIF IMMOBILISE	2 303 268 847,54	2 303 268 847,54	0,00				1 000 000,00	
- Prets immobilisés	1 704,88	1 704,88						
- Autres créances financières	2 302 267 142,66	2 302 267 142,66						
- Titres de participation	1 000 000,00	1 000 000,00					1 000 000,00	
CREANCES DEL'ACTIF CIRCULANT	692 119 102,91	0,00	309 595 452,28	382 523 650,63	0,00	100 767 908,83	0,00	
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 893 743,73		1 893 743,73					
- Clients et comptes rattachés	568 420 304,94		185 896 654,31	382 523 650,63		30 547 924,65		
- Personnel	614 395,61		614 395,61					
- Etat	70 219 984,18	0,00	70 219 984,18			70 219 984,18		
- Comptes d'associés	0,00		0,00					
- Autres débiteurs	3 439 787,27		3 439 787,27			0,00		
- Comptes de régularisation actif	47 530 887,18		47 530 887,18					

ETAT B7 : TABLEAU DES DETTES

Au 31 décembre 2023							
TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payés	Montants en devises	Montant vis à vis organismes publics	Montant vis à vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
39 474 412 458,09	37 756 932 458,09	1 717 480 000,00	0,00	22 927 235 516,89			
18 764 824 000,00 20 709 588 458,09	17 047 344 000,00 20 709 588 458,09	1 717 480 000,00 0,00		22 927 235 516,89			
2 132 521 965,28	0,00	2 132 521 965,28	41 583 259,93	18 828 729,16	156 729 257,58		
822 430 986,57 639 000,40 38 405 351,82 15 827 526,69 134 458 833,74 457 823,42 83 852 393,44 1 036 450 049,20		822 430 986,57 639 000,40 38 405 351,82 15 827 526,69 134 458 833,74 457 823,42 83 852 393,44 1 036 450 049,20	41 583 259,93	18 828 729,16	5 985 073,73 15 827 526,69 134 458 833,74 457 823,42		

ETAT B8 : TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

Au 31 décembre 2023					
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données	NEANT				
Sûretés reçues					

(1) - Gage : 1 Hypothèque ; 2 Nantissement ; 3 - Warrant ; 4 - Autres : 5 - (à préciser)
(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ETAT B9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

Au 31 décembre 2023		
ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions		481 503,27
* Valeurs remises au cédantes		
* Autres engagements donnés	0,00	7 944 141,27
Total (1)	0,00	8 425 644,54
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées		
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions		
* Cautions Reçues sur marché en dirhams	1 301 388 701,53	1 233 994 872,56
* Cautions Reçues sur marché en USD	1 207 002,75	1 291 251,85
* Cautions Reçues sur marché en EURO	27 243 945,36	189 819 324,10
* Autres engagements reçus		
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts concessionnels contractés	16 170 980 248,89	17 499 415 978,57
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts obligataires émis	19 485 490 966,97	19 277 870 001,00
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts bancaires marocains	2 217 647 058,80	2 388 235 294,10
* Dépôts et cautionnements reçus	20 961 150,40	20 964 250,40
TOTAL	39 224 919 074,70	40 611 590 972,58

ETAT B11: DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

Tableau n° 6		Exercice du 01-01-23 au 31-12-23	
POSTE	LIBELLES	Exercice	Exercice N-1
	CHARGES D'EXPLOITATION		
611	<u>Achats revendus de marchandises</u>		
	. Achats de marchandises	0,00	0,00
	. Variations des stocks de marchandises (+/-)	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00
612	<u>Achats consommés de matières et fournitures</u>		
	. Achats de matières premières	0,00	0,00
	. Variations des stocks de matières premières (+/-)	0,00	0,00
	. Achats de matières et fournitures consommables et d'emballage	26 274 926,91	28 518 384,34
	. Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (±)	-7 396 770,48	-11 605 599,50
	. Achats non stockés de matières et de fournitures	21 845 779,89	21 421 409,95
	. Achats de travaux et prestations de services	220 098 819,52	181 799 935,64
	. Rest/poste achat consommés de matières et fournitures	1 024 262,63	1 476 025,03
	Total	261 847 018,47	221 610 155,46
613/614	<u>Autres charges externes</u>		
	. Locations et charges locatives	8 364 509,96	8 945 371,12
	. Redevances de crédit bail	0,00	0,00
	. Entretien et réparations	706 563 734,18	603 252 174,95
	. Primes d'assurances	2 757 978,73	2 504 301,58
	. Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	0,00	0,00
	. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	58 815 425,61	18 554 296,48
	. Redevances pour brevets, marques, droits ...	0,00	0,00
	. Etudes, recherches et documentation	1 253 448,11	2 094 268,75
	. Transports	1 414 827,00	1 027 008,00
	. Déplacement, missions et réceptions	4 102 029,70	3 744 402,18
	Reste du poste autres charges externes	36 792 777,93	43 315 914,22
	Total	820 064 731,22	683 437 737,28
617	<u>Charges de personnel</u>		
	. Rémunération du personnel	183 120 933,94	162 307 572,86
	. Charges sociales	34 444 053,12	34 306 973,65
	. Reste du poste des charges de personnel	12 167 507,38	12 177 924,17
	Total	229 732 494,44	208 792 470,68
618	<u>Autres charges d'exploitation</u>		
	. Jetons de présence	0,00	0,00
	. Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00
	. Reste sur poste autres charges d'exploitation	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00
	CHARGES FINANCIERES		
638	<u>Autres charges financières</u>		
	. Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement	0,00	0,00
	. Reste du poste des autres charges financières	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00
	CHARGES NON COURANTES		
658	<u>Autres charges non courantes</u>		
	. Pénalités sur marchés et dédits	0,00	0,00
	. Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	1 026 321,18	0,00
	. Pénalités et amendes fiscales et pénales	83 432 041,49	6 510,08
	. Créances devenues irrécouvrables	0,00	0,00
	. Reste du poste des autres charges non courantes	283 776,87	8 186 870,48
	Total	84 742 139,54	8 193 380,56

ETAT B11: DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

Exercice du 01-01-23 au 31-12-23		
LIBELLES	Exercice	Exercice N-1
ETA A B11 : PRODUITS D'EXPLOITATION		
<u>Ventes de marchandises</u>		
. Ventes de marchandises au Maroc	-	-
. Ventes de marchandises à l'étranger	-	-
. Reste du poste des ventes de marchandises	-	-
Total	-	-
<u>Ventes des biens et services produits</u>		
. Ventes de marchandises au Maroc	-	-
. Ventes de marchandises à l'étranger	-	-
. Ventes des services au Maroc	3 660 705 799,72	3 338 742 132,10
. Redevances pour brevets, marques, droits	-	-
. Reste du poste des ventes et services produits	63 915 565,62	44 576 605,17
Total	3 724 621 365,34	3 383 318 737,27
<u>Variation des stocks de produits</u>		
. Variation des stocks de bien produits (+ ou -)	-	-
. Variation des stocks des services produits (+ ou -)	-	-
. Variation des stocks des produits en cours (+ ou -)	-	-
Total	-	-
. Autres produits d'exploitation		
. Jetons de présence reçus	-	-
. Reste du poste (produits divers)	-	-
Total	-	-
<u>Reprises d'exploitation, transfert de charges</u>		
. Reprises	593 238 599,75	500 695 830,05
. Transferts de charges	387 387,33	430 475,87
Total	593 625 987,08	501 126 305,92
PRODUITS FINANCIERS		
<u>Intérêts et autres produits financiers</u>		
. Intérêts et produits assimilés	24 437 158,34	49 723 665,97
. Revenus des créances rattachées à des participations	-	-
. Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	-	-
. Reste du poste intérêts et autres produits financiers	-	-
Total	24 437 158,34	49 723 665,97
PRODUITS NON COURANTS		
<u>Autres produits non courants</u>		
. Pénalités sur marchés et débits	3 111 997,67	3 897 954,08
. Dégrevements d'impôts (autre qu'impôts/résultat)	-	-
. Rentées sur créances soldées	152 862,81	411 095,47
. Dons, libéralités et lots recus		
. Reste du poste des autres produits non courants	262 898,42	2 732 147,57
Total	3 222 033,28	7 041 197,12

ETAT B12 : PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

Tableau n°3		Au 31 decembre 2023	
INTITULES	MONTANT	MONTANT	
I. RESULTAT NET COMPTABLE			
*Bénéfice net	1 064 843 434,86		
*Perte nette			
II. REINTEGRATIONS FISCALES			
1. Courantes	744 924 978,20		
- Achats sur exercices antérieurs	1 024 262,63		
- Autres charges externes sur exercices antérieurs	5 257 404,06		
- Dons et Cadeaux non déductibles	100 000,00		
- Autres impôts et taxes sur exercices antérieurs	-		
- Charges de personnel sur exercices antérieurs	111 859,33		
- Provisions congés 2023	39 976 467,18		
- Provisions grosses réparations	589 886 609,32		
- Charges financières sur exercices antérieurs	25 319,53		
- Provisions pour clients douteux	26 479 675,49		
- Gains de change latents 2023	-		
- Amortissement ER	82 063 380,66		
2. Non courantes	89 743 933,47		
- Pénalités et amendes	80 007 200,00		
- Autres charges non courantes sur exercices antérieurs	283 776,87		
- Impôt sur les résultats (cotisation minimale)	9 452 956,60		
II. DEDUCTIONS FISCALES			
1. Courantes		614 975 999,20	
- Gains de change latents 2022		-	
- Reprise PGR		584 587 189,14	
- Provisions congés 2022		30 388 810,06	
2. Non courantes		1 851 359,88	
- Reprises non courantes		-	
- Reprises des subventions		1 851 359,88	
Total	1 899 512 346,53	616 827 359,08	
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		1 282 684 987,45	
Bénéfice brut si T1> T2 (A)		1 282 684 987,45	
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)			
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)			
* Exercice n-4	-		
*Exercice n-3	-		
*Exercice n-2	-		
*Exercice n-1	-		
VI. RESULTAT NET FISCAL			
Bénéfice net fiscal (A-C)		-	
ou déficit net fiscal (B)		-	
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		1 263 944 548,95	
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER			
*Exercice n-4	-		
*Exercice n-3	-		
*Exercice n-2	-		
*Exercice n-1	0		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ETAT B13 : DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

		Au 31 décembre 2023
DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
* Résultat courant d'après C.P.C	(+)	1 153 965 137,84
* Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	744 924 978,20
* Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	614 975 999,20
* Résultat courant théoriquement imposable	(=)	1 283 914 116,84
* Impôt théorique sur résultat courant	(-)	304 929 602,75
* Résultat courant après impôts	(=)	1 588 843 719,59
II - INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES		
NEANT		

ETAT B14 : DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Tableau n°12

Exercice du 01-01-23 au 31-12-23

NATURE	solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Declarations T.V.A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. T.V.A. Facturée	36 657 474,23	748 548 099,59	672 453 743,00	112 751 830,82
B. T.V.A. Récupérable	65 616 983,82	311 320 107,32	266 094 385,11	110 842 706,03
* sur charges	12 399 441,95	224 327 353,98	208 838 411,82	27 888 384,11
* sur immobilisations	53 217 541,87	86 992 753,34	57 255 973,29	82 954 321,92
C. crédit de T.V.A	2 705 351 588,16		406 359 357,89	0,00

ETAT C1 : ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Société : AUTOROUTES DU MAROC

ETAT C1 : ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du 15 715 628 500 dh

Tableau n° 13

Au 31 décembre 2023

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	IF	Adresse	Nombre d'action		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	Montant de capital		
			Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	libéré
1		2	3	4	5	6	7	8
FONDS HASSAN II POU	Etat	Av. My Slimane, Rés. M	9 200 000	9 200 000	500	4 600 000 000	4 600 000 000	4 600 000 000
ANGSPE	Etat	avenue annakhyi Hay R	21 525 999	21 525 999	500	10 762 999 500	10 762 999 500	10 762 999 500
KUWAIT INVEST MEN	Etat	KUWAIT	226 640	226 640	500	113 320 000	113 320 000	113 320 000
ANP	Etat	175,BD Zerktooui Casab	190 000	190 000	500	95 000 000	95 000 000	95 000 000
CDG- DEVELOPPEME	3300589	BP 408 Place My Hassan	64 000	64 000	500	32 000 000	32 000 000	32 000 000
IAM	3332162	Avenue med V Rabat	40 000	40 000	500	20 000 000	20 000 000	20 000 000
SAMIR	3100228	BP, 89Route cotière Mo	40 000	40 000	500	20 000 000	20 000 000	20 000 000
ONEE	40486450	6. Rue Patrice Lemumba	20 000	20 000	500	10 000 000	10 000 000	10 000 000
BCP	1084612	101, Bd Zerktooui Casab	18 480	18 480	500	9 240 000	9 240 000	9 240 000
ONDA	2200019	Aéroport Casablanca	12 000	12 000	500	6 000 000	6 000 000	6 000 000
LPEE	1000003	25, Rue d'Azilale Casa	11 000	11 000	500	5 500 000	5 500 000	5 500 000
BMCE Bank	1085112	140, Av Hassan II Casab	16 000	16 000	500	8 000 000	8 000 000	8 000 000
ONCF	3330241	Rue Abderrahmane Ghaf	10 000	10 000	500	5 000 000	5 000 000	5 000 000
SOCIETE CENTRALE I	1084856	Tour Atlas -Place ZALL	10 000	10 000	500	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Saham Assurance		216, BD Zerktooui Casa	10 666	10 666	500	5 333 000	5 333 000	5 333 000
ASSURANCE ALAMANE		122, Avenue Hassan II -	6 000	6 000	500	3 000 000	3 000 000	3 000 000
SANAD	1084016	3BD Mohammed V Casa	5 000	5 000	500	2 500 000	2 500 000	2 500 000
Wafa ASSURANCE	1085467	1,BD Addeelmoumen Ca	4 000	4 000	500	2 000 000	2 000 000	2 000 000
SNED	3300982	31, Rue Alaouiyine	3 000	3 000	500	1 500 000	1 500 000	1 500 000
RMA-ALWATANIA	1084830	67/69 Av des Far Casab	6 000	6 000	500	3 000 000	3 000 000	3 000 000
MAMDA	3300463	16 Rue Abou Inane RAB	3 733	3 733	500	1 866 500	1 866 500	1 866 500
MCMMA	3300462	16 Rue Abou Inane RAB	3 733	3 733	500	1 866 500	1 866 500	1 866 500
ZURICH ASSURANCES MAROC		106, Rue Abderrahmane	2 000	2 000	500	1 000 000	1 000 000	1 000 000
LA MAROCAINE VIE	1085220	37, BD Moulay Yousef C	2 000	2 000	500	1 000 000	1 000 000	1 000 000
MATU	1006754	215, BD Zerktooui Casa	1 000	1 000	500	500 000	500 000	500 000
AUTRES			6	6	500	3 000	3 000	3 000
		IO TAUX	31 431 257	31 431 257	500	15 715 628 500	15 715 628 500	15 715 628 500

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

ETAT C2 : TABLEAU D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Tableau n° 14		Au 31 décembre 2023	
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B. AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
- Report à nouveau (solde débiteur)	- 11 788 694 976,33	- Réserve légale	
- Résultats nets en instance d'affectation (benefice)	-669 453 074,07	- Autres réserves	
- Résultat net de l'exercice		- Tantièmes	
- Prélèvements sur les réserves		- Dividendes	
- Autres prélèvements		- Autres affectations	
		- Report à nouveau (solde débiteur)	-12 458 148 050,40
TOTAL A	-12 458 148 050,40	TOTAL B	-12 458 148 050,40
TOTAL A = TOTAL B			

ETAT C3 : RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	Au 31 décembre 2023		
	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE	26 588 179 828,21	25 969 589 590,99	27 230 430 836,79
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeurs	26 588 179 828,21	25 969 589 590,99	27 230 430 836,79
* OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes (1)	3 207 116 400,08	3 383 318 737,27	3 724 621 365,34
2. Résultat avant impôts	59 037 954,09	-655 566 136,24	1 074 296 391,46
3. Impôts sur les résultats	16 631 908,00	13 886 937,83	9 452 956,60
4. Bénéfices distribués	0,00	0,00	0,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instances d'affectation)	42 406 046,09	-669 453 074,07	1 064 843 434,86
* RESULTAT PAR TITRE	1,35	-21,30	33,88
. Résultat net par action	1,35	-21,30	33,88
. Bénéfices distribués par action	0,00	0,00	0,00
* PERSONNEL	168 628 929,65	162 307 572,86	183 120 933,94
. Montant des salaires bruts de l'exercice	168 628 929,65	162 307 572,86	183 120 933,94
. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	444	453	454,00

(1) Primes nettes de cessions plus produits de placement

ETAT C4 : TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVICES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE

NATURE	Au 31 décembre 2023	
	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
* Financement permanent	0,00	
* Immobilisations brutes		0,00
* Rentrées sur immobilisations		
* Remboursement des dettes de financement		0,00
	0,00	0,00
* Autres Produits	28 963 055,43	
* Autres charges		59 861 758,88
TOTAL DES ENTREES	28 963 055,43	
TOTAL DES SORTIES		59 861 758,88
BALANCE DEVICES	30 898 703,45	
TOTAL	59 861 758,88	59 861 758,88

ETAT POUR LE CALCUL DE L'IMPOT DU PAR LES ENTREPRISES BENEFICIANTS DES MESURES D'ENCOURAGEMENTS AUX INVESTISSEMENTS

Exercice du 01-01-23 au 31-12-23				
	RUBRIQUES	Ensemble des produits	Ensemble des produits correspondant à la base imposable	Ensemble des produits correspondant au numérateur taxable
	1	2	3	4
	* Ventes			
	1 * Ventes imposables			
	2 * Ventes exonérées à 100%			
	3 * Ventes exonérées à 50%			
	Lotissement et promotion immobilière			
	4 * Ventes et locations imposables			
	5 * Ventes et locations exclus à 100%			
	6 * Ventes et locations exclus à 50%			
	Prestations de services			
	7 Imposables			
	8 Exonérées à 100%			
	9 Exonérées à 50%			
	10 Produits accessoires, Produits financiers, dons et libéralités			
	11 Subventions d'équipement			
	12 Subventions d'équilibre			
	12a			
	12b Exonérées à 100%			
	12c Exonérées à 50%			
	13 Totaux partiels			
	14 Profits net global des cessions après abattement pondéré			
	15 Autres profils exceptionnels			
	16 Total général (lignes 13+ 14+ 15)			
<p>(1) Faire figurer dans ces cases la moitié du montant figurant dans la colonne 3 - même ligne (2) Faire figurer dans ces cases la moitié du montant figurant dans la colonne 2 - même ligne Éléments de calcul de l'impôt : Base cotisation minimale : montant (ligne 13, col. 3) Cotisation minimale nette : cotisation brute montant (ligne 13, col. 4) Base cotisation minimale Base imposable à ILS. : bénéfice fiscal Impôt sur les société dû : impôt brut</p>				

ETAT DES INTERETS DES EMPRUNTS CONTRACTES AUPRES DES ASSOCIES ET DES TIERS AUTRES QUE LES ORGANISMES DE BANQUE OU DE CREDIT

Tableau n°18											Exercice du 01-01-23 au 31-12-23			
Nom, Prénom ou raison social	Adresse	Montant du prêt	Date du prêt	Durée du prêt (en années)	Taux d'intérêt	Charge financière	Remboursement		Remboursement		Observations			
							Princ	Intérêt	exercice actuel	intérêts				
A. Associés														
NEANT														
B. Tiers														
TOTAL														

ETAT DETAILLE DES STOCKS

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en Valeur (+ ou -) 7 = 6 - 3
	Montant Brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant Brut	Provision pour dépréciation	Montant net	
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023							
I. Stocks Approvisionnement							
- Biens et produits destinés à la revente en l'état :							
* Biens immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Biens meubles							
- Biens et Matériels Premières destinés aux activités de production et de transformation	40 723 936,32	4 831 751,31	35 892 185,01	33 327 165,84	18 045 479,44	15 281 686,40	-20 610 498,61
- Matières premières							0,00
- Matières consommables et Pièce détachés	40 723 936,32	4 831 751,31	35 892 185,01	33 327 165,84	18 045 479,44	15 281 686,40	-20 610 498,61
- Pièce détachés							0,00
- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport							0,00
- Emballage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* récupérables							0,00
* vendus							0,00
* perdus							0,00
Total Stocks des encours	40 723 936,32	4 831 751,31	35 892 185,01	33 327 165,84	18 045 479,44	15 281 686,40	-20 610 498,61
II. Stock en cours Production de biens et service							
- Produits en cours			0,00			0,00	0,00
- Etudes en cours			0,00			0,00	0,00
- Travaux en cours			0,00			0,00	0,00
- Services en cours			0,00			0,00	0,00
Total Stocks des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III. Stock Produits finis							
- Produits finis			0,00			0,00	0,00
- Biens finis			0,00			0,00	0,00
Total Stocks Produits et Biens Finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV. Stock Produits résiduels							
- Déchets			0,00			0,00	0,00
- Rebutis			0,00			0,00	0,00
- Matières de récupération			0,00			0,00	0,00
Total Stocks Produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (Ligne 10 + 15 + 18 + 22)	40 723 936,32	4 831 751,31	35 892 185,01	33 327 165,84	18 045 479,44	15 281 686,40	-20 610 498,61

ETAT B10 :TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL

Tableau n° 7										Exercice du 01-01-23 au 31-12-23	
Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Cumul de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations	
							A moins d'un an	A plus d'un an			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
MAT. TRANSP.	31/12/2021	60	31 018 444,15	5	6 152 910,07	5 944 548,04	0			Marché 156/21	
TOTAL											

TABLEAU DES LOCATIONS ET BAUX AUTRES QUE LE CREDIT-BAIL

Tableau n° 9					Exercice du 01-01-23 au 31-12-23	
Nature du bien loué	Lieu de situation	Nom et prénoms ou Raison sociale et adresse du propriétaire		Date de conclusion de l'acte de location	Montant annuel de location	
1	2	3	4	5	6	7
construction	kenitra	FONCIERE CHELLAH		2019	1 488 111,76	
construction	Casablanca	OFFICE NATIONAL DES AEROPORTS		2019	71 165,53	
Terrain	TANGER	PERCEPTEUR DE TANGER (HAUT COMMISSARIAT AUX EAUX ET FORETS ET A LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION)		2019	111 937,17	
Location Materiel	DEI	CBI 146/18/S BC 0103/22		2019	239 016,65	
Location Materiel	Rabat	EXPROM FACILITIES M0102/21		2022	166 950,00	
Location Materiel	resaux autoroute	MEDI TELECOM		2022	172 800,00	
Location Materiel	resaux autoroute	WAFALD EX WAFABAIL LLD M0138/23		2023	169 980,81	
TOTAL					2 419 961,92	

4 RAPPORT SPECIAL DES CONTROLEURS DES COMPTES

5 ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX CONTROLEURS DE COMPTES

	Crowe Maroc						BDO Maroc					
	Montant DH/Année			Pourcentage/Année*			Montant DH/Année			Pourcentage/Année*		
	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
<i>Emetteur(**)</i>	200 000,00	200 000,00	200 000,00	100%	100%	100%	200 000,00	200 000,00	200 000,00	100%	100%	100%
<i>Filiales</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissariat aux comptes	NEANT											
<i>Emetteur</i>	NEANT											
<i>Filiales</i>	NEANT											
Sous Total 1	200 000,00	200 000,00	200 000,00	100%	100%	100%	200 000,00	200 000,00	200 000,00	100%	100%	100%
Autres prestations rendues	NEANT											
Sous Total 2	NEANT											
TOTAL GENERAL	200 000,00	200 000,00	200 000,00	100%	100%	100%	200 000,00	200 000,00	200 000,00	100%	100%	100%

(*) Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée
(**) Engagement contractuel

6. LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES

Liste des communiqués de presse publiés au cours de l'exercice 2023

Date de publication	Objet du communiqué	Journal de publication
28-fev-23	Communiqué de presse - Indicateurs du 4ème semestre 2022	Fiances News
31-mars-23	Communication financière provisoire des comptes annuels 2023	Fiances News
28-avr-23	Communication financière définitive des comptes annuels 2023	Fiances News
31-mai-23	Communiqué de presse - Indicateurs du 1er trimestre 2023	Fiances News
31-août-23	Communiqué de presse - Indicateurs du 2ème trimestre 2023	Fiances News
29-sept-23	Communication financière des comptes semestriels : 1er semestre 2023	Fiances News
30-nov-23	Communiqué de presse - Indicateurs du 3ème trimestre 2023	Fiances News

7. RAPPORT DE GESTION

20
23

Présentation du rapport de gestion

MESDAMES, MESSIEURS,

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 37 DES STATUTS DE LA SOCIETE ET AUX DISPOSITIONS LEGALES, NOUS VOUS AVONS REUNIS EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE POUR VOUS RENDRE COMPTE DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS DE VOTRE SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2023 ET POUR SOUMETTRE A VOTRE APPROBATION LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023.

LES DIFFERENTS POINTS DU RAPPORT DE GESTION VOUS SONT PRESENTES COMME SUIVANT :

1. GOUVERNANCE DE LA SOCIETE
2. FAITS MARQUANTS
3. 2023 EN BREF, PRINCIPAUX KPI
4. PERFORMANCE FINANCIERE
5. PROJET DE RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
6. MANDAT D'ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE DU RAPPORT DE GESTION

01. GOUVERNANCE DE LA SOCIETE P. 47

02. FAITS MARQUANTS 2023 P. 50

03. PRINCIPAUX INDICATEURS 2023 P. 53

04. PERFORMANCE FINANCIERE P. 58

05. PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE P. 74

06. MANDAT DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL P. 76

07. PERSPECTIVES D'AVENIR P. 86

1. GOUVERNANCE DE LA SOCIETE

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc «ADM», société anonyme de droit privé, est administrée par un Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration d'ADM compte, au 31 décembre 2023, onze (11) administrateurs dont 5 personnes physiques, 5 personnes morales et 1 administrateur indépendant.

La composition du Conseil est comme suit :

I- PERSONNES PHYSIQUES

Administrateur	Fonction
Monsieur NIZAR BARAKA	Ministre de l'Équipement et de l'Eau, Président du Conseil d'Administration
Monsieur Mustapha FARES	Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, par intérim
Monsieur Abdellatif FAZOUANE	Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Monsieur Mhamed BENHAMICH	Directeur de la Caisse pour le Financement Routier
Monsieur Abdeslam JORIO	Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Direction du Budget - Ministère de l'Économie et des Finances

II- PERSONNES MORALES

Administrateur	Représentant au sein du Conseil d'Administration
Etat Actionnaire	Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics
Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social	Madame Dounia TAARJI , Présidente du Directoire
Kuwait Investment Authority	Monsieur Muhammad SALAH ALKULAIB , Directeur Général AL AJIAL Holding, Représentant de Kuwait Investment Authority
Agence Nationale des Ports	Madame Nadia LARAKI , Directrice Générale
Caisse de Dépôt et de Gestion	Madame Chadia JAZOULI , Chargée de Mission auprès du Président de CDG Développement

Conformément à la loi n° 40.22 du 12 juillet 2023 fixant le nombre des administrateurs indépendants au sein des organes délibérants des entreprises publiques et les conditions et la procédure de leur désignation ; Madame Dayae OUDGHIRI est nommée Administrateur Indépendant d'ADM pour une durée de 6 ans par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2023.

Par ailleurs, dans le cadre des règles relatives au contrôle financier de l'État (loi 69-00), un commissaire du gouvernement nommé par l'Etat, assiste avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration et au comité de gouvernance et comité de la stratégie et de l'investissement et avec voix légale au comité d'audit.

Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts de la société et des recommandations du code marocain de bonnes pratiques de gouvernance des entreprises et établissements publics, le Conseil d'Administration d'ADM a institué les Comités techniques suivants :

- **Comité de la Stratégie et de l'investissement**

Président : Monsieur **Mustapha FARES**, Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, par intérim.

Membres :

- Monsieur **KHALID EL HATTAB** - Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics
- Madame **Dounia TAARJI**, Présidente du Directoire du Fonds Hassan II ;
- Monsieur **Abdellatif FAZOUANE** - Ministère De l'Equipement Et De l'Eau
- Monsieur **Abdeslam JORIO**, Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Ministre de l'Economie et des Finances - Direction du Budget
- Monsieur **Yassine HILILE** - Commissaire du Gouvernement auprès d'ADM

- **Comité d'Audit**

Présidente : Madame **Dayae OUDGHIRI**, Administrateur Indépendant d'ADM.

Membres :

- Monsieur **KHALID EL HATTAB** Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Public
- Madame **Myriam BRAHIMI**, Chef de service Infrastructures et Financier, Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social ;
- Monsieur **Yassine HILILE** - Commissaire du Gouvernement auprès d'ADM
- Monsieur **Mhamed BEN HAMICH** - Directeur de la Caisse pour le financement routier
- Monsieur **Abdeslam JORIO**, Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget

▪ Comité de Gouvernance

Président : Madame **Nadia LARAKI**, Directeur Général de l'Agence Nationale des Ports, représentante de l'Agence Nationale des Ports

Membres :

- Monsieur **Ahmed BELFAHMI** - Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics
- Madame **Chadia JAZOULI** Chargée de Mission Auprès du Président CDG DEVELOPPEMENT
- Monsieur **Abdellatif FAZOUANE** - Ministère De l'Equipement Et De l'Eau
- Monsieur **Yassine HILILE** - Commissaire du Gouvernement auprès d'ADM

Principales Activités 2023

Le Conseil d'Administration d'ADM et ses comités spécialisés ont veillé durant l'année 2023 à une régularité et une efficacité dans leur fonctionnement, traduites par des réunions périodiques pour traiter divers sujets concernant la société :

- Conseil d'Administration : 3 réunions (le 28 mars, le 23 juin, le 19 décembre 2023) ;
- Comité de la Stratégie et de l'Investissement : 8 réunions (27 janvier, 03 février, 07 mars, 13 mars, 5 juin, 15 juin, 13 juillet et 18 décembre 2023) ;
- Comité d'Audit : 2 réunions (le 23 mars et 26 septembre 2023) ;
- Comité de Gouvernance : 02 réunions (le 13 janvier et 16 juin 2023).

2. FAITS MARQUANTS 2023

Janvier :

- 11/01/2023 : Réalisation de travaux d'entretien de la chaussée de l'autoroute Kénitra – Sidi El Yamani au niveau de l'échangeur Moulay Bouselham situé au PK 151+100 de l'autoroute Kénitra – Tanger ;
- 11/01/2023 : Réalisation de travaux d'entretien de la chaussée de l'autoroute Fès-Oujda au niveau de l'échangeur M'SOUN situé au Point Kilométrique 321.

Février :

- 21/02/2023 : Intervention de M. Benazzouz à la 85^{ème} session annuelle du Comité des Transports Intérieurs, organisée à Genève par la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (UNECE) ;
- 23/02/2023 : Milestone Systems décerne à ADM le prix honorifique du projet de l'année 2022 à l'échelle du Maghreb.

Mars :

- 07/03/2023 : Témoignage sur l'expérience d'ADM autour du projet GMAO à la Coswin Academy Maroc ;
- 15/03/2023 : Participation d'ADM à la conférence « le bâtiment se féminise » organisée par Technopark Maroc (MITC) ;
- 17/03/2023 : Réalisation des travaux de dédoublement du passage supérieur au niveau de l'échangeur Ain Atiq ;
- 22/03/2023 : Réalisation des travaux de pose d'une passerelle pour piétons au PK 37+700 de l'autoroute Rabat-Oujda.

Avril :

- 06/04/2023 : Réalisation de travaux d'entretien de la chaussée de l'autoroute Rabat – Moulay Bouselham au niveau de l'échangeur Kénitra NORD situé au PK 225+000 de l'autoroute Rabat – Tanger ;
- Du 10 au 14 avril 2023 : Organisation pendant le mois de Ramadan de la 2^{ème} édition de l'opération Iftar au profit des conducteurs des poids lourds ;
- 14/04/2023 : Réalisation de travaux d'entretien de la chaussée de l'autoroute Rabat – Moulay Bouselham au niveau de l'échangeur Kénitra NORD situé au PK 225+000 de l'autoroute Tanger – Rabat.

Mai :

- 09/05/2023 : Réalisation de travaux d'entretien de la chaussée de l'autoroute Rabat – Moulay Bouselham au niveau de l'échangeur El Massira situé au PK 232+300 de l'autoroute Tanger – Rabat ;
- Du 11 au 13 mai 2023 : Participation d'ADM au Séminaire International sur "les concepts innovants d'exploitation routière, pour une mobilité sûre et durable", co-organisé par l'Association Mondiale de la Route (PIARC), le Ministère de l'Équipement et de l'Eau (MEE) et l'Association Marocaine Permanente des Congrès de la Route (AMPCR) ;

- 13/05/2023 : Réalisation de travaux d'entretien de la chaussée de l'autoroute Rabat – Moulay Bouselham au niveau de l'échangeur Kenitra Centre situé au Point Kilométrique PK 236+100 de l'autoroute Tanger – Rabat ;
- 17/05/2023 : Participation de M. BENAZZOUC à la conférence de presse de la coalition marocaine pour la sécurité routière, organisée à l'occasion de la semaine mondiale de la sécurité routière des Nations Unies.

Juin :

- 07/06/2023 : Intervention de M. Benazzouz au sein du pavillon enfants à l'occasion de la 28ème édition du Salon International de l'Édition et du Livre (SIEL) ;
- Du 13 au 15 juin 2023 : Participation d'ADM à la 10ème édition du Salon International du Transport et de la Logistique pour l'Afrique et la Méditerranée (Logismed) ;
- 17/06/2023 : Célébration de la réhabilitation de l'école Lahrabza, à la province d'El Jadida, opérée dans le cadre du « programme J/Jeunes Espoirs » destiné aux jeunes des écoles limitrophes au réseau autoroutier ;
- Les 22 et 23 juin 2023 : Participation d'ADM, en tant que sponsor officiel à la 3ème édition de la MEDCOP Climate 2023 ;
- 25/06/2023 : Réalisation de travaux de mise en conformité et de déviation des lignes HT&THT de l'ONEE interceptées par l'autoroute Tit Mellil-Berrechid ;
- 28/06/2023 : Lancement de l'opération « #Twehechnakom » à l'adresse des Marocains du Monde.

Juillet :

- 18/07/2023 : Réalisation de travaux d'entretien de la chaussée de la bretelle d'accès de Salé vers Technopolis et Casablanca au niveau de l'échangeur Dar Essaka ;

Août :

- 10/08/2023 : Réalisation des travaux de pose d'une passerelle piétons au PK 14+500 au niveau de l'autoroute de contournement de Casablanca ;
- 23/08/2023 : Lancement d'une campagne de communication spéciale travaux de triplement de l'autoroute de Casablanca-Berrechid et de l'autoroute de Contournement de Casablanca.

Septembre :

- Du 18 au 20 septembre 2023 : Participation d'ADM à la conférence ASECAP DAYS organisée, en Turquie, par l'Association Européenne des Concessionnaires d'Autoroutes et d'Ouvrages à Péage (ASECAP) ;
- 20/09/2023 : Démarrage des travaux de construction de l'autoroute Tit Mellil – Berrechid ;
- 21/09/2023 : Réalisation des travaux d'aménagement de l'échangeur de Bouskoura au niveau de l'autoroute Casablanca – Berrechid ;
- 25/09/2023 : Réalisation de travaux d'entretien de la chaussée autoroutière de l'échangeur Had Soualem au niveau de l'autoroute Casablanca - El Jadida ;
- 26/09/2023 : Participation d'ADM à la 4ème édition du sommet des jeunes professionnels (IRF YOUNG SUMMIT 2023) organisé par la Fédération Routière Internationale (IRF).

Octobre :

- 05/10/2023 : Contribution d'ADM au Fonds Spécial pour la gestion des impacts du séisme du 8 septembre à hauteur de 50 Millions de DH ;
- 26/10/2023 : Signature d'une convention de partenariat entre ADM et l'Association « Operation Smile Morocco » pour l'organisation de caravanes de consultations, de sensibilisation et de soins dentaires en faveur des élèves des écoles limitrophes au réseau autoroutier ;
- 30/10/2023 : Remboursement de 2,3 Milliards de DH crédit de TVA après la signature du protocole d'Accord Etat-ADM fin septembre 2023.

Novembre :

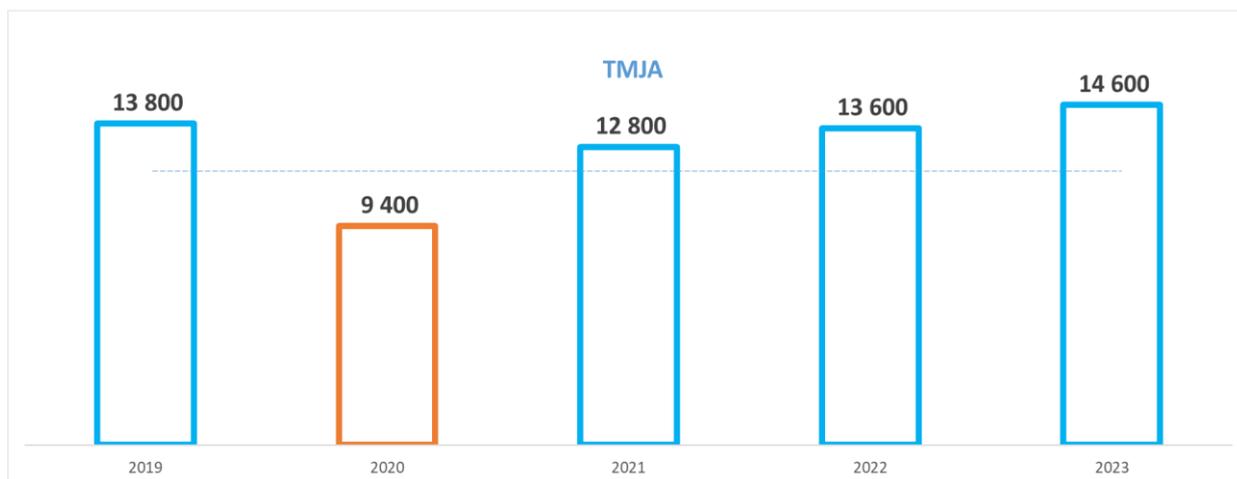
- 04/11/2023 : Organisation en partenariat avec « Operation Smile Morocco » d'une caravane dentaire au profit de deux écoles limitrophes au réseau autoroutier ;
- 13/11/2023 : Participation de M. Anouar BENZAOUZ à la session générale de l'IBTTA Summit 2023 (International Bridge, Tunnel and Turnpike Association) tenue à Athènes ;
- Du 13 au 17 novembre 2023 : Réalisation d'une mission d'inspection post-séisme des ouvrages d'art de l'autoroute Marrakech-Agadir par des experts japonais de la société japonaise Hanshin Expressway ;
- 23/11/2023 : Réalisation de la dernière étape des travaux de construction de l'échangeur de l'autoroute Tit Mellil – Berrechid au PK 75+400 dans le cadre du projet de triplement de l'autoroute de contournement de Casablanca ;
- 24/11/2023 : Mise en circulation par Bank Al-Maghrib d'une nouvelle pièce de 10 dirhams intégrant le pont Mohammed VI sur son verso.

Décembre :

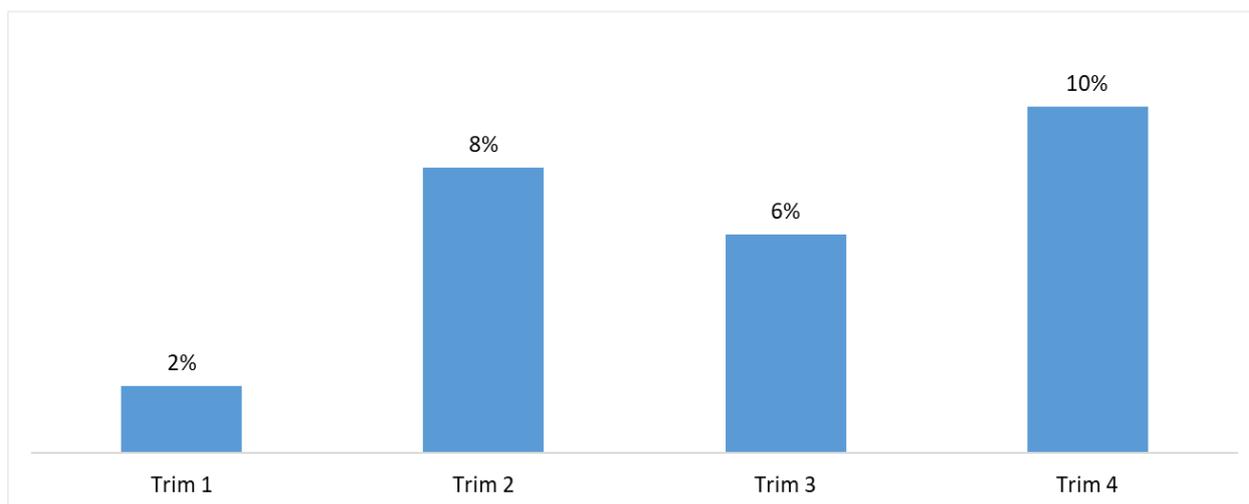
- 11/12/2023 : Lancement par ADM, en partenariat avec l'Office Nationale du Conseil Agricole (ONCA) et l'Agence de Coopération Internationale Allemande pour le Développement (GIZ), d'un cycle de formation au profit de 1500 agriculteurs riverains du réseau autoroutier ;
- Les 15 et 16 décembre : Organisation de la Convention Annuelle des Cadres d'ADM au titre de l'année 2023, avec pour thème « CAP 3 000 KM : TOUS EN POLE POSITION » ;
- 21/12/2023 : Réalisation de travaux d'entretien de la chaussée autoroutière au niveau de l'échangeur de Had Soualem ;
- 21/12/2023 : Inauguration du "Village Afrikaia Al Boustane" sur l'axe autoroutier Casablanca-Rabat.

3. Principaux Indicateurs 2023

En 2023, le trafic a enregistré une croissance de près de 8% par rapport à 2022. Cette croissance succède à une croissance de 6% enregistré l'an dernier.



TRX/J PAR TRIMESTRE

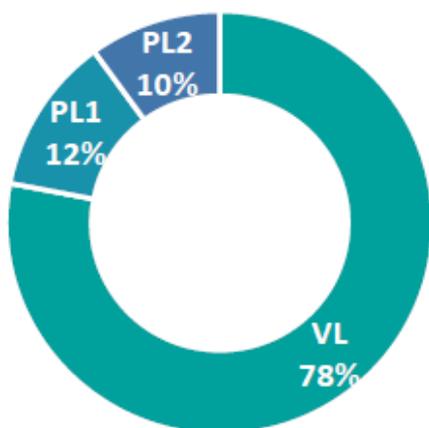


Par trimestre, l'évolution des transactions a été modeste au premier trimestre et forte sur le dernier avec un taux de 10% ; Pour rappel, le dernier trimestre 2022 a été impacté par les fluctuations des prix des carburants.

Rappelons également que le mois de septembre a été marqué par le séisme qui a frappé la région d'Al Haouz.

TMJA

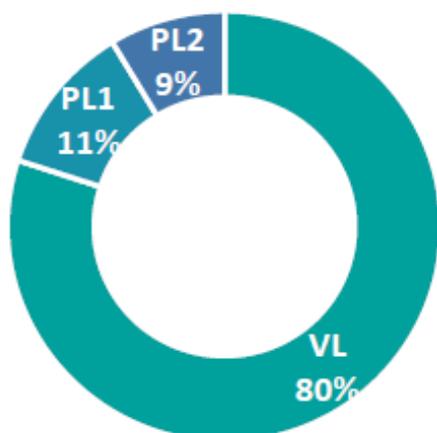
14.600 v/j



Le TMJA est passé de 13.600 en 2022 à 14.600 v/j soit une croissance de 7,8%. Ce sont 25,6 Mkm qui ont été parcourus quotidiennement sur le réseau autoroutier.

Transactions

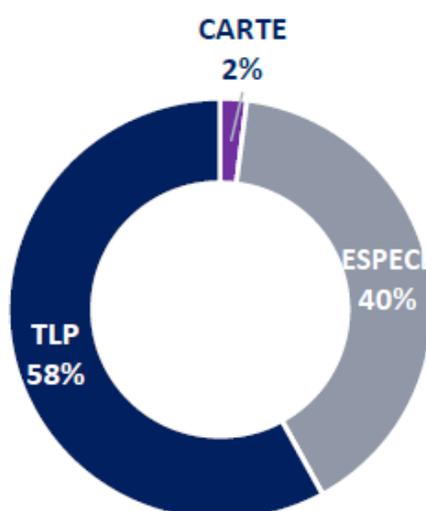
449.500 /j



Le volume total des transactions effectués quotidiennement en 2023 a augmenté de près de 28.000 transactions par jour, soit une croissance de 6,6%.

Télépéage

58%



En %, le télépéage a peu progressé par rapport à 2022 : 58% au lieu de 57%.

La carte d'abonnement est au niveau de 2% au lieu de 3% en 2022. Le mode Espèce conserve son niveau de 2022.

INDICATEURS TRAFIC

ÉVOLUTIONS / 2022

CIRCULATION

+7,8%

La circulation a progressé de +7,8% par rapport à 2021. Ce résultat est obtenu grâce au maintien de la croissance du trafic VL (+8,5%) et la reprise de croissance du trafic PL : 6,4% pour les PL1 et 4,6% pour les PL2. Ces taux de croissance des PL contrastent fortement avec ceux de l'an dernier : -1% pour les PL1 et 2% pour les PL2.

TRANSACTIONS

+6,6%

La croissance du volume quotidien des transactions est plus rapide pour les VL : 7%. Pour les PL, la croissance est de 4,3% pour les PL1 et de 5,3% pour les PL2. Ce résultat est atypique car mis en perspective avec la croissance de la circulation, il traduit une modification des OD PL.

SEUILS

PL

22%

Les PL représentent 22% de la circulation et seulement 20% des transactions. Ils parcourent en moyenne plus de distance que les VL.

TLP

58%

Le télépéage maintient son haut niveau de 2022. Les taux par classe sont : VL : 57% (+ 1 point) PL1 : 58% (+ 2 points) PL2 : 78% (+5 points). Le TLP PL2 a beaucoup augmenté et 2 ans (+9 points puis + 5 points), il est désormais très proche du seuil de 80%.

INDICATEURS RECETTES

ÉVOLUTIONS / 2022

RECETTES

+7,5 %

La recette a progressé de +7,5 % par rapport à 2022, pour atteindre 4,1 Mds de DH TTC. Ce résultat est obtenu grâce à la croissance des recettes des VL (+8%).

SEUILS

PL

33%

Les PL représentent 33% des recettes ADM.

TLP

59%

Le télépéage représente 59% des recettes de ADM.

SECURITE

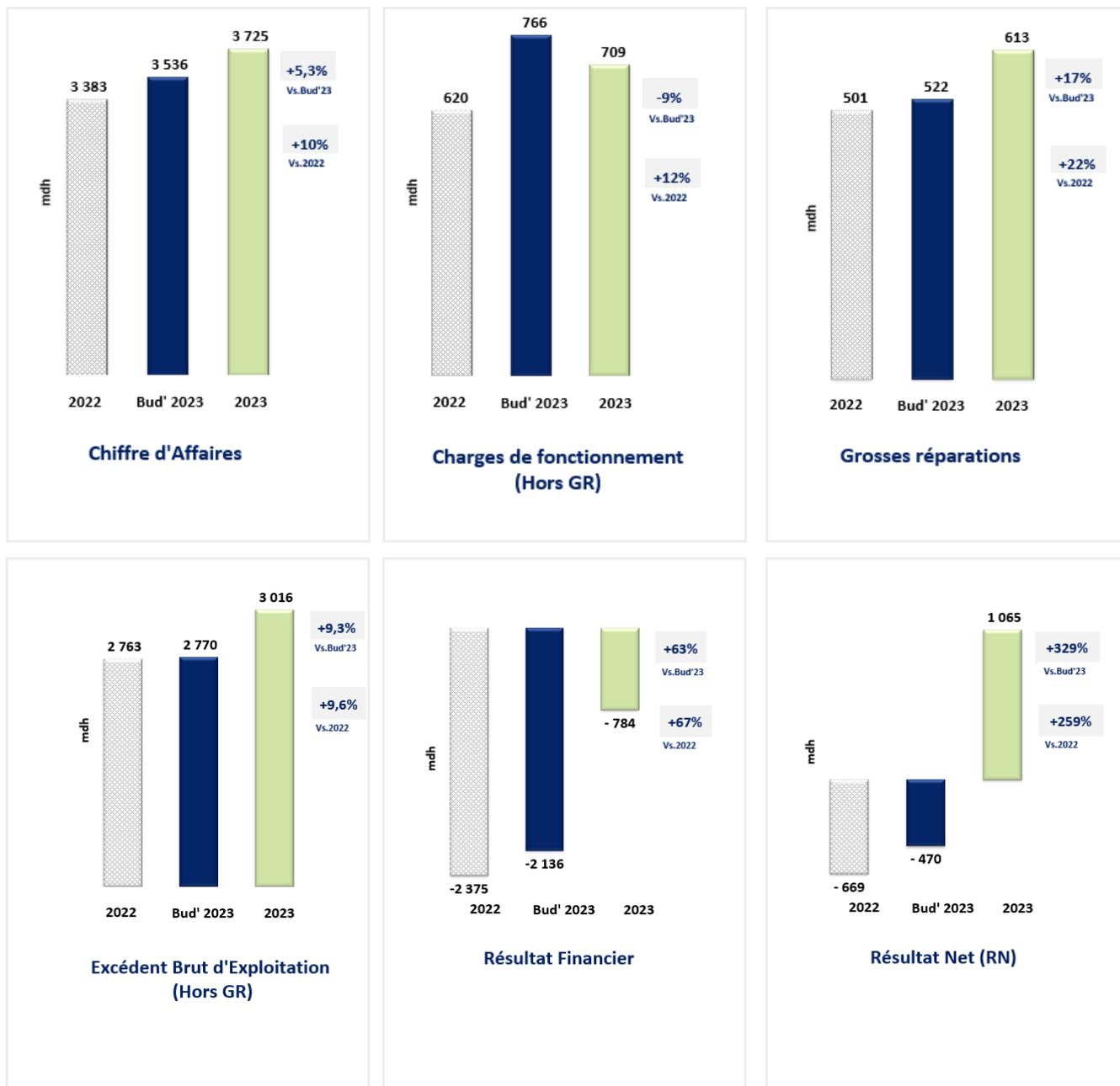
En 2023, ADM a poursuivi l'implémentation du plan d'action globale contre l'insécurité routière :

- Pose de **deux passerelles métalliques** pour piétons (PK37+800 de l'autoroute Rabat – Oujda, et au PK16+500 de l'autoroute Rabat – Casablanca) ;
- Poursuite du plan de mise en œuvre de la **clôture en dur (39 Km)** sur les sections à fort trafic, notamment la section entre Rabat – Casablanca (30 Km) et sur Casa Oum Rbii (4km) et Nassim-Had soualem(5km) ;
- Adoption d'une **clôture grillagée en maille fine sur un linéaire de 150km** sur l'autoroute SAB-Fès, pour éviter l'intrusion des animaux et la traversée des piétons ;
- **Hermétisation du Terre-plein centrale (41 Km)** de l'autoroute Oum Rbii Skhour Rhamna par GBA (7 km) et de l'axe Rabat Fès par une glissière métallique, en priorisant les zones ayant connu le plus d'accident avec traversées du TPC (34km) ;
- Pose de **10 Interruption Terre-plein Centrale (ITPC) amovibles** au niveau des descentes d'Oued Beht et entre Skhirat et Bouznika ;
- **Mise à niveau des dispositifs de la retenue** (comprenant des travaux de rehaussement des glissières, règles de continuité de la rigidité, mise en conformité les ITPC sur massif, mise à niveau des dispositifs de la retenue au droit des ouvrages d'art) ;

Amélioration de l'assistance patrouille moyennant le renouvellement du parc par **58 véhicules d'assistance** et son équipement en **panneaux à message variable (PMV)** dont 13 véhicules équipés en plus par des **Flèche lumineux d'urgence (FLU)**.

4. PERFORMANCE FINANCIERE

TABLEAU DE BORD FINANCIER



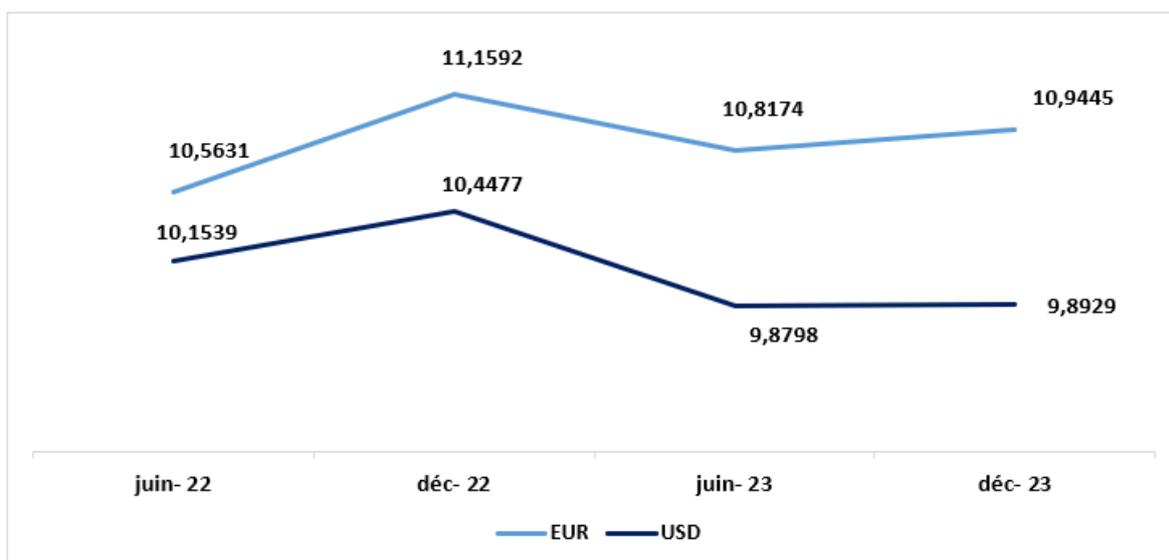
- Une amélioration au niveau du résultat net de **+259%** en 2023 par rapport à 2022 suite à l'impact favorable du FOREX ;
- Hors impact FOREX le résultat net s'élève à **353** millions de dirhams.

FOREX

Après avoir atteints des pics historiques en 2022 contre l'USD et le KWD essentiellement, le retour à 'la normale' en 2023 des cours de changes contre le dirhams, se matérialise par la forte dépréciation de ces devises et l'impact sur les résultats de l'année 2023.

Cette situation a eu pour conséquence une réduction significative du risque de change latent de **-780** millions de dirhams fin 2022 à **-69** Millions fin 2023. D'où un impact positif sur les résultats d'ADM.

Evolution du Taux de Change



INVESTISSEMENT 2023

Le budget d'investissement prévu pour l'exercice 2023 s'élève à **1 650** millions de dirhams contre un réalisé qui s'élève à **901** millions de dirhams.

Les réalisations enregistrées en 2023 par rapport aux différents chapitres du budget d'investissement se présentent comme suit :

CAPEX en millions de dhs	Budget 2023	Réalisé 2023	Taux de réalisation
PROJETS D'EXTENSION DU RESEAU	884	638	72%
TRIPLEMENTS	340	516	152%
TIT MELLIL BERRECHID	544	123	23%
PROJETS SUR AUTOROUTES EN SERVICE	649	233	36%
AUTOMATISATION	292	64	22%
SECURITE	135	97	71%
AMENAGEMENTS SUR AUTOROUTES EN SERVICE	192	64	34%
RADIO 107.7	30	8	27%
ETUDES	57	27	48%
AUTRES INVESTISSEMENTS	61	3	4%
TOTAL	1650	901	55%

L'année 2023 a été marquée principalement par :

- Le démarrage des travaux de construction de l'autoroute Tit Mellil - Berrechid (entre le Nœud de Berrechid et le contournement de Casablanca) ;
- Le démarrage des travaux de réaménagement et mise à 2x3 voies de la pénétrante à l'autoroute Tit Mellil - Berrechid par la RR 315;
- La poursuite des travaux d'élargissement à 2x3 voies des sections autoroutières suivantes :
 - ▶ L'autoroute de contournement de Casablanca entre l'échangeur de Tit Mellil et la bifurcation de Lissasfa ;
 - ▶ L'autoroute Casablanca entre l'échangeur Sidi Maârouf et la barrière de péage PK15.
- Le décalage du démarrage des travaux de la fibre optique du plan d'Automatisation à l'année 2024.

FONCTIONNEMENT 2023

Un Résultat Net positif de 1065 millions de dirhams en 2023, en amélioration de 1734 millions de dirhams par rapport au réalisé 2022 et de 1535 millions de dirhams par rapport au budget 2023 impacté favorablement par le FOREX.

Le chiffre d'affaires a connu une amélioration de **+341** millions de dirhams **(+10%)** par rapport à 2022 pour atteindre **3 725** millions de dirhams, avec une réalisation plus importante que les prévisions budgétaires de 2023 de **+188** millions de dirhams **(+5%)**.

Les charges d'exploitation (hors dotations) ont connu une hausse **(+18 %)** par rapport à 2022, avec une variation de **+201** millions de dirhams. Le total de cette rubrique, varie de **(+3%)** par rapport aux prévisions budgétaires de 2023 soit **+34** millions de dirhams.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) a atteint en 2023 le niveau de **2 403** millions de dirhams, soit une augmentation de **141** millions de dirhams par rapport à 2022.

Le résultat d'exploitation est en hausse de **+227** millions de dirhams par rapport au réalisé 2022.

Le résultat financier impacté favorablement par le FOREX, s'est amélioré en 2023 de **+1591** millions de dirhams par rapport à 2022 **(+67%)**. Il atteint en décembre 2023, **-784** millions de dirhams.

Le résultat net à fin 2023 est de **1065** millions de dirhams suite à la progression du résultat financier due à la variation positive du FOREX. Hors cet impact le résultat net serait de **+353** millions de dirhams.

COMPTE DE RESULTAT 2023

	2022	Budget 2023	2023	R23 Vs Bud23		R23 vs R22		
				Abs	%	Abs	%	
Chiffre d'Affaires	3 383	3 536	3 725	188	5%	341	10%	
Charges courantes d'exploitation	390	516	465	-	51	-10%	75	19%
Grosses réparations	501	522	613	-	91	18%	112	22%
Charge du personnel	209	237	230	-	7	-3%	21	10%
Taxes et Charges sur exc. antérieurs	21	13	14	-	0	2%	8	-36%
Total des charges d'exploitation hors dotations	1 121	1 288	1 322	34	3%	201	18%	
Excédent Brut d'Exploitation (Hors GR)	2 262	2 248	2 403	155	7%	141	6%	
% du CA	67%	64%	65%					
Excédent Brut d'Exploitation □	2 262	2 248	2 403	155	7%	141	6%	
% du CA	67%	64%	65%					
Dotations d'exploitation (nettes de reprises)	551	572	465	-	107	-19%	86	-16%
Résultat d'exploitation (RE)	1 711	1 676	1 938	262	16%	227	13%	
Résultat Financier	- 2 375	- 2 136	- 784	1 352	63%	1 591	67%	
Résultat Courant (RC)	- 664	- 460	1 154	1 614	351%	1 818	274%	
Résultat Non-Courant	9	4	80	84	---	88	---	
Résultat Avant Impôts	- 656	- 456	1 074	1 530	336%	1 730	264%	
IS	14	14	9	5	-33%	4	-32%	
Résultat Net (RN)	- 669	- 470	1 065	1 535	326%	1 734	259%	
% du CA	-20%	-13%	29%					

Chiffre d'affaires

En 2023, ADM a réalisé un chiffre d'affaires de **3 725** millions de dirhams hors taxes, en hausse de **+5%** par rapport aux prévisions budgétaires 2023 et de **+10%** par rapport à l'exercice 2022.

La recette péage a été positivement impacté par la hausse du niveau du trafic en 2023 (+8 %) par rapport à 2022. La recette hors péage varie en 2023 de **+45%** par rapport à 2022 suite aux nouvelles ouvertures.

*En mdh	2022	Budget 2023	2023	2023 Vs Bud23 Abs	2023 Vs Bud23 %	2023 Vs 2022 Abs	2023 Vs 2022 %
Recettes de péage	3 163	3 276	3 405	129	4%	242	8%
Recettes hors péage	221	260	320	60	23%	99	45%
Chiffre d'Affaires	3 383	3 536	3 725	188	5,3%	341	10,1%

Charges courantes d'exploitation

Le total des charges d'exploitation (y compris dotations) en 2023 atteint **2 381** millions de dirhams.

Ci-après l'analyse détaillée des principales rubriques des charges d'exploitation :

▪ **Prestations d'exploitation :**

Les prestations d'exploitation ont été exécutées dans le respect du budget annuel 2023 avec une variation de -3 millions de dirhams soit -1%. Elles regroupent plusieurs prestations dont principalement : Perception de péage et assistance, collecte de perception de péage et transports de fonds, nettoyage & gardiennage des locaux et autres prestations.

Par rapport à 2022, cette rubrique a connu une augmentation de +8% soit 15 millions de dirhams. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation : du SMIG et des prix suite à la passation de nouveaux marchés en 2023.

▪ **Entretien courant de l'infrastructure :**

L'entretien courant de l'infrastructure a connu une baisse (-11%) par rapport à 2022, en baisse de 18 millions de dirhams (-20%) par rapport au budget 2023, expliquée par la reprogrammation de certaines activités d'entretien (Bâtiments, entretien divers) pour l'année 2024.

▪ **Entretien courant des installations et équipements :**

L'entretien courant des installations et équipements a connu également une baisse de 13 millions de dirhams (-37%) par rapport au budget 2023, expliquée par la reprogrammation à 2024 de plusieurs interventions de maintenance électrique, SAE et matériel de péage.

▪ **Consommation de matière & fournitures :**

La consommation de matière et fournitures est en baisse de 5 millions de dirhams (-19%) par rapport au budget 2023.

Grosses réparations :

Les grosses réparations ont enregistré 613 millions de dirhams, avec un dépassement du budget de 91 millions de dirhams (+17%) suite à l'accélération du rythme de l'entretien périodique de la chaussée en 2023.

Charges du personnel :

Les charges du personnel sont en baisse de 7 millions de dirhams (-3%) par rapport au budget 2023 et en hausse de 21 millions de dirhams (+10%) par rapport au réalisé 2022.

Dotations d'exploitation :

Les dotations d'exploitation nettes de reprises ont enregistré une baisse de 86 millions de dirhams par rapport à 2022. Par rapport au budget 2023, la variation est de -107 millions de dirhams avec un taux de réalisation de 81%.

Résultat financier :

	2022	Budget 2023	2023	2023 Vs Bud23 Abs	2023 Vs Bud23 %	2023 Vs 2022 Abs	2023 Vs 2022 %
Produits financiers	50	12	25	12	98,9%	25	-50,5%
Charges d'intérêts	1 610	1 526	1 489	- 37	-2%	- 121	-8%
Coût du risque de change	- 814	- 622	681	1 303	209,5%	1 495	183,6%
Gains de change	32	4	29	25	606%	3	-8%
Pertes de change	65	79	60	- 19	-24%	- 5	-8%
Dotations financières	781	1 269	70	- 1 199	-95%	- 712	-91%
Reprises financières; transferts de charges-	0	722	781	60	8%	781	+++
Résultat Financier	- 2 375	- 2 136	- 784	1 352	63,3%	1 591	67,0%

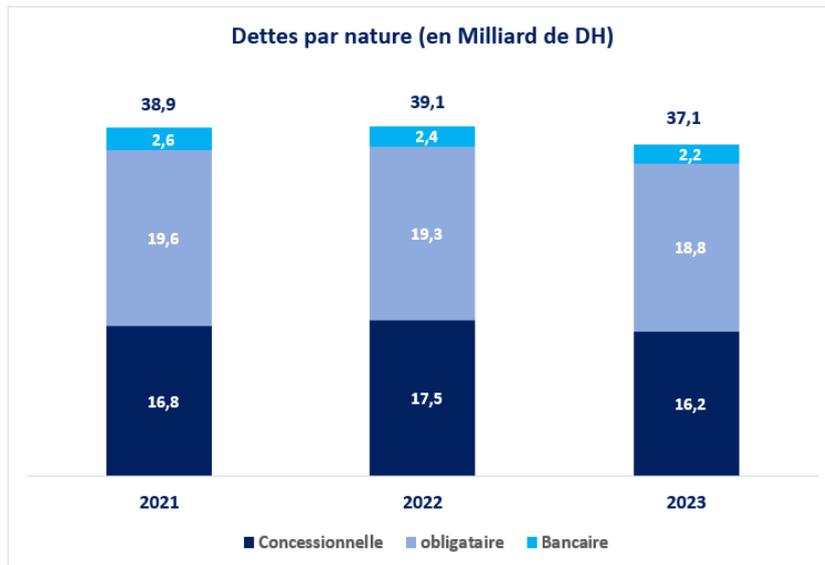
Le résultat financier au titre de l'année 2023 est de **-784** millions de dirhams, en amélioration de **1352** millions de dirhams par rapport au budget 2023 (+63%) et en amélioration de **1591** millions de dirhams par rapport à 2022 (+67%).

Le résultat financier a été favorablement impacté par l'évolution du FOREX (**712** millions de dirhams).

LA DETTE

L'encours de la dette total d'ADM à fin 2023 est de l'ordre de **37,2** milliards de DH contre **39,2** milliards de DH à fin 2022. Cette baisse est dû au remboursement du capital restant accentué par l'impact favorable du Forex. La dette à fin 2023 est composée de **16,2** milliards de DH en dette concessionnelle, **18,8** milliards de DH en dette Obligataire et **2,2** milliards de DH de dette bancaire. La dette d'ADM est à **56%** en dirhams et **44%** en devises étrangères.

Le graphique ci-dessous, montre l'évolution de la dette sur les trois dernières années.



Financement de l'activité

Pour financer ses dépenses d'investissement et assurer son équilibre financier, ADM a recours généralement aux emprunts concessionnels en devises garantis par l'état, aux émissions obligataires garantis par l'état et à l'autofinancement généré par l'exploitation.

Financement Concessionnel

En 2023, aucun nouveau financement concessionnel n'a été contracté.

Financement local

La levée obligataire qui était programmée sur l'année 2023 a été retardé à une date ultérieure principalement suite à l'encaissement de **2,3** Milliards de dirhams relatif au crédit de TVA.

Flux de trésorerie

En 2023, **622** millions de tirages concessionnels ont été réalisés. Il s'agit de tirages sur le prêt BERD pour le Financement de la liquidité, de tirages BEI pour le financement projet d'élargissement à 2x3 voies des autoroutes de Contournement de Casablanca et de Casablanca – Berrechid (lots 2 & 3). La trésorerie d'ADM demeure déficitaire sur la période 2024. ADM faisait face à ce déficit en réalisant des levées obligataires sur le marché local de l'ordre de 1,5 Milliards chaque 2 ans. Par ailleurs, l'émission obligataire de 1,5 Milliards prévue en 2023 a été reportée à une date ultérieure.

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2023

BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

L'actif immobilisé a été augmenté par les investissements qu'a connu l'exercice 2023, principalement :

- Projets d'extension du réseau : 638 millions de dirhams ;
- L'accélération du plan d'automatisation : 64 millions de dirhams
- Les investissements liés à la sécurité du réseau : 97 millions de dirhams ;
- Les investissements liés aux aménagements sur autoroutes en service : 64 millions de dirhams.

ECARTS DE CONVERSION-ACTIF

Cette rubrique présente au 31 décembre 2023 un solde de 352 millions de dirhams contre 847 millions de dirhams enregistrés fin 2022, cette évolution trouve son origine essentiellement dans l'appréciation du dirham face aux devises suivantes : Dinar Koweïtien, Dollar US et l'Euro.

Le détail de l'évolution de la perte de change latente par bailleurs de fonds se présente comme suit :

Evolution des écarts de conversion actif par bailleurs de fonds en Mdh

Bailleurs	Déc-22	Déc-23	Var	En %
BEI	127	2	- 125	-98%
BERD	36	15	- 21	-58%
BID	23	10	- 13	-56%
EXIM BANK	187	109	- 78	-42%
FADES	348	152	- 196	-56%
FKDEA	125	65	- 60	-48%
Total	847	352	- 495	-58%

ACTIF CIRCULANT HORS TRESORERIE

Cette masse du bilan totalise un montant de 2 517 millions de dirhams dont les principaux composants sont :

En millions de Dhs	Déc-22	Déc-23	Var	En %
Stocks	30	36	6	20%
Clients et comptes rattachés	220	250	30	14%
Etat débiteurs (dont Crédit TVA)	2 750	70	-2680	-97%
Titres et valeurs déplacement	720	2109	1389	193%
Autres	45	51	6	13%
Total	3 766	2 517	-1 250	-33%

Stocks :

Cette rubrique présente au 31/12/2023 un solde brut de 41 millions de dirhams correspondant aux valeurs des fournitures stockables, détenues par diverses entités et non encore consommées (dont une valeur de 5 millions concernant un stock de fournitures à reformer qui a été provisionnée).

Créance de l'actif circulant**- Clients et comptes rattachés :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2023 un montant brut de 568 Millions de dirhams contre 513 millions en 2022. Les comptes Clients nette de provisions fin 2023 enregistre le solde de 250 millions de dirhams, soit une variation de 13% par rapport à 2022.

- État débiteur

Le solde de ce poste s'élève à 70 millions de dirhams, il a diminué de 97 % par rapport à 2022 grâce au remboursement de crédit TVA de 2 300 millions de dirhams.

- Comptes de régularisation actif

Le compte est débiteur d'un montant de 48 millions de dirhams relatif principalement aux commissions sur contrats de gestion de flux monétiques et de collectes de fonds.

- Titres et valeurs de placement

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2023 un montant de 2 109 millions de dirhams, correspondant en totalité aux placements des excédents de la trésorerie d'ADM en OPCVM.

- Écart de conversion actif (éléments-circulants)

Cette rubrique fait apparaître un solde de 0,5 millions de dirhams correspondant à l'augmentation des dettes du passif circulant libellées en devises.

TRESORERIE-ACTIF**- Banques**

Ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à 55 millions de dirhams.

- Caisses

Ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à 53 millions de dirhams.

BILAN PASSIF**FINANCEMENT PERMANENT****CAPITAUX PROPRES**

Cette rubrique affiche au 31 décembre 2023 un solde de 26 878 millions de dirhams détaillée comme suit :

- **Capital social** : Ce compte enregistre un montant de 15 716 millions de dirhams.
- **Ecart de réévaluation** : faisant ressortir un montant de 22 555 millions de dirhams.
- **Report à nouveau** : Ce compte enregistre un montant de – 12 458 millions de dirhams.
- **Résultat à fin décembre 2023** : Un bénéfice de 1 065 millions de dirhams.

DETTES DE FINANCEMENTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2023 un solde de 39 474 millions de dirhams. Elle est composée essentiellement des éléments suivants :

En millions de Dhs	Déc-22	Déc-23	Var	En %	
Emprunts obligataires	19 278	18 765	-	513	-3%
Emprunts en devises	17 499	16 171	-	1 328	-8%
Emprunts en Dirhams	2 388	2 218	-	170	-7%
Dépôts et cautionnements	21	21	-		0%
Dettes de financement diverses		2 300		2 300	
Total	39 186	39 474		288	1%

PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES

Cette rubrique fait ressortir un solde de 5 694 millions de dirhams. Il s'agit principalement de :

En millions de dh	Déc-22	Déc-23	Var	%
Provisions pour risque de change	781	69	-712	-91%
Provisions pour litige (Responsabilité civile)	32	38	6	19%
Provisions pour Gros litiges (Entreprises)	43	42	-1	-2%
Provisions pour reprofilage de la dette	534	534	0	0%
Provisions pour grosses réparations	4 964	4 970	6	0,1%
Provisions exceptionnelles pour risques	13	13	0	0%
Provisions exceptionnelles (Projet FA)	28	28	0	0%
TOTAL	6 395	5 694	-701	-11%

ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF

Il s'agit de la diminution latente constaté au 31/12/2023, des emprunts consentis par les bailleurs de fonds suite à la baisse des cours de change par rapport au dirham fin décembre 2023. Le montant de ce profit de change latent est de 283 millions de dirhams.

La décomposition ainsi que la variation des gains de change latents par devise se présente ainsi :

En Millions de Dh	Déc-22	Déc-23	Var	En %
EUR	5	102	97	1940%
JPY	62	180	118	190%
USD		0,6	0,6	-
Total	66	283	217	329%

PASSIF CIRCULANT HORS TRESORERIE

Fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste s'élève à plus de 822 millions de dirhams au 31 décembre 2023 contre 743 millions de dirhams au 31 décembre 2022. Il concerne les dettes fournisseurs non échues au 31 décembre 2023.

La dette fournisseur est composée de :

En millions de Dhs	Déc-22	Déc-23	Var	En %
Fournisseurs-Factures non parvenues	510	470	-40	-8%
Fournisseurs-Retenues de garantie	118	115	-3	-3%
Fournisseurs-Travaux	110	234	124	113%
Fournisseurs-Retenues fond de Roulement	5	4	-1	-20%
Total	743	822	80	10,77%

Comptes de régularisation Passif

Le total de ce poste s'élève à environ 1 037 millions de dirhams, il est constitué de :

En millions de Dhs	Déc-22	Déc-23	Var	En %
Intérêts courus et non échus à payer sur les emprunts	726	704	-22	-3%
Produits constatés d'avance relatifs aux reliquats des soldes Télépéages et autres supports de prépaiements non encore consommés au 31/12/2023	234	248	14	6%
Pénalités provisoires sur marché de travaux	85	84	-1	-1%
Total	1 047	1 037	-11	-1%

TRESORERIE PASSIF

Le solde des comptes courants bancaires créditeurs s'élève à 18 millions de dirhams au 31 décembre 2023.

COMPTES CONSOLIDES IFRS AU 31/12/2023

Résultats Consolidés En Normes IFRS

	Déc-2022	Déc -2023	%
Chiffre d'affaires Exploitation	3 383	3 725	10,1%
Résultat opérationnel courant	2 149	2 433	13,2%
Résultat opérationnel	2 158	2 351	9,0%
Coût de l'endettement financier net	1 794	1 639	-8,6%
Résultat Net	-910	1 294	242%

- Un chiffre d'affaires exploitation consolidé a augmenté par rapport à 2022 de **10,1%** ;
- Un résultat opérationnel positif de **2 351** millions de dirhams, soit une augmentation de 9% par rapport à 2022 en conséquence directe de l'effet Forex avec l'appréciation du dirham face aux Dinar Koweïtien, Dollar US et l'Euro ;
- Un coût d'endettement financier net de **(1.6)** milliards de dirhams affichant une baisse de 8,6% par rapport à l'exercice antérieur expliquée principalement par l'effet du Forex ;
- Un résultat net positif de **1 294** millions de dirhams fortement impacté par le Forex.

(en milliers de dirhams)	Déc-2022	Déc-2023
Intérêts et charges financières assimilées	1 560 503	1 460 834
Variation de juste valeur des instruments financiers	33 000	577
Effet actualisation	201 400	108 262
Autres retraitements	-766	69 725
Coût de l'endettement	1 794 137	1 639 398

Notes complémentaires sur les comptes en normes IFRS

Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Valeurs brutes (en milliers de dirhams)	Déc-2022	Augmentation	Diminution	Déc-2023
Immobilisation incorporelles du domaine concédé	70 549 707	1 005 910	-	71 555 617
Amortissement des immobilisations incorporelles du do	1 790 590	329 102	-	2 119 692
Valeurs nettes	68 759 117	676 808	-	69 435 925

Les immobilisations incorporelles en concession ont connu une augmentation nette de de 677 millions de dirhams durant 2023.

Autres Actifs non courants

(en milliers de dirhams)	Déc-2022	Déc-2023
Impôts différés actifs	992 491	810 697
Instruments dérivés (trading)	-	-
Autres débiteurs non courants	1 969 688	2 302 302
Autres actifs non courants	2 962 179	3 112 998

- **Les impôts différés actifs :**

Au 31.12.2023, ils comprennent essentiellement l'impôt sur l'amortissement fiscalement différé avec la nouvelle base de l'amortissement indéfiniment reportable revue suite au contrôle fiscal.

- **Crédit de TVA :**

(en milliers de dirhams)	Déc-2022	Déc-2023
Impôts différés actifs	992 491	810 697

Le crédit TVA a été remboursé par l'Etat à la hauteur de 2,3 milliards de dirhams. Ainsi, son actualisation n'a plus lieu d'être.

Autres actifs courants

(en milliers de dirhams)	Déc 2022	Déc 2023
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	724 812	2 113 253
Autres débiteurs courants	825 855	499 485
Autres actifs courants	1 550 667	2 612 737

Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat comprennent les excédents de trésorerie placés et valorisés à leur juste valeur à la date de clôture. Les autres débiteurs courants comprennent essentiellement les créances sur l'Etat dont la part < 1 an de la créance TVA .

Provisions

(en milliers de dirhams)	Déc-2022	Dotations nettes des reprises	Effet Actualisation	Déc-2023
Provision pour maintien en état de l'infrastructure (*)	4 371 534	- 295 792	- 335 069	4 410 811
Provisions pour risques et changes	81 318	73 847		155 164
Provisions	4 452 852	- 221 945	- 335 069	4 565 976

(*) dont part > 1 an 4 219 MMDhs au 31.12.2023.

La provision pour maintien en l'état de l'infrastructure pour un brut au 31/12/2023 de 4 964 millions de dhs a été calculée sur la base des prévisions de dépenses de grosses réparations par tronçon mis en service et pendant les 15 prochaines années pour tous les tronçons.

Le montant actualisé de cette provision au 31/12/2023 est de 4 411 MMAD avec un impact résultat de - 39 millions de dirhams.

Information sur les actifs et passifs financiers

(en milliers de dirhams)	Déc-2023	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	2 113 253	2 113 253	-	-
Trésorerie	557 319	557 319	-	-
Sous-total actifs financiers	2 670 572	2 670 572	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	38 999 517	1 717 480	6 585 802	30 696 235
Fournisseurs	807 290	807 290		
Decouvert	18 057	18 057		
Sous-total passifs financiers	39 824 864	2 542 827	6 585 802	30 696 235

Chiffre d'affaires

(en milliers de dirhams)	Déc -2022	Déc -2023
Chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	3 383 319	3 724 621
Chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	631 470	1 005 910
Chiffres d'affaires	4 014 789	4 730 531

L'augmentation du chiffre d'affaires péage de 10,1% est directement liée à la hausse du trafic sur le réseau autoroutier.

Charges d'exploitation

(en milliers de dirhams)	Déc -2022	Déc -2023
Charges liées à la construction des infrastructures en concession	631 470	1 005 910
Energies et Fournitures	21 421	21 846
Achat de travaux, études et prestations de services	181 800	220 099
Entretien routier	576 026	680 482
Entretien et réparation des biens mobiliers	15 181	16 105
Divers	156 713	198 483
Intercos	-	86 701
Achats et charges externes	1 582 611	2 056 224

Les achats et charges externes ont connu une augmentation de 30% expliquée essentiellement par l'augmentation des charges liées à l'entretien des infrastructures en concession.

Coût de l'endettement

(en milliers de dirhams)	Déc -2022	Déc-2023
Intérêts et charges financières assimilées	1 560 503	1 460 834
Variation de juste valeur des instruments financiers	33 000	577
Effet actualisation	201 400	108 262
Autres retraitements	-766	69 725
Coût de l'endettement	1 794 137	1 639 398

Les intérêts et charges financières comprennent les intérêts de l'exercice sur les emprunts en cours et l'amortissement en application des normes IFRS de la commission de garantie relative auxdits emprunts. Cette commission s'analyse en IFRS comme un coût d'emprunt et rentre dans le calcul du taux d'intérêt effectif.

Le coût d'endettement affiche une baisse de 8,6% par rapport à l'exercice antérieur expliqué principalement par l'effet Forex.

5. PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution :

Les actionnaires approuvent les modalités de leurs convocations par faite par le Conseil d'Administration et lui donnent décharge pour toutes les formalités accomplies à cette fin.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu leur lecture, approuve le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états desynthèse dudit exercice, tels qu'ils sont présentés et tels qu'ils sont annexés au procès-verbal de l'Assemblée Générale, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et bilan faisant ressortir un résultat net positif de 1 064 843 434,86 de dirhams et un total bilan 74 935 636 708,03 de dirhams.

L'Assemblée approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Conseil au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat, pour cet exercice, aux membres du Conseil d'Administration.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat telle qu'elle lui est proposée par le Conseil d'Administration et décide en conséquence que le résultat de l'exercice 2023 soit affecté en « Report à nouveau ». Après affectation des résultats, le compte « Report à nouveau » présentera donc un solde négatif de - 11 393 304 615,54 de dirhams.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les comptes consolidés du Groupe ADM au titre de l'exercice 2023 qui font ressortir un résultat net positif de **1 293 684 992,36** de dirhams et un total bilan de **76 107 960 967,53** de dirhams.

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Monsieur Nizar Baraka pour une durée de 6 ans.

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de l'Etat actionnaire pour une durée de 6 ans.

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la convention réglementée d'assistance entre ADM et l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics, autorisée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 27 mars 2024.

Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

6. MANDAT DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ADM

Au 31 décembre 2023, le mandat des administrateurs se présente comme suit :

I- PERSONNES PHYSIQUES

Administrateur	Fonction	Date nomination	Date fin mandat
Monsieur Nizar BARAKA	Ministre de l'Équipement et de l'Eau, Président du Conseil d'Administration	28/10/2022	23/06/2024
Monsieur Mustapha FARES	Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, par intérim	28/06/2022	28/06/2028
Monsieur Mhamed BENHAMICH	Directeur de la Caisse pour le Financement Routier	28/06/2022	28/06/2028
Monsieur Abdellatif FAZOUANE	Ministère de l'Équipement et de l'Eau	28/06/2022	28/06/2028
Monsieur Abdeslam JORIO	Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Direction du Budget - Ministère de l'Économie et des Finances	30/06/2021	30/06/2027

II- PERSONNES MORALES

Administrateur	Représentant au sein du Conseil d'Administration	Date nomination	Date fin mandat
Etat actionnaire	Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics	23/06/2023	23/06/2024
Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social	Madame Dounia TAARJI , Présidente du Directoire	27/06/2019	28/06/2028
Kuwait Investment Authority	Monsieur Muhammad SALAH ALKULAIB , Directeur Général AL AJIAL Holding, Représentant de Kuwait Investment Authority	30/06/2021	30/06/2027
Agence Nationale des Ports	Madame NADIA LARAKI , Directrice Générale.	25/06/2013	27/06/2025
Caisse de Dépôt et de Gestion	Madame Chadia JAZOULI , chargée de mission auprès du Président de CDG DEVELOPPEMENT	29/06/2017	23/06/2029

Autres Mandats de Membre du Conseil d'Administration/Surveillance

Mr. Nizar BARAKA			
Fonction principale : Ministre de l'Équipement et de l'Eau			
Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	Administrateur, Président du Conseil d'Administration	28 octobre 2021	AGO 2024
Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes (LPEE)	Administrateur, Président du Conseil d'Administration	23 juin 2023	AGO de 2029
Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA)	Administrateur du Conseil de Surveillance	27 avril 2023	AGO 2027
Société de Développement de la Lagune de Marchica / (Marchica Med)	Administrateur du Conseil d'Administration	31 janvier 2022	AGO de 2024
Holding Al Omrane (HAO)	Administrateur du Conseil de Surveillance	21 octobre 2021	AGO de 2026

Mr. Mustapha FARES			
Fonction principale : Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, par intérim			
Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
Organisation Technique et Immobilière et des Travaux Publics (ORTIBA)	Président du Conseil d'Administration	A partir de juin 2022	AGO 2028
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	Administrateur	08 février 2022	28 juin 2029
Société Nador West Med (NWM)	Administrateur	29 juin 2022	AGO 2024
Autorité Portuaire Tanger Med (TMPA)	Administrateur	5 décembre 2023	31 décembre 2024
Conseil, Ingénierie et Développement (CID)	Administrateur	27 juin 2023	AGO 2029
Société Nationale des Etudes du Détroit (SNED)	Administrateur	12 janvier 2023	AGO 2029

Abdellatif FAZOUANE			
Fonction principale : Directeur de la Stratégie et du Financement, par Intérim au Ministère de l'Équipement et de l'Eau			
Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
Fonds d'Équipement Communal (FEC)	Administrateur	A partir du 06 décembre 2021	



Monsieur MHAMED BENHAMICH Fonction principale : Directeur de la Caisse pour le Financement Routier		
Nom de l'Entreprise	Mandats exercés / postes et fonctions occupés	Dates début des mandats en cours
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM).	Administrateur	A partir du 08 février 2022

Mme Dounia TAARJI représentante FHII			
Fonction Principale : Présidente du Directoire du Fonds Hassan II pour le développement économique et social			
Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
Société ROYAL AIR MAROC	Administrateur & président du Comité Stratégie et Investissement & membre du CNRG	08/03/20219	30/04/2024
Société Casa Transport	Administrateur	28/06/2019	30/06/2024
Société Ithmar Al Mawarid	Administrateur & Présidente du Comité d'Investissement	30/06/2023	30/06/2026
Société de développement de la lagune de Marchica (MARCHICA MED)	Administrateur	14/05/2019	30/06/2024
Société Moroccan Agency For Sustainable Energy (MASEN)	Administrateur & Présidente du Comité Stratégie Investissement & membre du Comité d'Audit & membre du CNRG	29/03/2019	30/06/2024
Société Nador West Med	Administrateur & Présidente du Comité d'Audit	10/06/2019	30/06/2024
Société d'investissement Energétiques (SIE)	Administrateur	28/06/2019	30/06/2026
Société Nationale d'Aménagement Communal (SONADAC)	Administrateur	16/04/2019	30/06/2023
Agence Spécial Tanger Méditerranée (TMSA)	Membre du Conseil de Surveillance & Présidente du Comité d'Audit & membre du Comité stratégique	27/04/2023	30/06/2028

Mme Nadia LARAKI représentante ANP Fonction principale : Directrice Générale de l'Agence Nationale des Ports			
Nom de l'Entreprise/Société	Mandats exercés / postes et fonctions occupés	Dates de début et de fin de mandat	
		Date de début	Date de fin
PORTNET SA	Administrateur, Présidente du Conseil d'Administration	Juin 2012	Renouvelable tous les 6 ans.
SAPT	Administrateur, Présidente du Comité Rémunération, Nomination et Gouvernance	Août 2010	Renouvelable tous les 6 ans.
SGPTV	Administrateur, Présidente du Comité Rémunération, Nomination et Gouvernance	Août 2012	Renouvelable tous les 6 ans.
LPEE	Administrateur, Présidente du Comité Gouvernance et Rémunération	Août 2012	Renouvelable tous les 6 ans.
CID	Administrateur, Présidente du Comité d'Audit	Août 2010	Renouvelable tous les 6 ans.
AMDL	Membre du CA	Août 2010	-
Nador West Med (NWM)	Administrateur	-	Renouvelable tous les 6 ans.
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	Administrateur, Présidente du Comité de Gouvernance	25 juin 2013	Juin 2025.
Agence Nationale des Equipements Publics (ANEP)	Membre du CA	03 juillet 2023	3 ans, renouvelable une seule fois
Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement.	Administrateur	Août 2010	Renouvelable tous les 6 ans.

Mme Chadia JAZOULI représentante CDG Développement			
Fonction Principale : chargée de mission auprès du Président du Conseil d'Administration de CDG Développement			
Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
SGLN (Loterie Nationale)	Présidente du Conseil d'Administration	12/ 2016	11/ 2020
AUDA (Agence d'Urbanisation d'Urbanisation et de Développement Et de Développement d'Anfa)	Administratrice	12/2012	AGO appelée à statuer sur les comptes de 2024.
Cellulose Du Maroc	Administratrice	09/2007	AGO appelée à statuer sur les comptes de 2022.
FMF (Fonds Maroc Forêts) ; Filiale de CDG et CDC (Caisse de Dépôt et de Consignation Française)	Administratrice	06/2009	03 / 2020
CGEM	Administratrice	02/2020	Pour une durée de 3 ans

Mr. Abdeslam JORIO*			
Fonction principale : Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure à la Direction du Budget- Ministère de l'Economie et des Finances et de la Réforme de l'Administration			
Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin

*Monsieur **Abdeslam JORIO** n'a aucun autre mandat dans d'autres conseils d'administrations et/ou Conseils de surveillance.

Mr. Muhamad Salah AL KULAIB , représentant du Consortium Moroco- Koweïtien de Développement Fonction principale : Directeur Général du Consortium Moroco-Koweïtien de Développement			
Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
ZAIN AL AJIAL	Président Directeur Général		
AL AJIAL FUNDS	Président Directeur Général		
WANA CORPORATE	Administrateur		
AFRIQUIA SMDC	Administrateur		
GROUPE WESSAL (Wessal Bouregreg, Wessal Casa Port, Wessal Capital Asset Management et Wessal Tanger Marina)	Administrateur		

7. PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) continue son activité dans le cadre de sa stratégie globale visant le développement et l'exploitation du réseau autoroutier du pays.

Dans une optique d'amélioration continue, ADM œuvre suivant une feuille de route axée principalement sur la continuité de son programme de modernisation et d'industrialisation de l'exploitation des autoroutes du Maroc ainsi que la préservation et la maintenance du patrimoine du réseau autoroutier. La satisfaction du client usager suivant une stratégie de proximité à travers des campagnes de sensibilisation, la modernisation des gares de péage et l'accompagnement des clients. La sécurité des usagers avec le renforcement de son dispositif de la sécurité suivant les nouvelles technologies. Le développement du capital humain avec le programme de la formation continue et le renforcement d'un système d'encouragement et de suivi de la performance équitable. La performance financière pour assurer un équilibre financier et une performance financière avec les meilleures conditions qu'offre le marché.

Dans les années à venir, ADM poursuivra les projets de développement avec une rigueur constante, de développer davantage l'expertise de ses équipes et celles de son écosystème, pour les propulser aux plus hauts niveaux de technicité, de compétitivité et de performance.



8 . RAPPORT ESG

Environnement, Social et Gouvernance

20
23



SOMMAIRE DU RAPPORT ESG

01. ELEMENTS GENERAUX

P. 89

1.1 CARTE D'IDENTITE D'ADM

1.2 STRATEGIE EN MATIERE DE RSE

1.3 PERIMETRE DU REPORTING ESG

02. ELEMENTS SPECIFIQUES

P. 98

2.1 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

2.2 INFORMATIONS SOCIALES

2.3 GOUVERNANCE

2.3.1 Composition de l'organe de gouvernance

2.3.2 Comités du conseil de gouvernance

Ce rapport ESG 2023 synthétise les actions responsables conduites par ADM en faveur de la création de valeur partagée avec ses parties prenantes à travers une approche de matérialité des enjeux de l'entreprise.

I. ELEMENTS GENERAUX

1.1 CARTE D'IDENTITE DU GROUPE

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc est une société anonyme à Conseil d'Administration soumise aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi qu'à ses dispositions statutaires.

Intervenant depuis 1989, ADM a permis le développement de l'infrastructure autoroutière et la réalisation d'un réseau de 1 800 Km d'autoroutes qui ont permis :

- 60% de la population est directement reliée au réseau autoroutier
- 70% de la population est desservie par le réseau autoroutier ou par les Voies Express
- 85 % de la population est à moins d'une heure de l'autoroute
- Toutes les villes de + 400 000 habitants reliées au réseau autoroutier
- 22/27 des villes de +100 000 habitants sont au réseau autoroutier à fin 2016

Depuis la création d'ADM , les pouvoirs publics ont adopté une stratégie volontariste d'aménagement du territoire favorisant un développement rapide du réseau autoroutier.

Aujourd'hui, ADM vit une transition qui marque un tournant dans sa vie d'entreprise dans un contexte où le client, toujours de plus en plus exigeant, attend des prestations d'un niveau très élevé tant en matière de confort et de sécurité et de qualité de service.

Ainsi en plus de ses missions de construction, d'exploitation et d'entretien ; de nouvelles missions s'ajoutent à celles-ci dont la priorité absolue est la garantie de la satisfaction client.

Les missions d'ADM :

- La construction, l'entretien et l'exploitation d'autoroutes qui lui sont concédées par voie de concessions ou contrats,
- La gestion, la protection et la conservation du domaine public dépendant du réseau de transport mis à sa disposition,
- La création et l'exploitation de services touristiques, d'hôtellerie et de tout autre service dans la proximité géographique de l'autoroute,
- L'exploitation et la gestion des biens immobiliers et mobiliers,

- La satisfaction client par le développement de services innovant pour garantir leur sécurité, leur confort et leur faciliter toujours plus leur trajet.

ETAT DES FILIALES ET PARTICIPATION

Au 31 Décembre 2023, ADM détient deux filiales :

Société	Forme Juridique	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
ADM- PARK S.A	SA	99,92%	Intégration globale
ADM- PROJET S.A	SA	99,92%	Intégration globale

La filiale **ADM PROJET** est une société anonyme constituée en septembre 2011, enregistrée au registre de commerce de Rabat et à son siège social au B.P 6526 Hay Riad, Rabat. Elle est contrôlée totalement par ADM, société mère.

L'activité principale de la filiale ADM Projet est d'assurer l'assistance à maître d'ouvrage et maître d'œuvre chargés de grands projets d'infrastructures.

La filiale **ADM PARK** est une société anonyme constituée en avril 2011, enregistrée au registre de commerce de Rabat et a son a son siège social au B.P 6526 Hay Riad, Rabat. Elle est contrôlée totalement par ADM, société mère.

L'activité principale de la filiale **ADM PARK** est l'aménagement, le développement et l'exploitation des parkings autoroutiers, routiers et urbains.

Actuellement, ADM PARK est en veille par décision du CA d'**ADM PARK** tenu en date du 25/12/2012. L'information portant sur cette décision a été portée au préalable au CA d'ADM tenu en date du 24 septembre 2012, ce dernier n'a pas émis d'objection sur cette affaire.

1.2 STRATEGIE EN MATIERE DE RSE

Au-delà de son métier et de ses activités menées dans le cadre de sa double mission de développement du réseau autoroutier et de services à l'utilisateur, ADM s'est engagée depuis sa création à faire de l'Autoroute un passage heureux et à impacter positivement les territoires qu'elle traverse dans une relation de respect et de bienveillance. Ceci se matérialise à travers les programmes développés par ADM pour préserver l'environnement, améliorer la résilience de l'infrastructure et soutenir les communautés proches, en plus des programmes de recherche et développement mis en place en partenariat avec des organismes de recherche nationaux et internationaux.

Programme communautaire

Le **Programme J/Jeunes espoirs** a vu le jour en 2008, en partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale. Il a permis la réhabilitation de l'infrastructure de base de 325 écoles adjacentes aux autoroutes. En 2018, ADM a revu le Programme J pour y apporter une dimension éducative à travers différents ateliers ludiques et pour impliquer les Ressources Humaines de l'entreprise à travers la formule de parrainage où chaque école est parrainée par une collaboratrice ou un collaborateur volontaire qui s'engage à pérenniser le programme en restant à l'écoute permanente des besoins de l'école.



ADM a poursuivi en **2023** les actions menées dans le cadre du programme J /Jeunes Espoirs :

9 écoles réhabilitées

Après des visites de diagnostic effectuées par les marraines et les parrains et les chargés du projet des directions régionales d'ADM, les travaux de réhabilitation ont été réalisés pendant les périodes de vacances. Ces travaux concernent notamment la peinture, l'étanchéité, les installations électriques, la menuiserie, les sanitaires, le réseau d'assainissement, le réaménagement des cours de récréation, des espaces verts et de terrains de jeux, l'embellissement des espaces...

Une caravane dentaire

Sous la Présidence d'Honneur de SAR la Princesse Lalla Mariam, ADM et Operation Smile Morocco (OSM) ont organisé les 04 et 05 novembre 2023 une caravane dentaire, au profit des élèves des écoles « Si El Bouhali » et « Lahrabza », limitrophes au réseau autoroutier à la province d'El Jadida. Lors de cette opération, près de 600 enfants ont pu bénéficier de séances de sensibilisation, de consultations, d'extractions ou de soins dentaires, soit près de 1500 actes au total.



2 kermesses



Pour célébrer la fin des travaux de réhabilitation, ADM a organisé, en présence de Monsieur le Directeur Général deux kermesses au profit des élèves des écoles « Si El Bouhali » et « Lahrabza » où les enfants ont pris plaisir à participer à différentes activités ludiques et ateliers éducatifs, et ont également reçu des cadeaux en cette occasion, le tout orchestré dans une belle ambiance festive.

Programme vert

Le **projet AI ARD** fait partie du programme vert d'ADM, déployé pour la sauvegarde de l'environnement et la réduction de l'empreinte carbone, et résulte de l'alliance stratégique « DeveloPPP » qui relie l'Agence de Coopération Internationale Allemande (GIZ), le Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) et l'acteur privé allemand « IPRO ».

Durant l'année 2023, ADM a poursuivi le déploiement du projet AI Ard à travers :

- Atelier de planification du projet DeveloPPP GIZ – ADM – IPRO ;
- Production des plants au niveau de la pépinière aménagée par ADM ;
- Traitement des talus et techniques de génie biologique au niveau de trois régions ;
- Signature de la convention tripartite entre l'ONCA – GIZ (Green Jobs) – ADM ;
- Programme de sensibilisation des agriculteurs à la nouvelle chaîne de valeur de production de semences indigènes.

Recherche et développement

ADM s'intéresse de près aux secteurs de la recherche et de l'enseignement afin de mettre à la disposition des chercheurs des champs empiriques pertinents pour l'apprentissage pratique et la recherche innovante, de concrétiser la stratégie R&D et innovation d'ADM, de renforcer son label RSE et de hausser la qualité durable de l'infrastructure autoroutière et l'excellence du service client.

Cette démarche se matérialise par la participation d'ADM à plusieurs événements à l'échelle nationale et internationale. En 2023, la société a réalisé :

Coopération internationale

- Hanshin – ADM Exchange seminar : projet de coopération tripartite Japon – Maroc – Afrique ;
- Coopération tripartite Maroc-Japon-Afrique : Projet de développement des capacités des pays africains dans le secteur du transport ;
- Rencontre d'échange Maroco-Japon dans le secteur des autoroutes ;
- Visite de travail de la délégation sénégalaise au Maroc ;
- Visite des aménageurs de la baie de COCODY à Abidjan-Côte d'Ivoire.

Ateliers et Séminaires à l'échelle nationale et internationale

- Séminaire International PIARC : ADM a participé au séminaire international organisé par PIARC et le Ministère d'Equipement et de l'Eau sous le thème « Concepts innovants d'exploitation routière pour une mobilité sûre et durable » du 11 au 13 Mai 2023 au niveau du CAC ;

- Atelier système de management de risques d'inondation et de l'érosion hydrique : Dans le cadre du projet DeveloPPP en partenariat avec GIZ, et IPRO, un workshop sur le risk mapping a été organisé le jeudi 09 novembre.

Echanges avec la profession

- Visite Laboratoire Lafarge SCL : Une visite a été organisée le jeudi 09 mars au Laboratoire Smart Construction – Lafarge Holcim (SCL) qui constitue un appui à l'innovation pour Lafarge Holcim afin d'échanger autour des techniques de construction et découvrir les essais de durabilité, thermiques, mécaniques pour améliorer la performance de l'infrastructure ;
- Rencontre avec les experts de l'AMBPE sur la technologie du Béton.

Programme au profit des étudiants

- On-Boarding des stagiaires de l'OFPPT : ADM organise l'opération d'On-Boarding pour accueillir les stagiaires de l'OFPPT en mode Formation Professionnelle Alternée (FPA) dans les filières : Maintenance, Infra & Sécurité.
- Visite technique au chantier d'élargissement de l'autoroute Casa-Berrechid au profit des étudiants ENIM ;
- Rencontre d'échange avec les étudiants IAV ;
- Visite des Centres de compétences de l'OFPPT (Génie électrique & BTP) d'ADM pour connaître les métiers d'ADM ;
- Rencontre technique sur l'auscultation de la chaussée au profit des étudiants de l'EHTP.

1.3 PERIMETRE DU REPORTING ESG

Ce rapport ne concerne que le périmètre d'ADM vu son caractère significatif dans le groupe.

II. ELEMENTS SPECIFIQUES

2.1 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc agit de façon éthique et responsable pour être un partenaire permanent du développement économique et social. Elle place la responsabilité sociale au cœur de sa stratégie et prête attention dans la conduite de ses activités à toutes les parties intéressées.

Afin de renforcer davantage son action dans ce cadre et garantir son efficacité, la société prend les engagements suivants :

1. Poursuivre et conforter la valorisation du capital humain :

- Ancrer l'appropriation des valeurs partagées de l'ensemble du personnel d'ADM (éthique, esprit d'équipe, engagement et recherche permanente de la qualité).
- Développer le savoir, les compétences et l'employabilité de ses ressources humaines.
- Renforcer et améliorer en continu les actions sociales destinées au personnel de la société.
- Déployer un système de management de la santé et sécurité au travail.
- Veiller au respect des droits et des libertés dont jouit le personnel d'ADM (création et affiliation aux
- Associations, droit syndical, législation du travail, engagements sociaux...).
- Animer en continu un dialogue social constructif et serein, facteur de développement harmonieux dans l'entreprise.
- Promouvoir l'égalité des chances, l'interdiction de toute forme de discrimination et la transparence dans le traitement des personnes et améliorer les actions en faveur des catégories vulnérables
- Interdire le travail infantile dans la société et chez ses fournisseurs et prestataires de service.
- Prévenir les harcèlements, les traitements discriminatoires, cruels, inhumains ou dégradants à l'égard des collaborateurs directs et indirects et à l'égard ou de la part des usagers.

2. Ancrer les règles d'éthique et de transparence dans la réalisation des activités :

- Veiller au strict respect de la législation dans tous les domaines.
- Maintenir l'efficacité du dispositif de contrôle interne pour prévenir toute pratique illicite (fraude, corruption, atteinte à la saine concurrence...).
- Respecter scrupuleusement tous les engagements pris par la société (statut du personnel, contrats avec les tiers, conventions, offres de services...).
- Mener des actions de sensibilisation pour renforcer l'ancrage des règles d'éthique et de transparence.

3. Agir pour l'amélioration continue de la satisfaction de nos clients :

- Maintenir et améliorer en continu son système d'écoute permanente des clients.
- Veiller en permanence au respect des engagements vis-à-vis de ses clients.
- Donner suite à toute saisie d'ADM par ses clients, en veillant à l'examen précis de leurs demandes.

- Poursuivre le déploiement du programme de développement des services offerts aux clients, en procédant périodiquement à sa revue pour son enrichissement.

4. Conforter nos actions pour la protection de l'environnement :

- Veiller à l'application des recommandations des études d'impact sur l'environnement qu'elle réalise.
- Enrichir en continu les autres actions engagées par elle dans le domaine environnemental.
- Définir et mettre en œuvre des standards environnementaux applicables à ses activités.
- Poursuivre son programme d'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et de l'énergie.
- Favoriser le recyclage, la récupération et l'utilisation des produits écologiques

5. Développer notre ouverture sur la société civile :

- Renforcer la contribution au développement local du périmètre influencé par les tronçons autoroutiers.
- Développer les actions d'ADM destinées à différents acteurs de la société civile (partenariats avec les établissements de formation, actions de recherches, actions de sensibilisation, sponsoring...).
- Asseoir des partenariats durables et effectifs avec les organes partenaires d'ADM.
- Poursuivre les rencontres techniques organisées par ADM et destinées aux acteurs de la profession.
- Poursuivre la sensibilisation des usagers et riverains aux enjeux environnementaux et sociétaux.

6. Contribuer à la promotion de la responsabilité sociétale auprès des partenaires :

- Poursuivre la mise en relief de l'obligation de respect de la réglementation du travail dans les contrats
- D'achat passés par ADM.
- Communiquer sur l'engagement d'ADM en matière de développement durable et de responsabilité
- Sociétale auprès des fournisseurs.
- Définir et déployer un plan d'action pour contribuer à promouvoir en externe la responsabilité sociétale

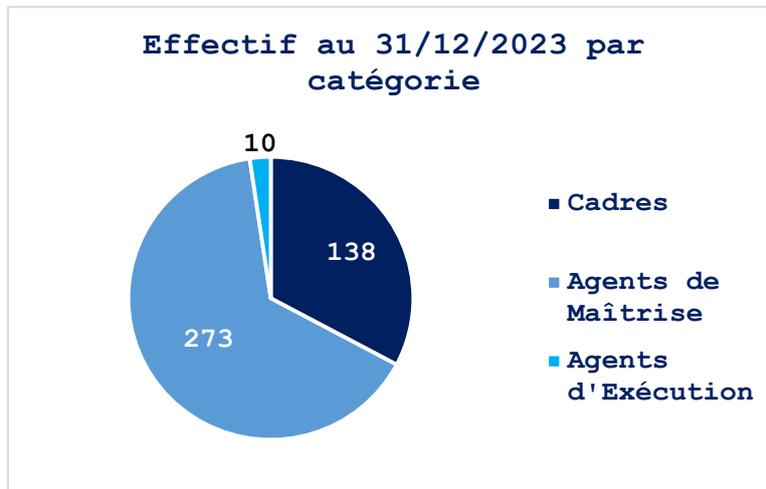


2.2 INFORMATIONS SOCIALES

Principaux KPIs

L'effectif d'ADM a atteint au 31/12/2023 un total de **421** salariés par rapport à **434** salariés au 31/12/2022.

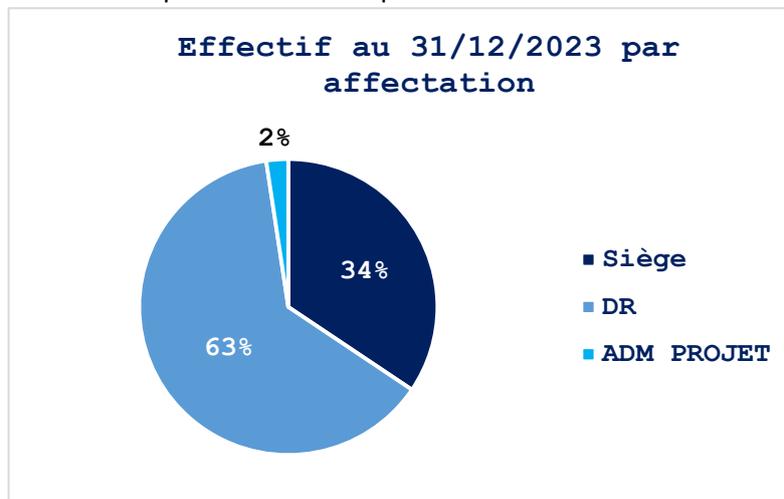
La répartition de cet effectif par catégories se présente comme suit :



Par rapport à 2022, les principales variations des ressources humaines s'expliquent par :

- **Recrutements** : **31** recrutements contre **9** réalisés en 2022;
- **Départs** : **32** départs dont **14** départs à la retraite contre **8** départs à la retraite en 2022, soit une augmentation de **75%** des départs à la retraite par rapport à l'année 2022. Les autres départs de l'année 2023 sont répartis par motif comme suit : **11** départs volontaires, **6** démissions et **1** licenciement ;
- **Promotions** : **9** collaborateurs ont été promus dans des postes de responsabilité en 2023.

La répartition de l'effectif ADM par affectation se présente comme suit :

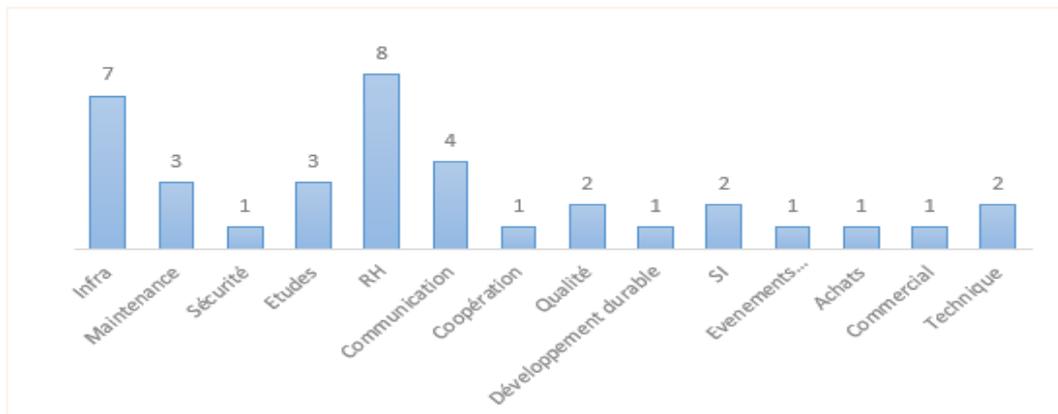


Formation 2023

Bilan des actions de formation en 2023

Nombre d'actions	Nombre heure homme formation	Moyenne (heure) / employé
37	13436	29,85

Répartition des actions par domaine



L'année 2023 a été marquée par les actions suivantes liées à la formation :

- Formation en Hydraulique – Hydrologie routière ;
- Formation d'accompagnement des évaluateurs ;
- Séminaire Interne : Soft Skills – Oddity VR ;
- Formation sur la communication efficace et sereine ;
- Formation sur le tutorat ;
- Formation en recrutement ;
- Formation en media training ;
- Workshop sur le pilotage de la performance ;
- Formation sur la géotechnique ;
- Formation Agileassets ;
- Accréditation IRAP ;
- Aménagement d'une nouvelle salle de formation au centre d'ADM ACADEMIE à Rabat ;
- Accompagnement pour la révision des procédures ;
- Formation : Entretien raisonné du patrimoine vert ;
- Formation : Inspection Ouvrage d'Art ;
- Formation en méthodologie SCRUM ;
- Formation en Kubernetes ;
- Formation sur la gestion foncière du domaine autoroutier ;
- Formation en Techniques Commerciales ;
- Formation sur les Eurocodes ;
- Atelier sur la réparation des équipements de péage ;
- Formation sur la santé et hygiène au travail.

2.3 GOUVERNANCE (Se reporter aux parties 1 et 6 du rapport de gestion ci-dessus).

9 . COMMENTAIRE DES DIRIGEANTS 20 23

(Se reporter au chapitre « Commentaire du management » de la publication des comptes sociaux et parties 2 et 3 du Rapport de Gestion, ci-dessus).

